VOLUME 1

Comptes publics

2004 › 2005

États financiers consolidés du gouvernement du Québec

Année financière terminée le 31 mars 2005

Québec

106-01507/

COMPTES PUBLICS 2004-2005

VOLUME 1

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Année financière terminée le 31 mars 2005

Publiés conformément aux dispositions de l'article 86
de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)

Finances Québec

ISSN 0706-2869
ISBN 2-550-45597-5
ISBN 2-550-45598-3 (PDF)

Dépôt légal – 4e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec

À son Excellence le lieutenant-gouverneur du Québec
L'Honorable Lise Thibault
Hôtel du gouvernement
Québec

Excellence,

Le soussigné a l'honneur de vous présenter les Comptes publics du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 2005.

Le ministre des Finances,

Michel Audet

Michel Audet

Québec, Novembre 2005

Monsieur Michel Audet
Ministre des Finances
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai l'honneur de vous présenter les Comptes publics du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 2005, lesquels ont été préparés selon les dispositions de l'article 86 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001), en conformité avec les conventions comptables du gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le contrôleur des finances,

Carole Boisvert

Carole Boisvert, CA

Québec, Novembre 2005

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS 9

GLOSSAIRE 11

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ 15

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

1. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 19

2. RETOUR SUR LE BUDGET 2004-2005 20

3. RISQUES ET INCERTITUDES 21

4. ANALYSE DES ÉCARTS 22

    Revenus consolidés 22
    Dépenses consolidées 25
    Solde budgétaire consolidé 27
    Besoins financiers nets consolidés 27
    Avoirs financiers et passif du gouvernement 28
    Évolution de la dette totale du gouvernement 29

5. RÉSULTAT DE L'ANALYSE DES INDICATEURS 31

ANNEXE - STATISTIQUES FINANCIÈRES 38

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL 41

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 45

ÉTAT CONSOLIDÉ DES DÉFICITS CUMULÉS 46

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE 47

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BESOINS FINANCIERS ET DE FINANCEMENT 48

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 51

ANNEXES

1- MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DONT LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES À MÊME LE FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU 75

2- ORGANISMES ET FONDS SPÉCIAUX DU GOUVERNEMENT QUI ONT LEUR PROPRE ENTITÉ COMPTABLE 78

3- ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT 81

4- ORGANISMES ET FONDS EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES EXCLUES DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT 82

5- DÉTAIL DES REVENUS 83

6- DÉTAIL DES DÉPENSES 84

7- PLACEMENTS TEMPORAIRES 85

8- DÉBITEURS 86

9- PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT 87

10- PLACEMENTS À LONG TERME 93

11- DÉCOUVERT BANCAIRE 94

12- CRÉDITEURS ET FRAIS À PAYER 95

13- DETTES 96

14- DETTE NETTE 101

15- IMMOBILISATIONS 102

16- ENGAGEMENTS 103

17- ÉVENTUALITÉS 107

18- SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES EXERCÉES PAR DES ORGANISMES ET FONDS DU GOUVERNEMENT 112

19- INFORMATION FINANCIÈRE SUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION EXCLUS DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT 114

Présentation des Comptes publics

Les Comptes publics 2004-2005 présentent la situation financière du gouvernement du Québec et ses résultats de fonctionnement. Ceux-ci ont fait l'objet de modifications afin d'en accroître l'utilité et la transparence. Ils englobent dorénavant une analyse financière et un glossaire pour en faciliter la compréhension.

Le ministère des Finances est conscient que l'utilisation d'indicateurs est un outil extrêmement efficace pour être en mesure d'observer l'évolution de l'état des finances du gouvernement. C'est la raison pour laquelle sept indicateurs représentatifs sont présentés à la section « Analyse des états financiers ».

La production des Comptes publics requiert la participation et la collaboration d'un nombre important d'employés des différents ministères, organismes ainsi que des entreprises du gouvernement. Nous tenons à les remercier pour leur appui à la publication de ce document.

Préalablement à la publication de ces Comptes publics, le ministère des Finances informe régulièrement la population de l'état des finances du gouvernement et des résultats de ses opérations financières.

Les *Comptes publics 2004-2005* présentent l'information relative aux résultats réels de l'année financière 2004-2005. Les prévisions initiales avaient été présentées au *Budget 2004-2005* du 30 mars 2004 et sont révisées périodiquement dans les Synthèses trimestrielles des opérations financières. Les résultats préliminaires ont été présentés dans le *Budget 2005-2006*.

Les Comptes publics de l'année financière terminée le 31 mars 2005 ont été préparés par le Contrôleur des finances pour le ministre des Finances selon les dispositions de l'article 86 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001), en conformité avec les conventions comptables déterminées par le Conseil du trésor. Ils sont publiés en deux volumes.

Volume 1 – États financiers consolidés du gouvernement du Québec

Le volume 1 présente les états financiers consolidés du gouvernement du Québec ainsi qu'une analyse financière qui permet une meilleure compréhension des opérations survenues au cours de l'année financière 2004-2005.

Les états financiers consolidés se composent principalement des éléments suivants :

- L'état consolidé des résultats de fonctionnement rend compte du surplus ou du déficit annuel découlant des activités de l'exercice. Il expose les revenus du gouvernement, les coûts des services et autres charges courantes et la variation entre l'exercice en cours et le précédent.
- L'état consolidé des déficits cumulés présente l'évolution des déficits cumulés en tenant compte des résultats de l'exercice ainsi que de divers redressements, s'il y a lieu.

- L'état consolidé de la situation financière présente les ressources financières du gouvernement du Québec ainsi que ses obligations. Il montre la dette nette de laquelle il faut soustraire la valeur nette des immobilisations pour déterminer le déficit cumulé.
- L'état consolidé des besoins financiers et de financement fait état de l'évolution des liquidités (espèces et quasi-espèces) et permet de déterminer les besoins financiers nets du gouvernement pour l'exercice.
- Les notes et les annexes fournissent des renseignements additionnels sur des rubriques composant les différents états consolidés et font partie intégrante des états financiers consolidés. Les notes comprennent également un sommaire des principales conventions comptables qui sont retenues dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Le rapport du Vérificateur général du Québec présente son opinion sur les états financiers consolidés.

Volume 2 – Revenus, crédits, dépenses et investissements du Fonds consolidé du revenu et informations financières sur les fonds spéciaux du gouvernement du Québec

Le volume 2 est publié en trois sections. Les deux premières sections rendent compte des opérations des entités dont les revenus appartiennent au Fonds consolidé du revenu ou au Fonds des services de santé ainsi que celles dont le fonctionnement est pourvu d'allocations du Parlement provenant de ces fonds. Ces entités sont les ministères, les organismes budgétaires, l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne ainsi que les autres portefeuilles. La troisième section présente de l'information financière sommaire sur les fonds spéciaux.

Glossaire

Les termes suivants sont utilisés dans la section « Analyse des états financiers » et dans tous les états financiers contenus dans ce volume.

Avoirs financiers

Les avoirs financiers comprennent principalement les débiteurs, les placements temporaires, les participations dans les entreprises du gouvernement et les placements à long terme.

Avoirs non financiers

Actifs disponibles à la fin de l'exercice qui ne peuvent pas normalement être convertis en argent pour servir au remboursement de la dette sans perturber les opérations de l'État.

Besoins financiers nets

Les besoins financiers nets du gouvernement sont la résultante nette des liquidités requises pour les activités de fonctionnement et les activités d'investissement.

Comptabilité de caisse

Méthode de comptabilisation qui consiste à constater les revenus au moment où ils font l'objet d'un encaissement et à imputer les dépenses aux résultats de l'exercice au cours duquel elles font l'objet d'un décaissement.

Comptabilité d'exercice

Méthode de comptabilisation qui consiste à tenir compte, dans la détermination du résultat net d'une entité, des revenus et des dépenses découlant des opérations d'un exercice lorsque les revenus sont gagnés et les dépenses engagées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement ou de toute autre façon.

Conventions comptables du gouvernement

Les conventions comptables du gouvernement définissent la façon d'inscrire les opérations financières à ses livres et d'en rendre compte adéquatement à la population. Celles-ci sont édictées par une décision du Conseil du trésor (CT 192720).

Cycle budgétaire

Le cycle budgétaire se définit par deux grands principes :

- la planification des revenus et des dépenses par la publication du Discours sur le budget et le dépôt du Budget des dépenses;

- le suivi de l'évolution des revenus et l'exécution du budget de dépenses.

Dette directe

La dette directe correspond aux emprunts contractés sur les marchés financiers pour les besoins financiers du Fonds consolidé du revenu et des organismes consolidés.

Dette nette

La dette nette est constituée des déficits d'opération cumulés et de la valeur nette des immobilisations. Elle correspond à la différence entre les avoirs financiers et le passif du gouvernement.

Dette totale

La dette totale du gouvernement comprend la dette directe et le passif net au titre des régimes de retraite. On soustrait du passif des régimes de retraite le Fonds d'amortissement des régimes de retraite, un actif qui sera éventuellement utilisé pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Emprunts par anticipation

Emprunts effectués au cours d'un exercice avec contrepartie à l'encaisse pour les besoins de financement de l'exercice suivant.

Fonds consolidé du revenu

Les sommes d'argent perçues ou reçues de diverses sources et sur lesquelles le Parlement a droit d'allocation constituent le Fonds consolidé du revenu. Le Fonds est constitué des ministères ainsi que des organismes budgétaires nommés à l'annexe 1 de la Loi sur l'administration financière.

Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)

En vertu de la Loi sur l'administration financière, le ministre des Finances peut placer à long terme, par dépôt à la Caisse de dépôt et de placement du Québec, toute partie du Fonds consolidé du revenu jusqu'à concurrence des sommes qui sont comptabilisées au passif au titre des régimes de retraite, pour former un fonds d'amortissement en vue de pourvoir au paiement d'une partie ou de l'ensemble des prestations de ces régimes de retraite.

Indicateurs

Outils de mesure permettant de suivre et d'apprécier la réalisation d'un objectif, la mise en œuvre d'une stratégie ou l'accomplissement d'un travail ou d'une activité.

Instruments financiers

Liquidités, titre de participation dans une entité, ou contrat qui est à la fois la source d'un actif financier pour l'un des deux contractants et la source d'un passif financier ou d'un instrument de capitaux propres pour l'autre contractant.

Instruments financiers dérivés

Instruments dont la valeur fluctue en fonction d'un sous-jacent sans nécessiter la détention ou la livraison du sous-jacent lui-même.

Méthodes de consolidation

Méthode de consolidation ligne par ligne

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception des entreprises du gouvernement, sont homogénéisés et combinés ligne par ligne selon les conventions comptables du gouvernement.

Méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation

Méthode de consolidation qui prévoit que la participation dans les entreprises du gouvernement est enregistrée au coût, lequel est, d'une part, ajusté annuellement de la quote-part du gouvernement dans les résultats de ses entreprises avec contrepartie aux revenus et, d'autre part, réduit de la part des dividendes versés ou déclarés par l'entreprise au gouvernement. Les critères d'établissement d'une entreprise du gouvernement sont définis dans les notes complémentaires aux états financiers.

Missions

Champs d'activité fondamentaux d'un gouvernement qui constituent sa raison d'être. Au Québec, il existe six missions, soit : santé et services sociaux, éducation et culture, soutien aux personnes et aux familles, économie et environnement, gouverne et justice, et le service de la dette.

Paiements de transfert

Sommes transférées par un gouvernement à un particulier, à une organisation ou à un autre gouvernement, au titre desquelles le gouvernement cédant :

i) ne reçoit directement aucun bien ou service en contrepartie, contrairement à une opération d'achat/vente;

ii) ne prévoit pas toucher un produit financier, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères, les organismes, les entreprises et les fonds spéciaux qui doivent rendre compte de la gestion de leurs opérations et ressources financières soit

à un ministre, soit directement à l'Assemblée nationale et qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle.

Produit intérieur brut (PIB)

Valeur de tous les biens et services produits à l'intérieur des limites géographiques d'un pays ou d'un territoire au cours d'une période donnée.

Revenus autonomes

Les revenus provenant des impôts sur le revenu et les biens, des taxes à la consommation, des droits, des permis et confiscations ainsi que les revenus provenant des entreprises du gouvernement constituent le total des revenus autonomes.

Solde budgétaire consolidé

Le solde budgétaire consolidé représente la différence entre les revenus et dépenses budgétaires consolidés en tenant compte de la réserve budgétaire.

Déclaration de responsabilité

Le gouvernement est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés préparés par le contrôleur des finances pour le ministre des Finances en conformité avec la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001, article 86). Ces états sont préparés selon les conventions comptables énumérées dans la note complémentaire 1. L'analyse des états financiers contenue dans le volume 1 a aussi été préparée par le gouvernement du Québec.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, le gouvernement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les opérations sont dûment autorisées par le Parlement, réalisées et comptabilisées adéquatement.

Le Contrôleur des finances est responsable de la comptabilité gouvernementale et obtient des ministères, organismes, entreprises et fonds du gouvernement toute l'information nécessaire pour satisfaire aux exigences de la comptabilité.

Le gouvernement soumet ses états financiers consolidés, pour certification, au Vérificateur général qui expose, dans son rapport à l'Assemblée nationale, la nature et l'étendue de sa vérification ainsi que l'expression de son opinion.

Les états financiers faisant partie des Comptes publics sont déposés annuellement à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances.

Au nom du gouvernement du Québec,

Le sous-ministre des Finances,

Jean Houde

Le contrôleur des finances,

Carole Boisvert, CA

Québec, le 30 novembre 2005

1. Faits saillants de l'exercice

- Pour l'année 2004, le produit intérieur brut (PIB) réel s'est accru de 2,4 % alors que la prévision budgétaire faisait état d'une hausse de 2,7 %.
- Les résultats réels montrent un déficit annuel de 664 millions de dollars compte tenu de l'inscription d'une provision de 673 millions de dollars pour l'équité salariale.
- Les revenus consolidés s'établissent à 57 297 millions de dollars, en hausse de 313 millions de dollars par rapport au budget du 30 mars 2004. Leur croissance est de 4,3 % par rapport à l'exercice 2003-2004.
- Les dépenses consolidées, quant à elles, s'élèvent à 57 961 millions de dollars, soit une hausse de 977 millions de dollars par rapport à la prévision du 30 mars 2004. Elles ont augmenté de 4,8 % par rapport à l'exercice précédent.
- Pour leur part, les besoins financiers consolidés ont été réduits à 418 millions de dollars, soit une diminution de 46 millions de dollars par rapport au Budget 2004-2005.
- Par ailleurs, le niveau de la dette totale du gouvernement a été revu à la hausse de 2 866 millions de dollars depuis le Budget du 30 mars 2004. Cette augmentation s'explique essentiellement par la réalisation d'emprunts par anticipation.

2005

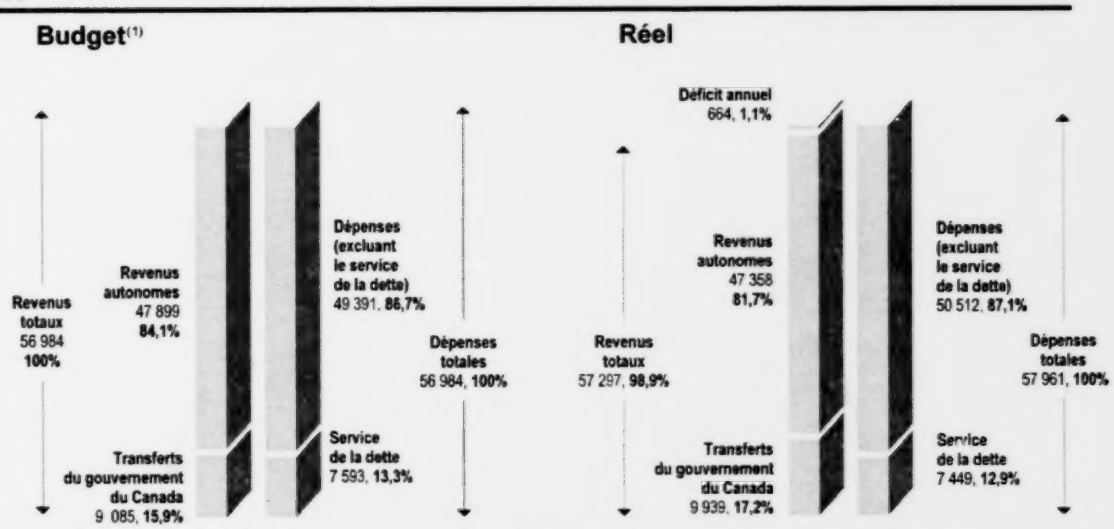

(1) Pour fins de comparaison entre le Budget et le Réel, les opérations incluses dans les comptes à fin déterminée ont été ajoutées au Budget 2004-2005. Ainsi, des montants de 146 millions de dollars, de 114 millions de dollars et de 260 millions de dollars ont été ajoutés respectivement aux revenus autonomes, aux transferts du gouvernement du Canada et aux dépenses excluant le service de la dette, sans aucun effet sur l'équilibre budgétaire.

2. Retour sur le Budget 2004-2005

Lors du Budget 2004-2005, le gouvernement s'était engagé à maintenir l'équilibre budgétaire.

La croissance anticipée des revenus autonomes, excluant ceux des entreprises du gouvernement, était de 4,3 %. Le gouvernement avait annoncé des mesures fiscales débutant en janvier 2005, notamment la création d'un nouveau soutien aux enfants, la prime au travail et la simplification du régime fiscal. Les impacts de cette annonce sur les revenus de 2004-2005 étaient déjà anticipés, au moment du budget, pour un montant total de 323 millions de dollars.

En ce qui concerne les entreprises du gouvernement, les revenus devaient croître de 21,4 %. Cette croissance s'expliquait principalement par le fait que le gouvernement prévoyait réaliser des revenus de 880 millions de dollars provenant de la vente d'actifs ou de la disposition de placements.

Les revenus de transferts du gouvernement du Canada devaient diminuer de 9,6 %. Cette prévision à la baisse était principalement due à la non-récurrence des hausses de transferts découlant de l'annonce fédérale de février 2003 sur la santé. Par ailleurs, le gouvernement prévoyait qu'il ferait valoir, auprès du gouvernement fédéral, des propositions concrètes aussi bien dans le dossier de la péréquation que dans celui de la santé.

Le budget de dépenses prévoyait une croissance des dépenses de programmes de 2,9 %. La prévision faisait état d'augmentations des budgets à la santé, à l'éducation et aux autres ministères de 5,1 %, de 2,7 % et de 0,5 %, respectivement.

Ainsi donc, le gouvernement s'était engagé à faire de la santé sa première priorité. Le Discours sur le budget du 30 mars 2004 annonçait une hausse des dépenses de l'ordre d'un milliard de dollars pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. Pour l'exercice 2004-2005, la prévision de dépenses de la mission « Santé et services sociaux » s'établissait à 20,8 milliards de dollars.

Le budget misait également sur une croissance de dépenses du ministère de l'Éducation pour assurer des services éducatifs de qualité résolument orientés vers la réussite. L'allocation de ces nouvelles sommes a eu pour effet de relever la prévision de dépenses de la mission « Éducation et culture » à 12,5 milliards de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2005.

3. Risques et incertitudes

Le gouvernement établit son budget annuel en s'appuyant sur des prévisions économiques. Toute variation observée, notamment au niveau de la performance de l'économie, des dépenses à la consommation, de l'indice des prix à la consommation ou des taux d'intérêt, peut amener des résultats réels différents de ceux budgétés. Par exemple, une variation de 1 % du PIB nominal a un impact de l'ordre de 400 millions de dollars sur les revenus autonomes du gouvernement.

Par ailleurs, les transferts du gouvernement du Canada, qui représentent environ 17 % des revenus totaux du gouvernement en 2004-2005, sont influencés par des révisions de données économiques ou démographiques, ou par des négociations avec le gouvernement fédéral qui s'effectuent sur une base régulière. Ces révisions peuvent modifier le niveau des revenus de péréquation et de transferts en matière de santé et de programmes sociaux qui sont les postes les plus importants de cette catégorie de revenus.

En ce qui concerne les dépenses de programmes, le niveau des dépenses allouées à certains programmes est également lié à la situation économique, par exemple : l'évolution du marché du travail influence le coût des programmes de mesures d'aide à l'emploi et de sécurité de revenu; la variation des taux d'intérêt a des effets sur le service de la dette des immobilisations subventionnées.

Enfin, le gouvernement fait l'objet de certaines réclamations et de causes en instance qui sont présentées à la note 10 en annexe aux états financiers.

4. Analyse des écarts

Sommaire des résultats de fonctionnement consolidés
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 30 mars 2004 [1]	Résultats réels au 31 mars 2005	Variation par rapport au budget	Résultats réels au 31 mars 2004	Variation par rapport à l'exercice précédent
Revenus autonomes excluant les revenus provenant des entreprises du gouvernement	43 076	43 012	(64)	41 015	1 997
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 823	4 346	(477)	3 815	531
Revenus autonomes	47 899	47 358	(541)	44 830	2 528
Transferts du gouvernement du Canada	9 085	9 939	854	10 120	(181)
Total des revenus	**56 984**	**57 297**	**313**	**54 950**	**2 347**
Dépenses (excluant le service de la dette)					
Santé et services sociaux	20 813	20 923	110	19 848	1 075
Éducation et culture	12 543	12 525	(18)	12 378	147
Autres missions [2]	16 035	17 064	1 029	15 841	1 223
	49 391	50 512	1 121	48 067	2 445
Service de la dette	7 593	7 449	(144)	7 241	208
Total des dépenses	**56 984**	**57 961**	**977**	**55 308**	**2 653**
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	–	**(664)**	**(664)**	**(358)**	**(306)**

(1) Ces données incluent, en plus du Fonds consolidé du revenu, les revenus et dépenses des comptes à fin déterminée et des organismes et fonds spéciaux du gouvernement.
(2) Les autres missions comprennent : « Économie et environnement », « Soutien aux personnes et aux familles » ainsi que « Gouverne et justice ».

Revenus consolidés

Comparaison du réel avec le budget

Les revenus autonomes, excluant les revenus provenant des entreprises du gouvernement, sont moins élevés de 64 millions de dollars que la prévision présentée au Budget 2004-2005. Cette diminution s'explique par une baisse à l'impôt sur le revenu des particuliers partiellement compensée par une hausse au chapitre des taxes à la consommation.

Quant aux revenus provenant des entreprises du gouvernement, la baisse de 477 millions de dollars est essentiellement attribuable à une diminution de 483 millions de dollars des revenus anticipés de 880 millions de dollars au titre de la vente d'actifs ou de disposition de placements. Ces revenus, au titre de la vente d'actifs, totalisent 397 millions de dollars et proviennent principalement de la vente par Hydro-Québec de sa participation dans Noverco.

Du côté des transferts du gouvernement du Canada, l'augmentation de 854 millions de dollars s'explique principalement d'une part, par l'Accord sur la santé de septembre 2004, qui entraîne une hausse des transferts de 502 millions de dollars et, d'autre part, par le nouveau cadre pour la péréquation annoncé par le gouvernement fédéral à la rencontre des premiers ministres d'octobre 2004, qui génère des revenus additionnels de 279 millions de dollars.

Comparaison du réel avec l'exercice précédent

La hausse des revenus autonomes de 2 528 millions de dollars ou de 5,6 % s'explique principalement par les facteurs suivants :

- 596 millions de dollars ou 3,7 % à l'impôt sur le revenu des particuliers résultant de l'augmentation des salaires et traitements et des autres revenus assujettis à l'impôt, et de l'impact des remboursements attribuables à la nouvelle mesure d'aide aux familles;
- 585 millions de dollars ou 6,5 % pour la taxe de vente qui s'explique par la hausse marquée des ventes au détail et de la vigueur de la construction résidentielle;
- 531 millions de dollars ou 13,9 % pour les revenus provenant des entreprises du gouvernement et qui sont principalement dus à des revenus additionnels de 397 millions de dollars sur la vente d'actifs.

La diminution de 181 millions de dollars ou de 1,8 % des transferts du gouvernement du Canada est due à l'effet combiné des facteurs suivants :

- hausse de 1 156 millions de dollars ou de 28,4 % à la péréquation principalement due à d'importantes révisions négatives aux années antérieures qui sont survenues en 2003-2004 mais non en 2004-2005;
- baisse de 918 millions de dollars ou de 21,5 % aux transferts pour la santé et aux transferts pour l'éducation postsecondaire et pour les autres programmes sociaux découlant essentiellement d'encaissements non récurrents provenant de fiducies en 2003-2004;
- baisse de 419 millions de dollars ou de 23,4 % aux autres programmes principalement causée par une modification au calendrier de remboursement relatif au transfert fiscal concernant les allocations aux jeunes.

Revenus consolidés

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

2005

Revenus totaux: 57 297

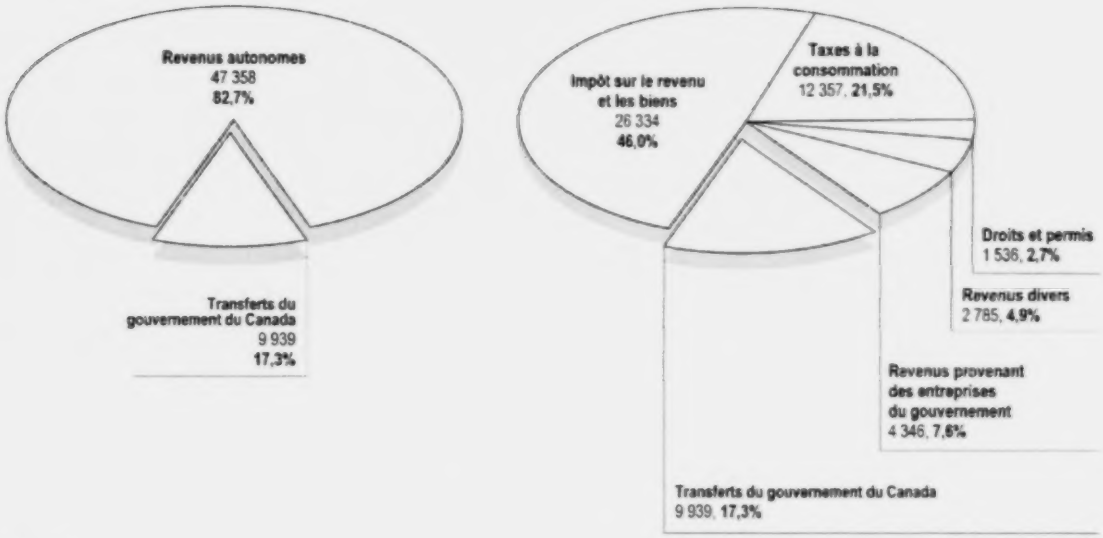

2004 (1)

Revenus totaux: 54 950

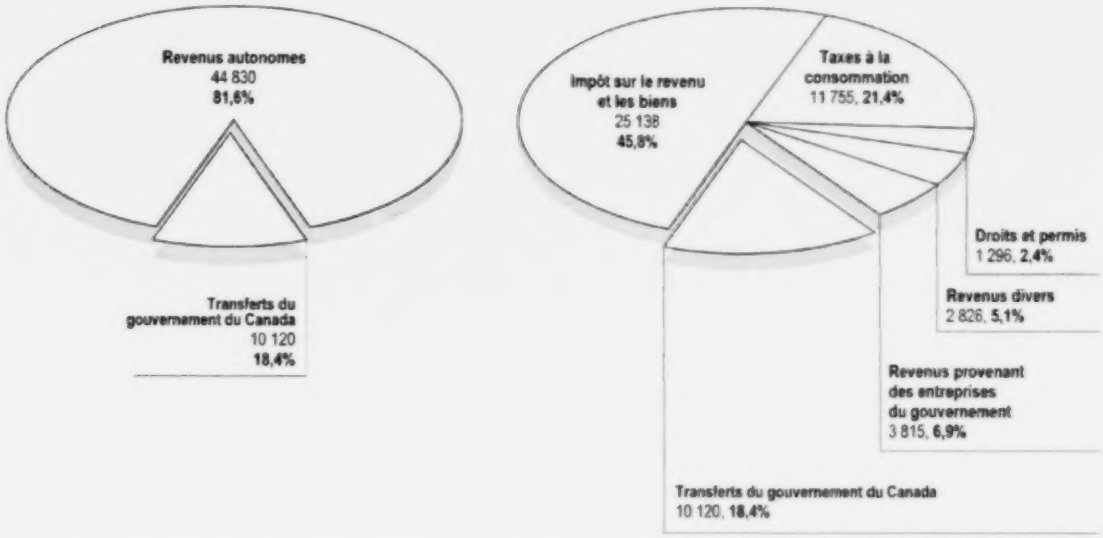

(1) Certains chiffres de 2004 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

Dépenses consolidées

Comparaison du réel avec le budget

Pour l'exercice 2004-2005, les dépenses excluant le service de la dette sont plus élevées de 1 121 millions de dollars que la prévision présentée au Budget 2004-2005. Premièrement, les dépenses de programmes ont été révisées à la hausse pour tenir compte d'une augmentation de la dépense de créances douteuses du ministère du Revenu de 269 millions de dollars et de l'inscription d'une provision pour l'équité salariale de 673 millions de dollars. Deuxièmement, la partie résiduelle de cette hausse est essentiellement due aux organismes consolidés.

Quant au service de la dette, il est en baisse de 144 millions de dollars par rapport à la prévision. Cette révision découle du fait que le Fonds d'amortissement des emprunts et le Fonds d'amortissement des régimes de retraite, dont les revenus sont comptabilisés en diminution du service de la dette, ont obtenu des résultats meilleurs que prévus initialement.

Comparaison du réel avec l'exercice précédent

L'augmentation de 2 445 millions de dollars ou de 5,1 % des dépenses excluant le service de la dette est principalement attribuable aux hausses suivantes :

- 1 075 millions de dollars ou 5,4 % à la mission « Santé et services sociaux » à la suite du rehaussement des bases budgétaires des établissements publics, à la croissance des coûts associés aux médicaments et fournitures médicales et à l'augmentation des services pour répondre à la croissance des besoins de la population ;
- 1 223 millions de dollars ou 7,7 % aux « Autres missions » qui inclut l'inscription d'une provision de 673 millions de dollars pour l'équité salariale.

Enfin, l'augmentation de 208 millions de dollars ou de 2,9 % du service de la dette en 2004-2005 s'explique principalement par l'effet conjugué de la hausse de la dépense d'intérêts sur les emprunts à long terme et par la diminution des revenus du Fonds d'amortissement des emprunts qui sont comptabilisés en diminution du service de la dette.

Dépenses consolidées

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

2005

Dépenses totales: 57 961
Par missions

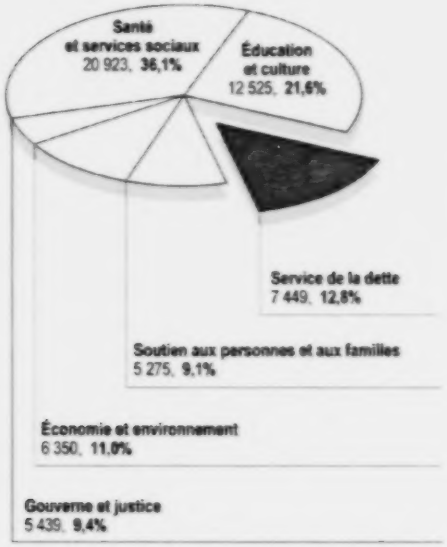

2004 (1)

Dépenses totales: 55 308
Par missions

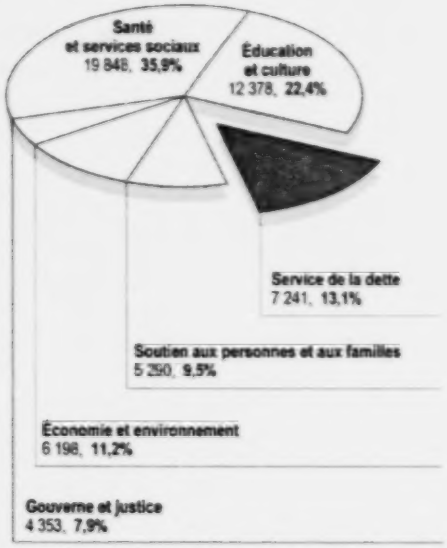

(1) Certains chiffres de 2004 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

Solde budgétaire consolidé

Les résultats réels pour l'exercice 2004-2005 montrent un déficit annuel de 664 millions de dollars incluant une provision de 673 millions de dollars pour l'équité salariale. Conformément aux dispositions de la Loi sur l'équilibre budgétaire (L.R.Q., c. E-12.00001), le ministre des Finances fait une reddition de comptes à l'Assemblée nationale sur l'excédent ou le dépassement réalisé au cours de l'année financière au regard des objectifs visés par la Loi.

L'excédent cumulé selon la Loi sur l'équilibre budgétaire à la fin de l'année financière 2004-2005 se détaille de la façon suivante :

Excédent cumulé selon la Loi sur l'équilibre budgétaire
(en millions de dollars)

	2005		2004
	Budget	Données réelles	Données réelles
Excédent cumulé, au début	819	819	1 177
Excédent (dépassement) déclaré de l'année		(664)	(358)
Excédent cumulé, à la fin	**819**	**155**	**819**

Besoins financiers nets consolidés

Par rapport au budget, l'amélioration des besoins financiers nets consolidés de 46 millions de dollars inclut une baisse de 602 millions de dollars à la rubrique « Autres comptes » pour tenir compte du fait que la provision de 673 millions de dollars pour l'équité salariale ne génère pas de décaissement en 2004-2005 et des baisses minimes pour les autres rubriques composant les opérations non budgétaires. Ces baisses sont partiellement compensées par la hausse de 664 millions de dollars du déficit annuel.

Besoins financiers nets consolidés
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 30 mars 2004	Données réelles	Variation par rapport au budget
Déficit annuel		**(664)**	**(664)**
Opérations non budgétaires consolidées			
Placements, prêts et avances	(996)	(979)	17
Immobilisations	(1 158)	(1 083)	75
Régimes de retraite	2 118	2 134	16
Autres comptes	(428)	174	602
Opérations non budgétaires consolidées	**(464)**	**246**	**710**
BESOINS FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS	**(464)**	**(418)**	**46**

Avoirs financiers et passif du gouvernement

AU 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

2005

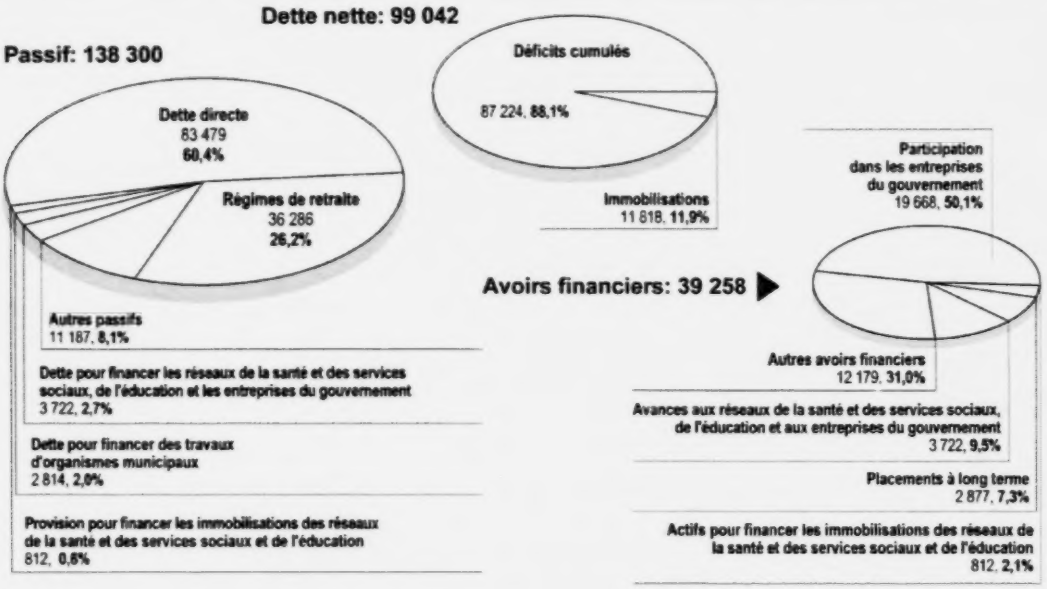

2004

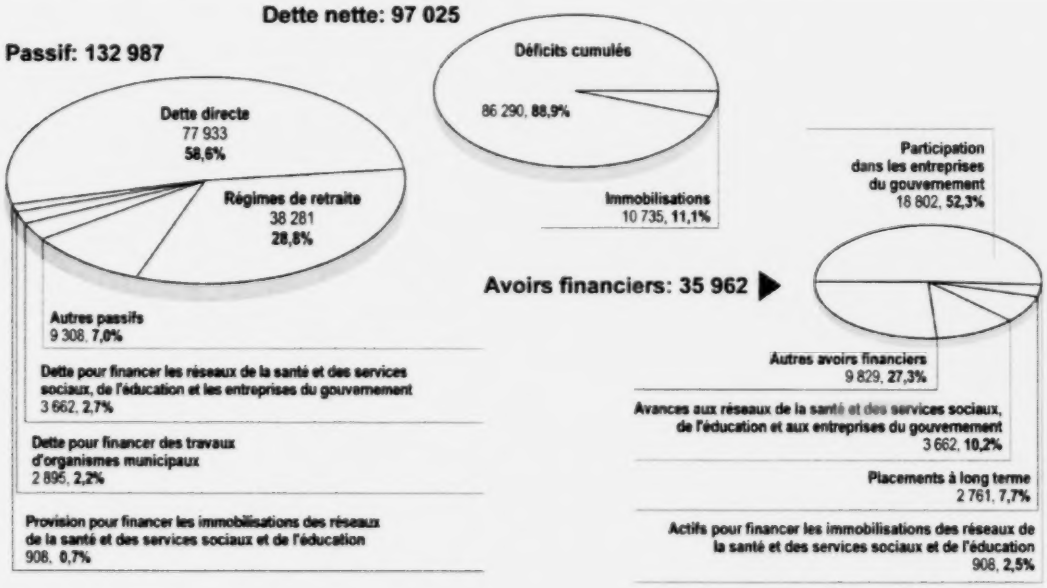

Comparaison du réel avec l'exercice précédent

La différence entre les avoirs financiers et le passif du gouvernement correspond à la **dette nette**. Au 31 mars 2005, celle-ci se chiffrait à 99 042 millions de dollars, soit une augmentation de 2 017 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les **avoirs financiers** ont augmenté de 3 296 millions de dollars au cours de l'exercice 2004-2005. Cela s'explique essentiellement par une augmentation de 1 613 millions de dollars des débiteurs, par un accroissement de 866 millions de dollars de la participation dans les entreprises du gouvernement et par une augmentation des placements temporaires de 806 millions de dollars. Le détail des avoirs financiers est présenté aux annexes 7 à 10 des états financiers consolidés.

Le **passif** du gouvernement est principalement constitué de la dette directe, des régimes de retraite, de la dette pour financer les réseaux et des créditeurs et frais à payer. Au cours de l'exercice 2004-2005, l'accroissement du passif du gouvernement est principalement dû à l'augmentation de la dette totale du gouvernement.

Évolution de la dette totale du gouvernement

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 30 mars 2004	Résultats réels au 31 mars 2005	Variation par rapport au budget	Résultats réels au 31 mars 2004	Variation par rapport à l'exercice précédent
Dette directe [1]	**79 043**	**83 479** [2]	**4 436**	**77 933** [2]	**5 546**
Passif au titre des régimes de retraite	54 605	54 619	14	52 485	2 134
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	(16 749)	(18 333)	(1 584)	(14 204)	(4 129)
Passif net au titre des régimes de retraite	**37 856**	**36 286**	**(1 570)**	**38 281**	**(1 995)**
DETTE TOTALE	**116 899**	**119 765**	**2 866**	**116 214**	**3 551**

(1) Comprend les pertes (gains) de change reportés.
(2) Comprend les emprunts effectués par anticipation.

La dette totale regroupe la dette directe (emprunts émis sur les marchés) et le passif net au titre des régimes de retraite. Le tableau ci-dessus présente la variation de la dette totale du gouvernement par rapport à la prévision du Budget 2004-2005, ainsi que son évolution par rapport à l'année financière précédente.

Comparaison du réel avec le budget

La révision à la hausse de 4 436 millions de dollars de la dette directe, par rapport au niveau prévu au Budget 2004-2005, s'explique essentiellement par la réalisation d'emprunts par anticipation pour un montant total de 2 662 millions de dollars ainsi que par le devancement des dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite pour une somme de 1 555 millions de dollars. La révision à la hausse de 1 584 millions de dollars de l'actif du Fonds d'amortissement des régimes de retraite est due au devancement de ces dépôts qui devaient être effectués en 2005-2006.

Comparaison du réel avec l'exercice précédent

Ainsi, au 31 mars 2005, la dette totale du gouvernement s'élevait à 119 765 millions de dollars, en hausse de 3 551 millions de dollars depuis le 31 mars 2004. Les facteurs qui font augmenter cette dette totale sont principalement :

- les investissements totaux en immobilisations de 1 954 millions de dollars, réduits de la dépense d'amortissement de 871 millions de dollars, haussent la valeur nette de 1 083 millions de dollars;
- l'accroissement de la participation du gouvernement dans ses entreprises de 866 millions de dollars, essentiellement dû aux bénéfices réalisés par les entreprises du gouvernement qui ne sont pas versés en dividendes, notamment Hydro-Québec.

5. Résultat de l'analyse des indicateurs

L'analyse démontre que la situation financière du gouvernement s'est améliorée au cours des dernières années. Les ratios révèlent une plus grande capacité du gouvernement à faire face à ses engagements. De plus, la politique de gestion des risques financiers a permis au gouvernement d'être moins vulnérable aux variations de taux de change sur les marchés financiers.

Ratio 1 : Dette totale au produit intérieur brut (PIB)

Ce ratio, qui met en relation la dette totale du gouvernement (dette directe et passif net au titre des régimes de retraite) et le PIB, permet d'évaluer la capacité du gouvernement de maintenir les programmes et services existants.

Le ratio de la dette au PIB est en constante amélioration, passant de 52,2 % au 31 mars 1998 à 43,7 % au 31 mars 2005. Cette diminution du poids de la dette dans l'économie découle du respect de l'équilibre budgétaire dans un contexte de croissance économique soutenue au cours de cette période.

DETTE TOTALE DU GOUVERNEMENT EN % DU PIB[1]

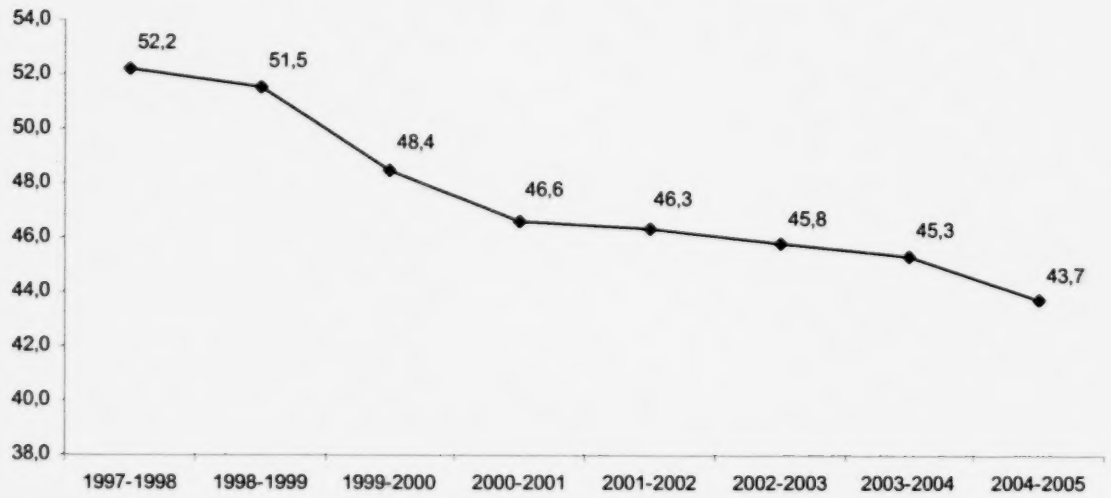

(1) Dette totale excluant les emprunts réalisés par anticipation et les pertes (gains) de change reportés.

Ratio 2 : Évolution du solde budgétaire consolidé

Le solde budgétaire consolidé représente la différence entre les revenus et les dépenses budgétaires consolidés. Cet indicateur montre la capacité du gouvernement à honorer ses obligations financières annuelles à même ses revenus (revenus autonomes et transferts fédéraux).

Malgré les fluctuations annuelles, le gouvernement a généralement réussi à maintenir l'équilibre budgétaire au cours des dernières années puisque les excédents et les déficits réalisés annuellement tendent à se compenser. Ces résultats incluent, pour les années 2000-2001 et 2001-2002, l'utilisation de la réserve budgétaire créée en vertu de la Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents (L.R.Q., c. R.-25.1). Il est à noter également que l'article 9 de la Loi sur l'équilibre budgétaire (L.R,Q., c. E-12.00001) prévoit que « si le gouvernement réalise un excédent pour une année financière, il peut encourir des dépassements pour les années financières suivantes, jusqu'à concurrence de cet excédent ».

SOLDE BUDGÉTAIRE CONSOLIDÉ
(en millions de dollars)

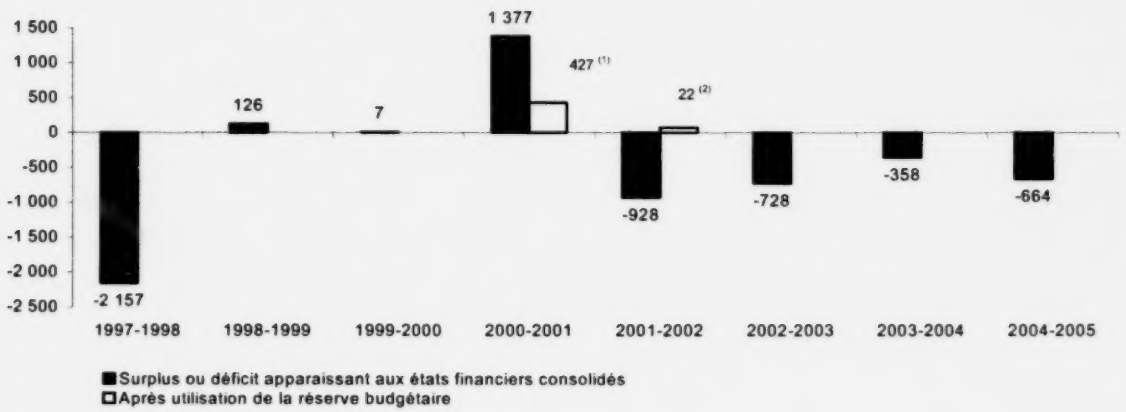

(1) Une somme de 950 millions de dollars a été portée à la réserve budgétaire en 2000-2001.
(2) La réserve budgétaire constituée en 2000-2001 a été utilisée en totalité en 2001-2002.

Ratio 3 : Service de la dette au total des revenus

Ce ratio mesure la capacité du gouvernement à assumer le coût de la dette totale à partir de ses revenus totaux.

La part des revenus totaux consacrée au service de la dette s'est établie à 13,0 % en 2004-2005, comparativement à 17,4 % en 1997-1998, ce qui représente une diminution de plus de quatre points de pourcentage.

SERVICE DE LA DETTE EN % DES REVENUS TOTAUX[1]

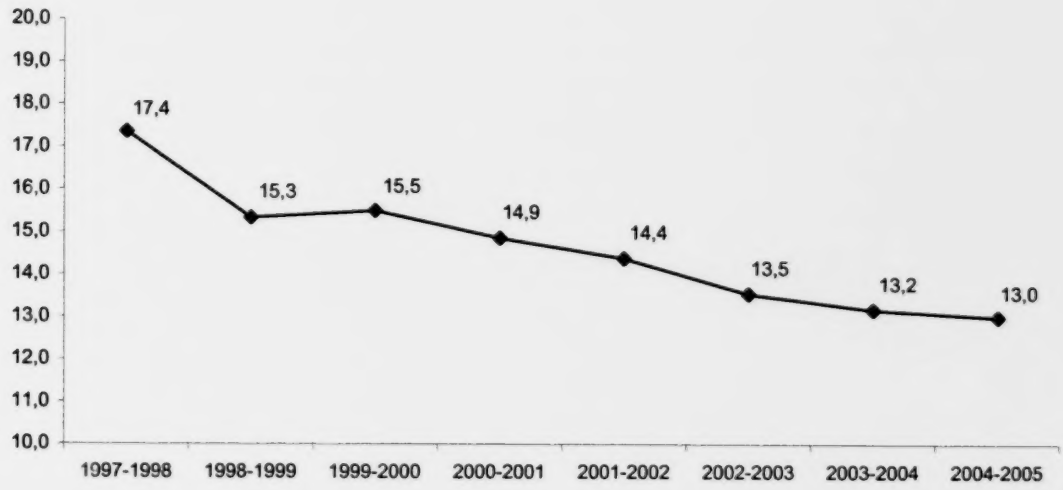

(1) Les changements apportés à la politique familiale à compter du 1er janvier 2005 ont pour effet d'inscrire aux revenus des sommes qui se trouvaient auparavant dans les dépenses de programmes. Les données utilisées dans le calcul du ratio pour les années antérieures à 2004-2005 intègrent donc un redressement portant sur une période de trois mois et qui a pour effet de réduire de 132 millions de dollars les revenus et les dépenses de programmes. Ces données intègrent également les revenus associés aux comptes à fin déterminée.

Ratio 4 : Revenus autonomes au PIB

Les revenus autonomes du gouvernement incluent tous les revenus, à l'exception des transferts reçus du gouvernement du Canada. Le ratio des revenus autonomes au PIB mesure donc la part de la richesse collective que le gouvernement prélève sous forme d'impôts ou de taxes.

Hormis la hausse observée en 1998-1999, on constate une diminution régulière de ce ratio, passant de 19,7 % en 1998-1999 à 17,7 % en 2004-2005. Cela signifie que le gouvernement prélève une proportion moins importante de la richesse collective pour financer les services publics.

REVENUS AUTONOMES EN % DU PIB[1]

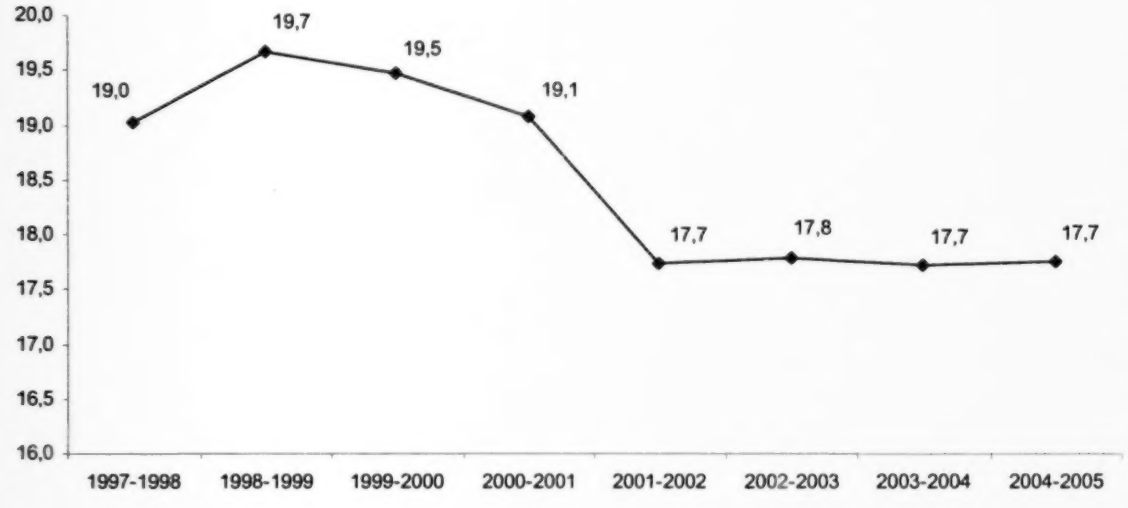

(1) Voir la note du Ratio 3.

Ratio 5 : Dépenses de programmes au PIB

Ce ratio sert à mesurer le poids que le gouvernement représente dans l'économie pour défrayer le coût des services publics.

De 19,3 % en 1998-1999, les dépenses de programmes en pourcentage du PIB sont passées à 18,0 % en 2004-2005. Cela signifie que le gouvernement a diminué la part de la richesse collective qu'il utilise pour financer les services publics.

DÉPENSES DE PROGRAMMES DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU EN % DU PIB[1]

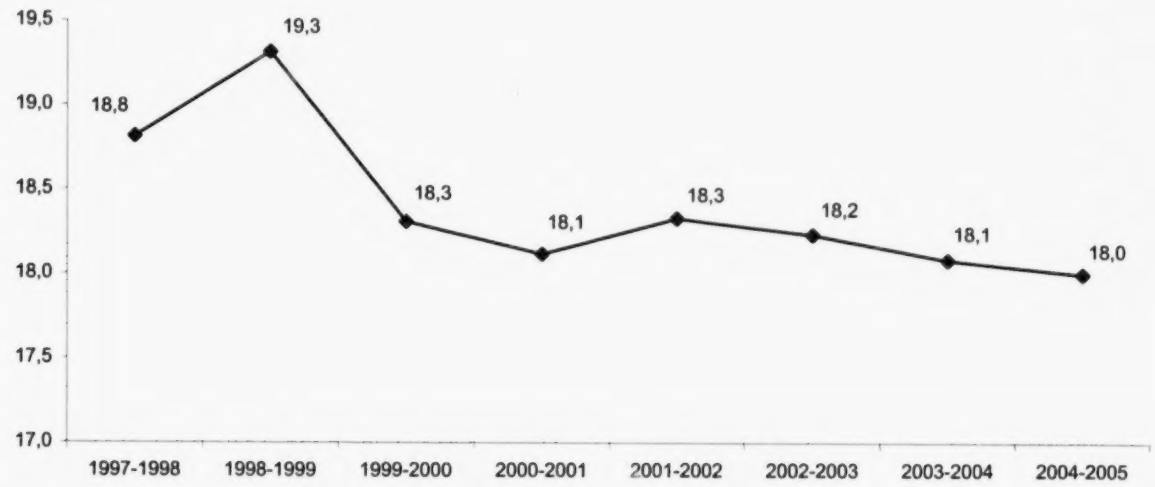

(1) Voir la note du Ratio 3.

Ratio 6 : Transferts reçus du gouvernement du Canada aux revenus totaux

Les transferts reçus du gouvernement du Canada sont constitués des paiements de péréquation, des paiements provenant des transferts pour la santé et de ceux pour l'éducation postsecondaire et des autres programmes sociaux ainsi que des montants transférés par le gouvernement du Canada dans le cadre de diverses ententes à frais partagés. Ce ratio sert à mesurer la part de ses revenus qui proviennent du gouvernement fédéral.

Les données du graphique ci-dessous illustrent la grande volatilité des transferts fédéraux. En 1999-2000, la part des transferts fédéraux dans les revenus totaux s'est établie à 13,7 %, soit un creux historique par rapport à près de 29 % en 1983-1984. En 2001-2002, la part des transferts fédéraux a atteint 18,8 %. Depuis, la part des transferts fédéraux a diminué et s'est établie à 17,4 % en 2004-2005.

TRANSFERTS REÇUS DU GOUVERNEMENT DU CANADA EN % DES REVENUS TOTAUX

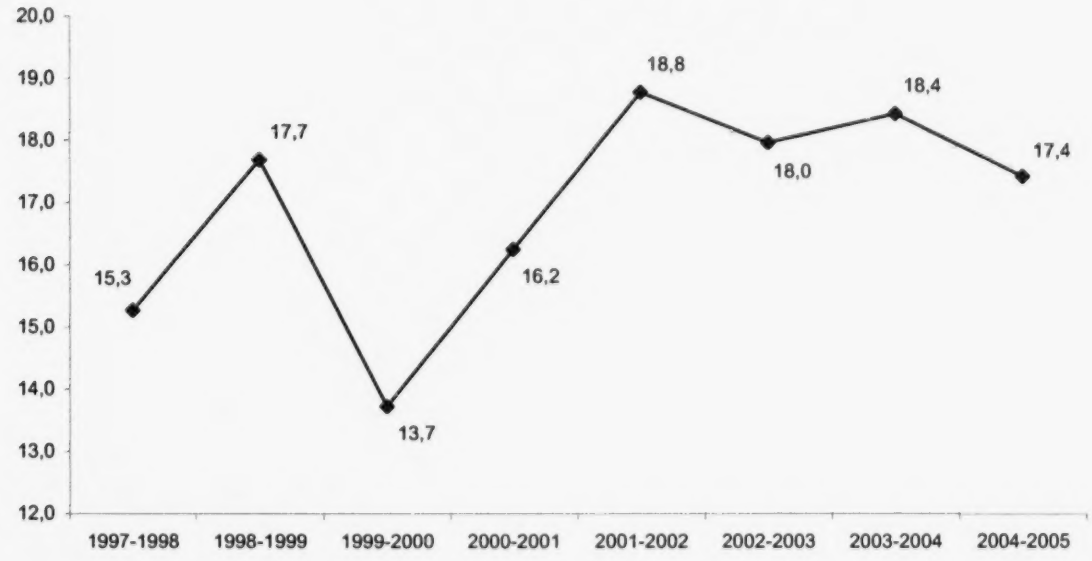

Ratio 7 : Dette en devises étrangères à la dette totale

Ce ratio mesure la part de la dette totale en devises étrangères, après avoir tenu compte des instruments dérivés utilisés par le gouvernement dans la gestion de sa dette. Il vise à faire ressortir la vulnérabilité du gouvernement face aux fluctuations du dollar canadien.

Au cours des sept dernières années, la proportion de la dette totale libellée en devises étrangères a fortement diminué. Cette diminution rend le gouvernement moins vulnérable aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises.

DETTE EN DEVISES ÉTRANGÈRES EN % DE LA DETTE TOTALE[1]
AU 31 MARS

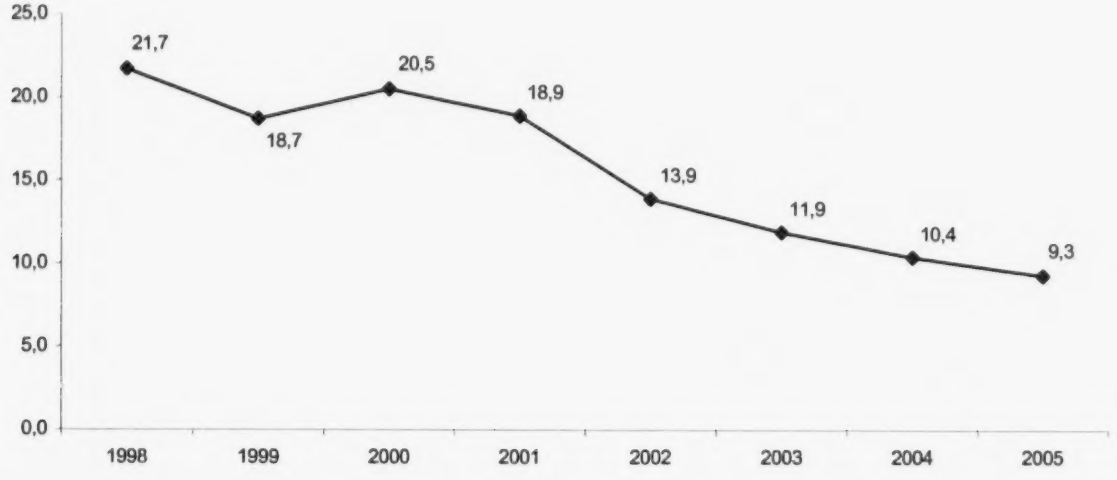

(1) Incluant les emprunts effectués par anticipation et excluant le solde des pertes (gains) de change reportés.

ANNEXE

Statistiques financières (depuis la réforme comptable)

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005

(en millions de dollars)

Ce tableau présente les tendances observées au cours des huit dernières années pour plusieurs postes des états financiers. Des notes explicatives permettent également d'identifier les modifications apportées aux états financiers antérieurs.

Année financière	Revenus *	Dépenses *	(Déficit) ou surplus	Dette totale	Dette nette[1]	Immobilisations	Déficits cumulés
2004-2005	57 297	57 961	(664)	119 765	(99 042) [9]	11 818	(87 224)
2003-2004	54 950	55 308	(358)	116 214	(97 025) [8]	10 735	(86 290)
2002-2003	52 676	53 404	(728)	114 578	(95 601) [7]	9 716	(85 885)
2001-2002	50 503	51 431	(928) [10]	107 486	(92 772) [6]	8 234	(84 538)
2000-2001	51 214	49 837	1 377 [10]	104 860	(88 208) [5]	7 166	(81 042)
1999-2000	47 577	47 570	7	101 281	(89 162) [4]	6 693	(82 469)
1998-1999	46 889	46 763	126	102 106	(88 810) [3]	6 233	(82 577)
1997-1998	42 307	44 464	(2 157)	98 535	(88 597) [2]	6 016	(82 581)

* Certains chiffres ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2004-2005.

(M$: millions de dollars)

(1) La dette nette représente le passif moins les avoirs financiers présentés dans l'état consolidé de la situation financière.

(2) La dette nette de (64 833 M$) au 1er avril 1997 a été augmentée de (21 607 M$), soit (13 173 M$) pour la comptabilisation des obligations non inscrites envers les régimes de retraite, (6 889 M$) pour la consolidation des fonds spéciaux, organismes et entreprises du gouvernement, (731 M$) pour la modification de la comptabilisation des emprunts, (461 M$) pour la comptabilisation des mesures de restructuration du secteur public et (353 M$) pour la comptabilisation des immobilisations.

(3) La dette nette a été augmentée de (339 M$), soit (217 M$) pour les immobilisations, (25 M$) pour les créditeurs et frais à payer et (97 M$) pour les autres comptes.

(4) La dette nette a été augmentée de (359 M$) pour les immobilisations.

(5) La dette nette a été augmentée de (423 M$), soit (473 M$) pour les immobilisations, (12 M$) pour les congés de maladie et vacances et 62 M$ pour les placements dans les entreprises du gouvernement.

(6) La dette nette a été augmentée d'une part de (1 386 M$), soit (1 068 M$) pour les immobilisations, 88 M$ pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises, (215 M$) pour la correction de l'erreur de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, (65 M$) pour la modification de la convention comptable concernant certains revenus de recouvrements, ainsi que (126 M$) pour l'inscription de la cotisation à titre d'employeur relativement aux obligations découlant des congés de maladie et vacances, pour le changement de statut d'une entreprise du gouvernement et les coûts liés à des améliorations de locaux. D'autre part, des modifications comptables effectuées par des entreprises du gouvernement ont eu pour effet d'augmenter la dette nette de (2 250 M$), dont (1 338 M$) pour la conversion des devises étrangères et (912 M$) pour l'introduction d'une provision pour fluctuation du taux de rendement réel.

(7) La dette nette a été augmentée d'une part de (1 714 M$), soit (1 482 M$) pour les immobilisations, (122 M$) pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises ainsi que (110 M$) pour une modification d'application de la convention comptable sur les dettes et une correction apportée aux débiteurs d'un organisme consolidé. D'autre part, des modifications comptables effectuées par des entreprises du gouvernement ont eu pour effet d'augmenter la dette nette de (387 M$), dont (363 M$) touchant le mécanisme de plafonnement dans l'établissement des gains et pertes reportés sur l'hypothèse du taux de rendement réel.

(8) La dette nette a été augmentée d'une part de (1 059 M$), soit (1 019 M$) pour les immobilisations et (40 M$) pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises. D'autre part, une correction de la provision pour congés de maladie et vacances effectuée par une entreprise du gouvernement a eu pour effet d'augmenter la dette nette de (7 M$).

(9) La dette nette a été augmentée de (1 353 M$), soit (1 083 M$) pour les immobilisations, (126 M$) suite à une réévaluation des subventions aux commissions scolaires, (147 M$) pour une correction apportée à la provision pour créances douteuses et 3 M$ pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de la conversion provenant des entreprises.

(10) Ne tient pas compte de la réserve budgétaire de (950 M$).

Rapport du Vérificateur général

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié les états financiers consolidés suivants du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 2005 :

- résultats de fonctionnement;
- déficits cumulés;
- situation financière;
- besoins financiers et de financement.

La responsabilité de la préparation de ces états financiers incombe au ministre des Finances. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception des limitations mentionnées ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par la direction des ministères et des entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement, décrit dans la note 1 des états financiers, n'inclut pas les entités du réseau de l'éducation et de celui de la santé et des services sociaux. Le gouvernement devrait inclure ces entités dans son périmètre comptable puisqu'il les contrôle.

Compte tenu du fait que le gouvernement n'a pas colligé toute l'information nécessaire, je n'ai pu déterminer les effets de la non-inclusion des entités du réseau de l'éducation et de celui de la santé et des services sociaux dans les états financiers. Toutefois, selon l'information dont je dispose, l'inclusion de ces entités dans les états financiers consolidés du gouvernement entraînerait des changements significatifs dans les données financières qu'il y présente.

Rapport du Vérificateur général (suite)

Obligations actuarielles et passif relatif aux régimes de retraite

Les obligations actuarielles au titre des prestations constituées sont présentées dans la note 5 des états financiers. Celles relatives au service régulier du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) de même que celles pour le Régime de retraite des enseignants (RRE) et le Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), totalisant 48,2 milliards de dollars au 31 décembre 2004, sont sous-évaluées d'au moins un milliard. Les pertes actuarielles non encore amorties, présentées sous la rubrique « redressements » sont, quant à elles, sous-évaluées d'au moins 825 millions. Conséquemment, le passif qui découle de ces obligations, la dette nette et les déficits cumulés au 31 mars 2005 de même que le déficit de l'année financière terminée à cette date sont sous-évalués d'au moins 175 millions. Ces sous-évaluations résultent du fait que la pratique comptable du gouvernement mentionnée dans ses états financiers, qui est de produire des évaluations actuarielles triennales pour établir les obligations relatives aux régimes de retraite, n'a pas été respectée. En l'absence de nouvelles évaluations actuarielles, l'estimation des obligations concernant ces quatre régimes repose sur les évaluations actuarielles produites en date du 31 décembre 1999 et complétées en 2001, ce qui donne une mesure inadéquate des obligations.

Provisions pour pertes sur les interventions financières garanties

Investissement Québec établit les provisions pour pertes sur ses interventions financières garanties par le gouvernement en fonction des risques de crédit et des interventions en cours. Le gouvernement inscrit des provisions différentes pour ces mêmes interventions en fonction de sa propre évaluation des risques de crédit et sur la base des interventions autorisées plutôt que de celles qui sont en cours. À mon avis, les provisions établies par Investissement Québec sont adéquates parce qu'elles sont évaluées en fonction de la comptabilité d'exercice et d'une analyse rigoureuse des risques de crédit. Le gouvernement aurait donc dû porter à ses livres les provisions calculées par Investissement Québec. Le fait de ne pas avoir inscrit les provisions appropriées a eu pour conséquence de surévaluer les placements à long terme de 133 millions de dollars et de sous-évaluer les créditeurs et frais à payer de 44 millions au 31 mars 2005. La dette nette et les déficits cumulés ont, quant à eux, été sous-évalués de 177 millions à cette même date (31 mars 2004 : 33 millions). De plus, le gouvernement a sous-évalué le déficit de l'année financière terminée le 31 mars 2005 de 144 millions (31 mars 2004 : 294 millions).

Rapport du Vérificateur général (suite)

À mon avis, à l'exception des effets mentionnés ci-dessus de la non-inclusion dans le périmètre comptable des entités des réseaux, de la non-production d'évaluations actuarielles plus récentes pour quatre régimes de retraite et de la comptabilisation inadéquate des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Québec au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de l'évolution de sa situation financière pour l'année financière terminée à cette date, selon les conventions comptables présentées dans la note 1. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général*, je déclare qu'à mon avis, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Commentaires du Vérificateur général

La *Loi sur le vérificateur général* me permet d'énoncer tout commentaire que je juge approprié dans mon rapport sur les états financiers du gouvernement. Les commentaires suivants complètent ainsi mon opinion sur ces états financiers.

1- Comptabilisation des revenus de transfert du gouvernement du Canada

La convention comptable du gouvernement relative aux revenus de transfert est basée sur la comptabilité de caisse. L'application de cette convention amène une comptabilisation inadéquate des revenus de transfert dans les états financiers. Des montants significatifs encaissés par le gouvernement sont présentés à titre de revenus, alors qu'ils sont en fait des dettes dont il connaît l'exigence légale de remboursement en date du dépôt des états financiers.

Les effets de cette comptabilisation inadéquate ont été de sous-évaluer le déficit de l'année financière terminée le 31 mars 2005 de 1,1 milliard de dollars (31 mars 2004 : 670 millions). De plus, le passif et la dette nette ont été sous-évalués de 3,1 milliards au 31 mars 2005 (31 mars 2004 : 2 milliards).

La prise en compte des effets combinés de mes constatations sur les obligations actuarielles et le passif relatif aux régimes de retraite, sur les provisions pour pertes sur les interventions financières garanties et sur les revenus de transfert augmenterait le déficit de l'année financière terminée le 31 mars 2005 d'au moins 1,4 milliard de dollars pour totaliser au moins 2,1 milliards; celui de l'année financière terminée le 31 mars 2004 augmenterait de 1 milliard pour totaliser 1,3 milliard. Le passif et la dette nette augmenteraient quant à eux d'au moins 3,4 milliards pour totaliser respectivement au moins 141,7 milliards et 102,4 milliards au 31 mars 2005, comparativement à une augmentation de 2 milliards

Rapport du Vérificateur général (suite)

pour un passif et une dette nette totalisant respectivement 135 milliards et 99 milliards au 31 mars 2004. À ces effets combinés, il faudrait aussi ajouter ceux qui découlent de la non-inclusion des entités des réseaux, qui ne sont pas déterminés.

2- Respect des principes comptables généralement reconnus pour le secteur public

Ces états financiers sont préparés selon des conventions comptables déterminées par le gouvernement. Certaines de ces conventions diffèrent des principes comptables élaborés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de ces principes comptables pourrait modifier à la hausse ou à la baisse les montants du déficit annuel, du passif, de la dette nette et des déficits cumulés présentés dans ces états financiers et dans mes commentaires. Toutefois, n'ayant pas toute l'information pour évaluer leurs incidences, je n'ai pu établir tous les effets de l'application de ces principes sur les états financiers consolidés.

Le vérificateur général du Québec,

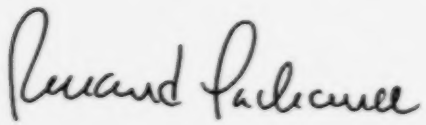

Renaud Lachance, CA

Québec, le 30 novembre 2005

État consolidé des résultats de fonctionnement

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

Annexe		2005 Budget *	2005 Résultats réels	2004 Résultats réels (note 12)
5	**REVENUS (note 3)**			
	Impôt sur le revenu et les biens	26 846	26 334	25 138
	Taxes à la consommation	12 049	12 357	11 755
	Droits et permis	1 321	1 536	1 296
	Revenus divers	2 860	2 785	2 826
9	Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 823	4 346	3 815
	Revenus autonomes	**47 899**	**47 358**	**44 830**
	Transferts du gouvernement du Canada	9 085	9 939	10 120
	Total des revenus	**56 984**	**57 297**	**54 950**
6	**DÉPENSES**			
	Santé et services sociaux	20 813	20 923	19 848
	Éducation et culture	12 543	12 525	12 378
	Économie et environnement	6 364	6 350	6 198
	Soutien aux personnes et aux familles	5 312	5 275	5 290
	Gouverne et justice	4 359	5 439 (1)	4 353
	Sous-total	**49 391**	**50 512**	**48 067**
	Service de la dette	7 593	7 449	7 241
	Total des dépenses	**56 984**	**57 961**	**55 308**
	DÉFICIT ANNUEL	**–**	**(664)**	**(358)**

* Sur la base des prévisions de revenus et de dépenses présentées au Budget 2004-2005 du 30 mars 2004. Pour fins de comparaison entre le Budget et le Réel, les opérations incluses dans les comptes à fin déterminée ont été ajoutées au Budget 2004-2005. Ainsi, des montants de 146 millions de dollars, de 114 millions de dollars et de 260 millions de dollars ont été ajoutés respectivement aux revenus autonomes, aux transferts du gouvernement du Canada et aux dépenses excluant le service de la dette, sans aucun effet sur l'équilibre budgétaire.

(1) Incluant un montant de 673 millions de dollars à titre de provision pour l'équité salariale à l'égard de la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des déficits cumulés

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

	2005		2004
	Budget *	Réel	Réel
DÉFICITS CUMULÉS AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIS	(86 105)	(86 290)	(85 892)
Redressements (note 2)	–	(273)	–
Quote-part du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises du gouvernement	–	3	(40)
Déficit annuel	–	(664)	(358)
DÉFICITS CUMULÉS À LA FIN	**(86 105)**	**(87 224)**	**(86 290)**

* Sur la base des prévisions de revenus et de dépenses présentées au Budget 2004-2005 du 30 mars 2004.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

AU 31 MARS 2005

(en millions de dollars)

Annexe		2005		2004	
	AVOIRS FINANCIERS				
7	Placements temporaires		2 970		2 164
8	Débiteurs		8 949		7 336
9	Participation dans les entreprises du gouvernement		19 668		18 802
10	Placements à long terme		2 877		2 761
	Frais reportés liés aux dettes		260		329
	Avances aux réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et aux entreprises du gouvernement (note 7)		3 722		3 662
	Actifs pour financer les immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (note 8)		812		908
	TOTAL DES AVOIRS FINANCIERS		**39 258**		**35 962**
	PASSIF				
11	Découvert bancaire		216		201
12	Créditeurs et frais à payer		9 660		8 775
	Revenus reportés		1 311		332
	Régimes de retraite (note 5)		36 286		38 281
13	Dette avant (gain) perte de change reporté (notes 6 et 7)	82 972		78 292	
	(Gain) perte de change reporté	(507)	83 479	359	77 933
13	Dette pour financer les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et les entreprises du gouvernement (notes 6 et 7)		3 722		3 662
13	Dette pour financer des travaux d'organismes municipaux (notes 6 et 7)		2 814		2 895
	Provision pour financer les immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (note 8)		812		908
	TOTAL DU PASSIF		**138 300**		**132 987**
14	**DETTE NETTE**		**(99 042)**		**(97 025)**
15	**IMMOBILISATIONS (note 4)**		**11 818**		**10 735**
	DÉFICITS CUMULÉS		**(87 224)**		**(86 290)**
16	Engagements (note 9)				
17	Éventualités (note 10)				
	Événement postérieur à la date de clôture (note 13)				
18	Sommaire des opérations fiduciaires exercées par des organismes et fonds du gouvernement				
19	Information financière sur les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation exclus du périmètre comptable du gouvernement				

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des besoins financiers et de financement

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005

(en millions de dollars)

	2005		2004 (note 12)	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Déficit annuel		(664)		(358)
Éléments n'affectant pas les liquidités:				
Créances douteuses et autres provisions	477		210	
Congés de maladie et vacances	128		(59)	
Amortissement et moins-values des immobilisations	871		841	
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	25		158	
Amortissement de la perte de change reportée	25		5	
Amortissement de l'escompte et de la prime	105	1 631	90	1 245
		967		887
Variation des avoirs financiers et du passif reliés au fonctionnement		(556)		(1 527)
		411		(640)
Activités liées aux régimes de retraite				
Charge de retraite (note 5)	1 596		1 618	
Intérêts au titre des régimes de retraite (note 5)	3 714	5 310	3 604	5 222
Prestations	(3 278)		(3 154)	
Cotisations des salariés et des employeurs autonomes	102	(3 176)	151	(3 003)
		2 134		2 219
Liquidités provenant des activités de fonctionnement		**2 545**		**1 579**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Variation de la participation dans les entreprises du gouvernement				
Placements effectués	(3)		(11)	
Placements réalisés	80		285	
Quote-part dans les résultats des entreprises inscrite aux revenus nets des dividendes déclarés	(940)	(863)	(786)	(512)
Variation des placements à long terme				
Placements effectués	(421)		(1 107)	
Placements réalisés	275	(146)	434	(673)
Immobilisations				
Acquisitions	(1 985)		(1 884)	
Dispositions	31	(1 954)	24	(1 860)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement		**(2 963)**		**(3 045)**
BESOINS FINANCIERS NETS		**(418)**		**(1 466)**

État consolidé des besoins financiers et de financement (suite)

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005
(en millions de dollars)

	2005		2004 (note 12)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation des dettes				
Emprunts effectués	12 404		7 546	
Emprunts remboursés	(7 026)	5 378	(6 032)	1 514
Activités liées aux régimes de retraite				
Variation du Fonds d'amortissement des régimes de retraite				
Versements	(3 202)		(1 502)	
Réinvestissement des revenus de placements du fonds	(927)	(4 129)	(862)	(2 364)
Liquidités provenant des activités de financement		1 249		(850)
Variation des liquidités [1]		(831)		2 316
FINANCEMENT NET		**418**		**1 466**

(1) Les liquidités comprennent les espèces en banque (annexe 11) et les placements temporaires (annexe 7).

	2005	2004
Liquidités au début de l'exercice	2 417	4 733
Variation de l'exercice	831	(2 316)
Liquidités à la fin de l'exercice	**3 248**	**2 417**

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers

1. Principales conventions comptables

Le gouvernement du Québec rend compte de ses opérations financières selon les conventions ci-après énumérées. Les renseignements compris dans ses états financiers consolidés sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères, les organismes, les entreprises et les fonds spéciaux qui doivent rendre compte de la gestion de leurs opérations et ressources financières soit à un ministre, soit directement à l'Assemblée nationale et qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle. Ils sont énumérés aux annexes 1, 2 et 3 des états financiers, ce qui exclut les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Les opérations fiduciaires exercées par certains organismes et fonds sont exclues du périmètre comptable du gouvernement. Ces organismes et fonds sont énumérés à l'annexe 4 des états financiers.

Méthode de consolidation

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception des entreprises du gouvernement, sont homogénéisés et combinés ligne par ligne selon les conventions comptables décrites ci-après, les opérations et les soldes interentités sont éliminés.

La participation dans les entreprises du gouvernement est comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En conséquence, la participation dans ces entreprises est enregistrée au coût, lequel est, d'une part, ajusté annuellement de la quote-part du gouvernement dans les résultats de ces entreprises avec contrepartie aux revenus et, d'autre part, réduit de la part des dividendes versés ou déclarés par l'entreprise qui revient au gouvernement. Une entreprise du gouvernement possède toutes les caractéristiques suivantes :

a) elle constitue une entité juridique distincte ayant le pouvoir de passer des contrats en son propre nom et d'ester en justice;
b) elle est investie des pouvoirs financiers et administratifs nécessaires pour mener des activités commerciales;
c) elle a pour principale activité la vente de biens ou la prestation de services à des particuliers ou à des organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement;
d) elle peut, dans le cours normal de ses affaires, poursuivre ses activités et faire face à ses dettes au moyen de revenus tirés de sources non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

Incertitude relative à la mesure

Dans le cadre de la préparation de ses états financiers, le gouvernement doit composer avec l'incertitude relative à la mesure sur certains éléments constatés ou présentés aux états financiers. La détermination de leur valeur repose sur des estimations basées sur différentes hypothèses.

Les estimations sont fondées sur les données les plus fiables disponibles au moment de la préparation des états financiers. Elles sont rajustées chaque année en fonction des nouvelles données disponibles.

Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont les débiteurs, les placements à long terme, les créditeurs et frais à payer ainsi que les régimes de retraite.

Revenus

Les revenus provenant des impôts sur le revenu et les biens, des taxes à la consommation, des droits, des permis, amendes et confiscations sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus, déduction faite des remboursements et des autres montants déductibles en vertu de la législation pertinente. Les cotisations et les comptes émis avant la fin de l'année financière sont portés à ces revenus.

Les revenus découlant des transferts du gouvernement du Canada sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus à ce titre. Cependant, les réclamations émises et les estimations de revenus provenant des transferts reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale sont comptabilisées dans l'année financière au cours de laquelle les dépenses s'y rattachant sont effectuées.

Les autres revenus sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. À l'égard des intérêts créditeurs, la comptabilisation cesse lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

Dépenses

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés et lorsque les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.

Les dépenses comprennent le coût des biens et services acquis au cours de l'année financière à l'exception des immobilisations pour lesquelles un amortissement annuel est comptabilisé.

La dépense d'intérêts du service de la dette résultant d'opérations conclues en devises étrangères est convertie en dollars canadiens au cours en vigueur au moment des opérations.

Avoirs financiers

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Les débiteurs, les prêts et les avances sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen de provisions pour moins-values.

La participation dans les entreprises du gouvernement est comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût et sont réduits de toute moins-value durable. Cette moins-value est imputée aux opérations de l'année financière où elle est constatée.

Passif

Créditeurs et frais à payer

Comptes à fin déterminée

La Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001) prévoit la création de comptes à fin déterminée dans lesquels peuvent être déposées les sommes reçues en fonction d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique. Ainsi, certains montants encaissables ou payables, reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale ou à diverses compensations de tiers, sont inscrits dans des comptes à fin déterminée.

Congés de maladie et vacances

Les obligations découlant des congés de maladie et vacances dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

Provision pour pertes sur les interventions financières garanties

Les obligations découlant des emprunts et des autres interventions financières garantis sont comptabilisées au passif lorsqu'une perte est probable. La variation annuelle de cette provision est portée aux dépenses.

La provision représentant les pertes probables est évaluée en utilisant un taux basé sur l'expérience passée en matière de pertes sur chacun des programmes de garanties. Les garanties spéciales sont regroupées selon leur niveau de risque.

Régimes de retraite

Les régimes de retraite gouvernementaux sont des régimes à prestations déterminées. Dans le cadre de la préparation des états financiers du gouvernement, les obligations au titre des prestations constituées sont évaluées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, selon les

hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement concernant, notamment l'inflation, l'intérêt et les salaires des employés. La méthode utilisée est toutefois redressée pour tenir compte de la façon dont les prestations sont gagnées par les salariés.

Charge totale relative aux régimes

Le coût annuel des prestations constituées de tous les régimes, y compris le coût des modifications aux régimes ainsi que les amortissements des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels, sont portés aux dépenses avec contrepartie au compte « Régimes de retraite », soit le passif au titre des régimes. Les modifications des hypothèses actuarielles font partie des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels.

Dans le cas du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), du Régime de retraite des enseignants (RRE), du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) et des transferts du RRE et du RRF au RREGOP et au RRPE, les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels sont amortis en ligne droite (méthode linéaire) sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à l'ensemble de ces régimes. Les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels des autres régimes de retraite sont toutefois amortis sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à chacun des régimes.

La charge totale relative aux régimes comprend également les frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées avec contrepartie au passif du compte « Régimes de retraite ».

Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)

En vertu de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001, article 8), le ministre des Finances peut placer à long terme, par dépôt à la Caisse de dépôt et placement du Québec, toute partie du Fonds consolidé du revenu jusqu'à concurrence des sommes qui sont comptabilisées au passif au titre des régimes de retraite, pour former un fonds d'amortissement en vue de pourvoir au paiement d'une partie ou de l'ensemble des prestations de ces régimes de retraite. Les actifs du FARR sont comptabilisés à une valeur basée sur la valeur marchande. Les revenus annuels de placement du FARR sont calculés en appliquant le taux d'intérêt nominal de l'évaluation actuarielle la plus récente au solde du FARR à la fin de l'année financière précédente.

Lors des évaluations actuarielles triennales, les écarts attribuables aux différences de revenus entre ceux comptabilisés depuis les dernières évaluations actuarielles et les revenus de placement évalués à la valeur marchande à la fin de l'année financière sont amortis linéairement sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants, soit la période applicable aux redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels.

Les revenus de placement du FARR ainsi que l'amortissement des écarts constatés lors des évaluations actuarielles sont soustraits dans le calcul des frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées.

Dettes

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque emprunt.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés aux dettes.

Les emprunts en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au 31 mars.

Les gains ou les pertes de change résultant de la conversion des emprunts sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de chaque emprunt selon la méthode linéaire.

Instruments financiers dérivés

Le gouvernement utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change et de taux d'intérêt relatifs aux dettes. Ces instruments financiers sont inscrits au coût.

Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de change associé au remboursement des intérêts et du principal des emprunts et à la gestion de la trésorerie qui en découle, comme les contrats d'échange de devises et les contrats de change à terme, sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au 31 mars. Les composantes de ces instruments, soit les actifs et les passifs financiers, font l'objet d'une compensation entre elles et sont présentées dans les postes « Dettes ».

Les échanges d'intérêts qui découlent des contrats d'échange de taux d'intérêt utilisés pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt sont rapprochés de la dépense d'intérêts des emprunts auxquels ils se rattachent.

Les gains ou pertes sur les instruments financiers dérivés sont reportés et amortis sur la durée de chaque contrat. Cependant, les gains ou pertes de change sur des contrats à court terme visant à modifier le risque de change associé aux emprunts à long terme sont amortis sur la durée restante du portefeuille d'emprunts dans la devise concernée, selon la méthode linéaire.

Fonds d'amortissement des dettes

Les titres détenus par le Fonds d'amortissement sont comptabilisés au montant payé au moment de l'achat, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à recevoir à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque titre.

Au moment de la disposition, l'écart entre la valeur comptable et le montant encaissé est imputé aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont des avoirs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Elles comprennent les terrains, les bâtiments, les aménagements tels ceux des parcs et des bases de plein air, les réseaux complexes tels les barrages, les canaux, les routes et les ponts, le matériel et l'équipement incluant les véhicules et les meubles, et le développement informatique.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon une méthode logique et systématique, sur une période correspondant à leur durée de vie utile; elles sont une composante de la dette nette. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés qui sont intégrés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, les terrains sont inscrits à leur valeur symbolique.

Les sommes reçues d'organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement pour l'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés qui sont intégrés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont déduites du coût de ces derniers.

2. Redressements

À la suite d'une modification de la structure de versements des subventions aux commissions scolaires relatives au transport scolaire, le gouvernement a réévalué la façon de les comptabiliser pour permettre un meilleur appariement avec les dépenses effectuées par les commissions scolaires, ce qui avait entraîné une sous-évaluation des créditeurs et frais à payer de 126 millions de dollars au 1er avril 2004.

Au cours des années financières antérieures, certains débiteurs relatifs aux impôts sur le revenu et les biens et aux taxes à la consommation ont été classés à une autre catégorie de débiteurs, laquelle présente des taux de provision différents ce qui avait entraîné une sous-évaluation de 147 millions de dollars au 1er avril 2004 de la provision pour créances douteuses.

Ces redressements ont eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

	2005 (en millions de dollars)
Créditeurs et frais à payer	126
Provision pour créances douteuses	147
Déficits et dette nette cumulés au début de l'exercice	273
Dépenses	(61)
Surplus (déficit) de l'exercice	61
Déficits et dette nette cumulés à la fin de l'exercice	212

3. Revenus

Selon la législation pertinente, les revenus sont inscrits après déduction des montants suivants :

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
		(note 12)
Impôt sur le revenu des particuliers		
Crédits d'impôt remboursables:		
Taxe de vente	470	471
Frais de garde	178	196
Autres	182	134
Remboursements d'impôts fonciers	239	225
Programme de soutien aux enfants	506	132
	1 575	**1 158**
Impôt des sociétés		
Crédits d'impôt remboursables:		
Recherche scientifique et développement expérimental	583	649
Productions cinématographiques	116	106
Crédits d'impôt relatifs à la déclaration des pourboires	50	55
Autres	380	437
	1 129	**1 247**
Droits et permis		
Traitements sylvicoles et autres activités d'aménagement forestier	186	178
Contrôle routier	55	54
Autres	10	5
	251	**237**
	2 955	**2 642**

4. Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes en fonction de leur durée de vie utile :

Catégorie	Méthode d'amortissement	Durée
Bâtiments, y compris ceux loués en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire et intérêts composés	10 à 50 ans
Aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Réseaux complexes	Linéaire	10 à 40 ans

Catégorie	Méthode d'amortissement	Durée
Matériel et équipement, y compris ceux loués en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	3 à 20 ans
Développement informatique	Linéaire	5 à 10 ans

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins, d'estampes, de photographies, d'installations, de films et de vidéos et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

5. Régimes de retraite

Le gouvernement du Québec contribue à plusieurs régimes de retraite pour l'ensemble de ses employés. Les participants à ces régimes sont les employés des secteurs public et parapublic, les membres de l'Assemblée nationale et les juges de la Cour du Québec.

Régimes de retraite

	Nombre estimé de participants au 31 décembre 2004	Nombre de prestataires au 31 décembre 2004
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)	480 000	126 615
Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)	25 320	15 008
Régime de retraite des enseignants et Régime de retraite de certains enseignants (RRE et RRCE)	2 450 *	48 604 *
Régime de retraite des fonctionnaires (RRF)	1 970 *	24 299 *
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ)	5 400	3 914
Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC)	2 900	1 156
Régime de retraite des juges de la Cour du Québec (RRJCQ)	270	310
Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec (RREFQ)	264	83
Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RRMAN)	124	296
	518 698	**220 285**

* Depuis le 1er juillet 1973, ces régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

Ces régimes sont à « prestations déterminées » ce qui signifie qu'ils garantissent un revenu déterminé aux participants au moment de la retraite, calculé en fonction du revenu moyen des meilleures années, généralement cinq, et du nombre d'années de service des participants. Les prestations sont généralement

indexées au coût de la vie pour la partie acquise avant le 1er juillet 1982 et après cette date, elles sont partiellement indexées.

Il y a deux catégories de régimes de retraite :
— les régimes de retraite à coûts partagés;
— les régimes de retraite à solde du coût.

Régimes de retraite à coûts partagés

Dans le cas du RREGOP et du RRPE, le gouvernement assume 50 % des coûts pour les années de service à partir du 1er juillet 1982, et 58,33 % (7/12), pour les années de service avant le 1er juillet 1982. Les cotisations des participants et les contributions des employeurs autonomes sont versées à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Dans le cas du RRAPSC, le gouvernement assume 46 % des coûts et les employés une proportion de 54 %. Les cotisations des employés sont versées au Fonds consolidé du revenu.

Régimes de retraite à solde du coût

Les régimes de retraite à solde du coût sont des régimes pour lesquels les employeurs assument la différence entre le coût du régime et les cotisations versées par les participants. C'est le cas de tous les régimes du gouvernement autres que le RREGOP, le RRPE et le RRAPSC.

Les cotisations des participants et des employeurs autonomes de tous ces régimes sont versées au Fonds consolidé du revenu. Le gouvernement assume la différence entre le coût du régime et les cotisations versées par les participants et les employeurs autonomes.

Valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite

La valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite pour le service rendu à une date donnée est évaluée, par les actuaires de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), en utilisant la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services en prenant en considération, entre autres, les hypothèses à long terme de nature économique les plus probables.

Hypothèses économiques à long terme :

- Rendement, net d'inflation	4,85 %
- Taux d'inflation	3,00 %
- Progression des salaires, nette d'inflation	1,10 %
- Taux d'actualisation des obligations actuarielles au titre des prestations constituées	7,85 %

Passif au titre des régimes de retraite

La comptabilisation du passif du gouvernement au titre des régimes de retraite est effectuée conformément aux recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés à l'égard des régimes de retraite du secteur public.

Le passif inscrit des régimes de retraite est établi sur la base de la valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite, en tenant compte de certains redressements relatifs aux gains et pertes actuariels constatés lors des évaluations actuarielles triennales et des extrapolations effectuées entre deux évaluations. Ces gains et pertes sont amortis selon la convention comptable établie à cet égard. Les redressements cumulés en fin d'année financière correspondent principalement au solde non amorti des gains et pertes actuariels et aux ajustements en raison de l'écart de trois mois entre la date d'évaluation des obligations actuarielles au titre de prestations constituées, soit le 31 décembre, et celle du passif au titre des régimes de retraite.

Le passif inscrit au titre des régimes de retraite du gouvernement est estimé à 54 619 millions de dollars au 31 mars 2005 pour l'ensemble des régimes, dont 31 840 millions de dollars pour le RREGOP et le RRPE comme le montre le tableau ci-dessous pour les principaux régimes.

	Obligations actuarielles au titre des prestations constituées	Redressements	Passif au titre des régimes de retraite au 31 mars 2005	Passif au titre des régimes de retraite au 31 mars 2004
		(en millions de dollars)		
RREGOP				
- service régulier	25 205	(1 313)	23 892	22 064
- service transféré	2 467	(178)	2 289	2 280
RRPE				
- service régulier	5 017	(460)	4 557	4 112
- service transféré	1 203	(101)	1 102	1 102
RRE et RRCE	15 002	(1 100)	13 902	14 148
RRF	5 132	(262)	4 870	4 952
Autres	4 332	(325)	4 007	3 827
	58 358	**(3 739)**	**54 619**	**52 485**
Fonds d'amortissement [1]	(17 362) [2]	(971)	(18 333)	(14 204)
	40 996	**(4 710)**	**36 286**	**38 281**

(1) Au cours de l'année financière 2004-2005, le ministre des Finances a investi 3 202 millions de dollars (1 502 millions de dollars en 2003-2004) au Fonds d'amortissement des régimes de retraite. Au 31 mars 2005, un revenu de placement de 927 millions de dollars (862 millions de dollars en 2004) a été réinvesti au Fonds d'amortissement, lequel montant a été pris en compte dans le calcul des frais d'intérêts à l'égard des régimes de retraite.

(2) Ce montant correspond à la juste valeur des placements à la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 mars 2005.

Évaluations actuarielles et estimations subséquentes

La valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées est établie sur la base d'évaluations actuarielles et d'extrapolations de ces dernières pour les années entre deux évaluations.

Les extrapolations les plus récentes produites et émises en 2005 ont été établies à partir des évaluations actuarielles :

- au 31 décembre 2001 pour le RRMAN et le RRAPSC;
- au 31 décembre 2000 pour le RRCE, le RRJCQ, le RRMSQ, le RREFQ, le RRPE (RRAS) et le service transféré du RRE et du RRF au RREGOP et au RRPE;
- au 31 décembre 1999 pour le RRF, le RRE, le RREGOP et le RRPE autre que le service transféré du RRE et du RRF au RREGOP et au RRPE et le RRPE (RRAS).

Compte tenu que les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2002 n'étaient pas disponibles pour ces quatre derniers régimes, la valeur des obligations actuarielles a été extrapolée sur la base des données de population arrêtées au 31 décembre 2002.

Charge totale relative aux régimes

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Charge de retraite		
Coût des prestations constituées excluant les frais d'intérêts	1 472	1 543
Cotisations des salariés	(98)	(146)
Cotisations des employeurs autonomes	(4)	(5)
	1 370	**1 392**
Amortissement des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou des pertes actuariels	226	226
	1 596	1 618
Intérêts au titre des régimes de retraite	2 787 (1)	2 742 (1)
Total	**4 383**	**4 360**

(1) Après déduction des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite de 927 millions de dollars en 2004-2005 (862 millions de dollars en 2003-2004).

Financement des régimes de retraite

Évaluations actuarielles à des fins de financement pour le service régulier des régimes de retraite à « coûts partagés » (RREGOP, RRPE et RRAPSC)

Conformément à la loi, les actuaires de la CARRA effectuent tous les trois ans une évaluation actuarielle à des fins de financement pour chacun des régimes, c'est-à-dire pour déterminer les taux de cotisation des régimes. Pour les fins de ces évaluations, les actuaires tiennent compte des dispositions législatives et des conventions collectives en utilisant la méthode d'évaluation convenue entre les parties de même que des hypothèses économiques plus conservatrices que celles utilisées pour les évaluations aux fins de la comptabilisation.

Selon ces évaluations, l'engagement du gouvernement aux fins de financement est calculé comme étant la caisse qu'il aurait constituée s'il avait eu à verser, depuis 1973, ses cotisations sur les mêmes bases que celles retenues pour déterminer le taux de cotisation des participants. Cette caisse, dans le cas du RREGOP et du RRPE, était estimée, au 31 décembre 2004, à 40 916 millions de dollars à la juste valeur et 44 608 millions de dollars au coût (37 147 millions de dollars à la juste valeur au 31 décembre 2003 et 41 699 millions de dollars au coût). Dans le cas du RRAPSC, pour lequel les cotisations des employés ont été versées au Fonds consolidé du revenu, la valeur de la caisse qu'auraient constituée les employés et le gouvernement était de 779 millions de dollars au coût au 31 décembre 2004 (733 millions de dollars au 31 décembre 2003).

L'écart entre ces caisses et le passif inscrit au titre de ces trois régimes représente une somme non exigible qui n'a pas à être comptabilisée au passif du gouvernement. Des associations d'employés-cadres du gouvernement ont présenté une requête à la Cour supérieure du Québec demandant que cette dernière reconnaisse que cet écart constitue un engagement du gouvernement. En juillet 2004, le jugement de la Cour supérieure du Québec relatif à cette requête conclut que :

- le gouvernement, dans ses exercices financiers depuis 1973, a dévoilé convenablement ses engagements financiers, le tout, selon les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, en regard du partage du coût du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et de celui du Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC), partage prévu par les lois concernées;

- le partage du coût dans le financement du régime de retraite concerné, soit le RREGOP, le RRPE et le RRAPSC, ne crée pas un engagement pour le gouvernement d'utiliser les mêmes bases actuarielles que celles employées pour constituer la caisse de retraite des employés participants, d'autant plus que la preuve démontre que le patrimoine de retraite de chacun des employés participants couverts ne risque aucunement d'en subir préjudice, à quelque date que ce soit.

En août 2004, les associations d'employés-cadres du gouvernement ont porté ce jugement en appel.

6. Gestion du risque et instruments financiers dérivés

Dans le but de satisfaire les besoins financiers découlant de ses opérations de remboursement des emprunts venant à échéance et de maintenir ses liquidités au niveau désiré, le gouvernement s'est doté d'un programme annuel de financement et de gestion de la dette axé sur les marchés financiers canadiens et internationaux.

La participation à ces marchés implique différents types de risque. Le gouvernement élabore donc des stratégies de gestion du risque par l'utilisation des divers instruments financiers dérivés à sa disposition.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les flux monétaires nécessaires au remboursement des intérêts et du capital des emprunts en devises étrangères varient selon les fluctuations des marchés. Afin de gérer ce risque, le gouvernement utilise des instruments financiers dérivés tels les contrats d'échange de devises ainsi que les contrats de change à terme. Ces contrats ont pour objectif d'échanger des flux monétaires d'une devise contre une autre. Ces contrats viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2024.

La structure de la dette au 31 mars 2005, après prise en compte des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de change, est de 87 % en dollars canadiens, 3 % en dollars américains, 5 % en yens et 5 % en francs suisses (au 31 mars 2004 : 85 % en dollars canadiens, 5 % en dollars américains, 5 % en yens et 5 % en francs suisses).

Pour l'exercice 2004-2005, 27 millions de dollars ont été comptabilisés aux résultats à titre d'amortissement de la perte de change reportée inclus au service de la dette (41 millions de dollars pour l'exercice 2003-2004).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que le service de la dette varie de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt, le gouvernement a recours à des contrats d'échange de taux d'intérêt ou à des produits dérivés à court terme. Les contrats d'échange de taux d'intérêt permettent d'échanger le paiement d'intérêts à taux fixe contre des paiements calculés à taux variable ou vice versa, sur une valeur nominale de référence.

La structure de la dette au 31 mars 2005, après prise en compte des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, est de 69 % à taux fixe et de 31 % à taux variable (au 31 mars 2004 : 66 % à taux fixe et 34 % à taux variable).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles; un tel événement pouvant entraîner des pertes financières pour le gouvernement. Dans le but de se prémunir contre un tel risque dans le cadre de transactions d'instruments financiers dérivés, le gouvernement s'est doté d'une politique de gestion du risque de crédit qui limite les pertes potentielles par contrepartistes.

Une limite de crédit est fixée pour chaque contrepartiste en fonction principalement de sa cote de crédit. Lors d'un dépassement de cette limite, un processus est mis en place afin que les montants dus par le contrepartiste se retrouvent à l'intérieur des limites fixées.

Le gouvernement transige avec de grandes institutions financières qui possèdent une cote de crédit équivalente ou supérieure à la sienne. Au 31 mars 2005, plus de 93 % du portefeuille d'instruments financiers dérivés était associé à des contrepartistes ayant une cote « double A » ou supérieure. Ce taux atteint plus de 99 %, si on ne considère que les dérivés dont l'échéance est supérieure à un an. Par ailleurs, tous les contrepartistes du gouvernement avaient au moins une cote « A » avec une agence de cotation reconnue.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que le gouvernement ne puisse rencontrer, à court terme, ses engagements financiers. Afin de contrer ce risque, le gouvernement dispose, auprès de différentes institutions bancaires canadiennes, de marges de crédit totalisant 1 165 millions de dollars canadiens.

De plus, le gouvernement dispose, auprès d'un syndicat bancaire canadien et international, de conventions de crédit pour un montant de 3 500 millions de dollars américains.

Au 31 mars 2005, aucun tirage n'est en cours sur ces marges et conventions de crédit.

7. Dettes

	2005			
	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement [1]	
Monnaie	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien
		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)
En dollar canadien	53 720	53 720 [2]	3 779	3 779
En dollar américain	12 694	15 355	3	3
En yen	476 334	5 374		
En euro	6 129	9 615		
En franc suisse	506	512		
Autres devises [4]		1 015		
Moins :				
Instruments financiers dérivés - net		(846)		
Fonds d'amortissement		3 465		60
Dettes avant (gain) perte de change reporté		82 972		3 722
Gain de change reporté		(507)		
		83 479		**3 722**

	2004			
	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement [1]	
Monnaie	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien
		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)
En dollar canadien	47 903	47 903 [3]	3 709	3 709
En dollar américain	12 298	16 117	3	3
En yen	516 717	6 499		
En euro	5 450	8 780		
En franc suisse	507	524		
Autres devises [4]		1 165		
Moins:				
Instruments financiers dérivés - net		(760)		(1)
Fonds d'amortissement		3 456		51
Dettes avant (gain) perte de change reporté		78 292		3 662
Perte de change reportée		359		
		77 933		**3 662**

(Voir les annotations 1, 2, 3 et 4 à la page 68)

2005

Travaux d'organismes municipaux [3]		Total			
En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	Instruments financiers dérivés - net	Total après incidence des instruments financiers dérivés
	(en millions de dollars)		(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
2 271	2 271	59 770	59 770	21 608	81 378
143	174	12 840	15 532	(12 836)	2 696
		476 334	5 374	(904)	4 470
176	276	6 305	9 891	(9 891)	
		506	512	3 980	4 492
			1 015	(1 018)	(3)
	(93)		(939)	939	
			3 525		3 525
	2 814		89 508		89 508
			(507)		(507)
	2 814		**90 015**		**90 015**

2004

Travaux d'organismes municipaux [2]		Total			
En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	Instruments financiers dérivés - net	Total après incidence des instruments financiers dérivés
	(en millions de dollars)		(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
2 182	2 182	53 794	53 794	21 898	75 692
215	282	12 516	16 402	(12 219)	4 183
5 000	63	521 717	6 562	(2 295)	4 267
176	283	5 626	9 063	(9 084)	(21)
		507	524	3 714	4 238
			1 165	(1 168)	(3)
	(85)		(846)	846	
			3 507		3 507
	2 895		84 849		84 849
			359		359
	2 895		**84 490**		**84 490**

Taux d'intérêt moyen pondéré [5]

Monnaie	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement		Travaux d'organismes municipaux	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
En dollar canadien	5,82 %	5,98 %	6,03 %	6,18 %	5,61 %	5,93 %
En dollar américain	6,07	6,19	3,45	1,31	5,78	7,07
En yen	3,55	3,59				9,89
En euro	4,69	5,28			8,41	8,41
En franc suisse	3,16	3,16				
Taux moyen pondéré	**5,60 %**	**5,75 %**	**6,02 %**	**6,18 %**	**6,16 %**	**6,47 %**

(1) En contrepartie de cette dette, des avances aux réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et aux entreprises du gouvernement sont accordées aux mêmes conditions que les emprunts et inscrites à titre d'avoirs financiers.
(2) Dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, le gouvernement s'engage, selon une entente signée conjointement avec les municipalités et la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE), à contribuer au financement du coût des travaux en remboursant le capital et les intérêts selon les échéances des emprunts contractés par la SQAE.
(3) Le gouvernement détenait 55 millions de dollars de ses titres au 31 mars 2005 (52 millions de dollars en 2004).
(4) Les autres devises regroupent en 2004 et en 2005 la livre sterling, le dollar australien et la couronne suédoise. Un tableau détaillé par monnaies et par catégories de dettes est présenté à l'annexe 13.
(5) Le taux d'intérêt moyen pondéré correspond au taux effectif des emprunts.

Échéanciers des dettes après incidence des instruments financiers dérivés

Directe

Échéance au 31 mars [6]	En dollar canadien [7]	En dollar américain [7]	En yen	En euro	En franc suisse	Autres devises	Total
							(en millions de dollars)
2006	11 838	(2 262)	902	(2 315)	2 994		11 157
2007	5 107	25	17				5 149
2008	5 887	37	42				5 966
2009	5 050	23		(2)	6		5 077
2010	6 322	21	32	(2)			6 373
	34 204	**(2 156)**	**993**	**(2 319)**	**3 000**		**33 722**
2011-2015	20 557	168	1 972	2 319	1 492		26 508
2016-2020	752	642	1 280				2 674
2021-2025	4 057	379	225				4 661
2026-2030	4 590	2 905					7 495
2031 et plus	7 718	194					7 912
	71 878	2 132	4 470		4 492		82 972

Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et les entreprises du gouvernement

Échéance au 31 mars [7]	En dollar canadien [8]	En dollar américain	En yen	En euro	En franc suisse	Autres devises	Total
							(en millions de dollars)
2006	1 341						1 341
2007	12						12
2008	620						620
2009	14						14
2010	532						532
	2 519						**2 519**
2011-2015	188						188
2016-2020	27						27
2021-2025	311						311
2026-2030	31						31
2031 et plus	646						646
	3 722						**3 722**

Travaux d'organismes municipaux

Échéance au 31 mars [9]	En dollar canadien	En dollar américain	En yen	En euro	En franc suisse	Autres devises	Total
							(en millions de dollars)
2006	403						403
2007	411						411
2008	207						207
2009	115						115
2010	307						307
	1 443						**1 443**
2011-2015	1 371						1 371
	2 814						**2 814**

(6) Cet échéancier tient compte, en 2006, de 2 805 millions de dollars pour les bons du trésor et de 2 092 millions de dollars pour les emprunts temporaires. Il est également établi en tenant compte, pour les produits d'épargne remboursables à demande, d'une prévision de remboursement de 788 millions de dollars en 2006, 635 millions de dollars en 2007, 866 millions de dollars en 2008, 385 millions de dollars en 2009, 334 millions de dollars en 2010 et 1 282 millions de dollars pour les années 2011-2015.

(7) Cet échéancier inclut un montant de 488 millions de dollars venant à échéance en 2006 pour les bons du trésor.

(8) Cet échéancier inclut un montant de 15 millions de dollars venant à échéance en 2006 pour les bons du trésor.

(9) Ces échéanciers tiennent compte du Fonds d'amortissement, soit 2 962 millions de dollars pour des dettes en dollars canadiens et 563 millions de dollars pour des dettes en dollars américains.

Remboursement de la dette par le Fonds d'amortissement [10]

Échéance au 31 mars	En dollar canadien	En dollar américain
2006		
2007		
2008	7	
2009	25	
2010	628	
	660	
2011-2015	663	
2016-2020	13	
2021-2025	664	278
2026-2030	962	285
	2 962	**563**

(10) Les versements au Fonds d'amortissement découlent des engagements pris par le gouvernement dans les prospectus émis lors de l'émission des emprunts.

8. Provision pour financer les immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

En vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29), de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17), de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (L.R.Q., c. S-5), le gouvernement a créé des fonds d'amortissement ayant pour objet, à même les sommes déposées par le ministre responsable, d'acquitter les emprunts (principal et intérêts) pour le financement des immobilisations des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Les actifs nets détenus par ces fonds d'amortissement se répartissent comme suit :

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Fonds d'amortissement afférents à des emprunts :		
de collèges d'enseignement général et professionnel du Québec	181	210
de commissions scolaires du Québec	274	308
d'établissements universitaires du Québec	243	270
d'organismes de santé et de services sociaux du Québec	114	120
	812	**908**

9. Engagements

Les engagements comprennent des transferts à des commissions scolaires et institutions d'enseignement, des établissements de santé et de services sociaux, des municipalités et des organismes municipaux, et d'autres bénéficiaires pour 22 965 millions de dollars au 31 mars 2005 (22 222 millions de dollars au 31 mars 2004) et des ententes avec le gouvernement fédéral du Canada totalisant 3 070 millions de dollars au 31 mars 2005 (1 979 millions de dollars au 31 mars 2004). Ils comprennent également des ententes avec les Cris du Québec dont l'une à raison de 70 millions de dollars annuellement jusqu'en 2052 et l'autre totalisant 625 millions de dollars au 31 mars 2005. Ces engagements sont détaillés à l'annexe 16.

De plus, les paiements minimaux exigibles non actualisés en vertu des baux de location-exploitation totalisent 1 160 millions de dollars au 31 mars 2005

10. Éventualités

A) Les interventions financières garanties nettes s'élèvent à 44 654 millions de dollars au 31 mars 2005 (44 880 millions de dollars au 31 mars 2004) dont 33 883 millions de dollars au 31 mars 2005 (34 917 millions de dollars au 31 mars 2004) se rapportant aux garanties émises par le gouvernement à l'égard des emprunts d'Hydro-Québec. Ces interventions financières garanties nettes sont présentées sommairement à l'annexe 17.

B) Le gouvernement fait par ailleurs l'objet de certaines réclamations et de causes en instance ou éventuelles. Elles portent notamment sur des revendications territoriales par des bandes amérindiennes. Les autres causes, qui impliquent des montants de 869 millions de dollars (903 millions de dollars en 2004), sont reliées à des inexécutions de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens et à des éléments connexes. Le dénouement de ces litiges étant incertain, la perte éventuelle que le gouvernement pourrait devoir assumer ne peut être déterminée.

11. Opérations et soldes interorganismes importants avec les entreprises du gouvernement

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Opérations interorganismes		
Revenus		
Impôt sur le revenu et les biens	576	547
Revenus divers	509	538
	1 085	**1 085**
Dépenses		
Économie et environnement	109	40
Gouverne et justice	40	41
	149	**81**
Soldes interorganismes		
Débiteurs	**522**	**344**
Placements à long terme	**199**	**182**
Avances aux réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et aux entreprises du gouvernement	**1 931**	**1 686**
Créditeurs et frais à payer	**20**	**7**
Dette directe	**1 598**	**958**

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 2004 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

13. Événement postérieur à la date de clôture

Les conventions collectives des employés du secteur public sont arrivées à échéance le 30 juin 2003. De plus, le 9 janvier 2004, la Cour supérieure a prononcé un jugement dans le dossier de l'équité salariale. Le 15 juin 2004, le gouvernement a rendu public le cadre budgétaire de sa politique de rémunération qui limite le redressement de la rémunération dans l'ensemble des secteurs public et parapublic à 12,6 % sur une période de six ans, soit du 1er avril 2004 au 31 mars 2010. Ce cadre budgétaire couvre le renouvellement des ententes avec les employés syndiqués, les cadres et les professionnels de la santé ainsi que le dossier de l'équité salariale. Le gouvernement est présentement en pourparlers avec les différentes associations. À la date de clôture des états financiers consolidés, une provision pour l'équité salariale au montant de 673 millions de dollars a été inscrite à l'égard de la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005.

ANNEXE 1

Ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières ont été effectuées à même le Fonds consolidé du revenu *

Affaires municipales, Sport et Loisir
- Commission municipale du Québec
- Régie du logement

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Commission de protection du territoire agricole du Québec
- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Assemblée nationale

Conseil du trésor et Administration gouvernementale
- Commission de la fonction publique

Conseil exécutif
- Conseil permanent de la jeunesse

Culture et Communications
- Commission de toponymie
- Commission des biens culturels du Québec
- Conseil supérieur de la langue française
- Office québécois de la langue française

Développement économique et régional et Recherche
- Conseil de la science et de la technologie

Éducation
- Commission consultative de l'enseignement privé
- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
- Conseil supérieur de l'éducation

Emploi, Solidarité sociale et Famille
- Conseil de la famille et de l'enfance
- Conseil des aînés

Environnement
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Finances
- Registraire des entreprises

ANNEXE 1

Ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières ont été effectuées à même le Fonds consolidé du revenu * (suite)

Justice
- Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales
- Conseil de la justice administrative
- Conseil de la magistrature
- Tribunal des droits de la personne

Personnes désignées par l'Assemblée nationale
- Commissaire au lobbyisme
- Directeur général des élections – Commission de la représentation
- Protecteur du citoyen
- Vérificateur général

Relations avec les citoyens et Immigration
- Commission d'accès à l'information
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Conseil des relations interculturelles
- Conseil du statut de la femme
- Curateur public **
- Office de la protection du consommateur

Relations internationales

Ressources naturelles, Faune et Parcs

Revenu

Santé et Services sociaux
- Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé
- Conseil de la santé et du bien-être
- Conseil du médicament
- Conseil médical du Québec
- Office des personnes handicapées du Québec
- Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux

Sécurité publique
- Bureau du coroner
- Comité de déontologie policière
- Commissaire à la déontologie policière
- Commission québécoise des libérations conditionnelles
- Régie des alcools, des courses et des jeux

ANNEXE 1

Ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières ont été effectuées à même le Fonds consolidé du revenu * (suite)

Transports
- Commission des transports du Québec

Travail
- Commission de l'équité salariale
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
- Conseil des services essentiels
- Régie du bâtiment du Québec

* Ces entités ont une année financière qui se termine le 31 mars.
** Cette entité effectue aussi des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement.

ANNEXE 2

Organismes et fonds spéciaux du gouvernement qui ont leur propre entité comptable

Organismes *

Agence de l'efficacité énergétique
Agence métropolitaine de transport [1] (31 décembre)
Autorité des marchés financiers
Bibliothèque nationale du Québec
Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Centre de recherche industrielle du Québec
Commissaire de l'industrie de la construction
Commission de la capitale nationale du Québec
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs
Commission des lésions professionnelles
Commission des normes du travail
Commission des relations du travail
Commission des services juridiques
Conseil de gestion de l'assurance parentale
Conseil des arts et des lettres du Québec
Corporation d'urgences-santé
École nationale de police du Québec [1] (30 juin)
École nationale des pompiers du Québec [1] (30 juin)
Fondation de la faune du Québec
Fonds d'aide aux recours collectifs
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers
Fonds de la recherche en santé du Québec
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
Héma-Québec
Institut de la statistique du Québec
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec [1] (30 juin)
Institut national de santé publique du Québec
Investissement Québec
La Financière agricole du Québec
Musée d'art contemporain de Montréal
Musée de la civilisation
Musée national des beaux-arts du Québec
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (30 juin)
Office des professions du Québec
Office Québec-Amériques pour la jeunesse
Régie de l'assurance maladie du Québec
Régie de l'énergie
Régie des installations olympiques (31 octobre)
Régie du cinéma

ANNEXE 2

Organismes et fonds spéciaux du gouvernement qui ont leur propre entité comptable (suite)

*Organismes * (suite)*

Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel
Société de développement des entreprises culturelles
Société de financement des infrastructures locales du Québec
Société de la Place des Arts de Montréal [1] (31 août)
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
Société des Traversiers du Québec
Société d'habitation du Québec [1] (31 décembre)
Société du Centre des congrès de Québec
Société du Grand Théâtre de Québec (31 août)
Société du Palais des congrès de Montréal
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Société immobilière du Québec
Société nationale de l'amiante
Société québécoise d'assainissement des eaux
Société québécoise de récupération et de recyclage
Société québécoise d'information juridique
Tribunal administratif du Québec

* Les organismes ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses.

(1) Entités dont la date de fin d'année financière est différente du 31 mars 2005 et pour lesquelles aucune donnée n'était disponible pour la période comprise entre la fin de leur année financière et le 31 mars 2005.

*Fonds spéciaux ***

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de collèges d'enseignement général et professionnel du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier
Fonds de développement du marché du travail
Fonds de développement régional
Fonds de financement
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu
Fonds de gestion de l'équipement roulant
Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger
Fonds de l'assurance médicaments

ANNEXE 2

Organismes et fonds spéciaux du gouvernement qui ont leur propre entité comptable (suite)

Fonds spéciaux ** *(suite)*

Fonds de l'état civil
Fonds de l'industrie des courses de chevaux
Fonds de l'information gouvernementale
Fonds de partenariat touristique
Fonds de perception
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun
Fonds des pensions alimentaires ***
Fonds des registres du ministère de la Justice
Fonds des services de police
Fonds des services de santé
Fonds des services gouvernementaux
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu
Fonds d'information foncière
Fonds d'information géographique
Fonds du Centre financier de Montréal
Fonds forestier
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports
Fonds québécois d'initiatives sociales
Fonds relatif à la tempête de verglas
Fonds spécial olympique

** Ces fonds ont une année financière qui se termine le 31 mars.
*** Ce fonds effectue aussi des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement.

ANNEXE 3

Entreprises du gouvernement *

Capital Financière agricole inc.
Corporation d'hébergement du Québec
Financement-Québec
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier (31 décembre)
Hydro-Québec ** (31 décembre)
Immobilière SHQ (31 décembre)
IQ Immigrants Investisseurs inc.
IQ Fier inc.
Loto-Québec
Société de développement de la Baie James (31 décembre)
Société de l'assurance automobile du Québec (31 décembre)
Société des alcools du Québec (26 mars 2005)
Société des établissements de plein air du Québec
Société générale de financement du Québec (31 décembre)
Société Innovatech du Grand Montréal
Société Innovatech du Sud du Québec
Société Innovatech Québec et Chaudière – Appalaches
Société Innovatech Régions ressources

* Les entreprises du gouvernement ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses.
** Cette entreprise effectue aussi des opérations de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

ANNEXE 4

Organismes et fonds exerçant des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement *

Caisse de dépôt et placement du Québec (31 décembre)
Comité Centraide – secteur public
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (31 décembre)
Commission de la construction du Québec (31 décembre)
Curateur public (partie fiduciaire)
Fonds central pour le bénéfice des personnes incarcérées (31 décembre)
Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
Fonds d'assurance-récolte
Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles
Fonds des cautionnements des agents de voyages
Fonds des pensions alimentaires (partie fiduciaire)
Fonds d'indemnisation des services financiers
Fonds du compte de stabilisation du revenu agricole
Fonds du régime tripartite d'assurance revenu brut à l'égard des récoltes
Fonds en fidéicommis
Fonds national de formation de la main-d'œuvre
Hydro-Québec – Régime de retraite (31 décembre)
Régie des rentes du Québec

* Ces organismes et fonds ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses.

ANNEXE 5

Détail des revenus
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005

	2005		2004
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
		(en millions de dollars)	
			(note 12)
Impôt sur le revenu et les biens			
Impôt sur le revenu des particuliers		16 746	16 150
Cotisations au Fonds des services de santé		5 335	5 096
Impôt des sociétés		4 253	3 892
	26 846	**26 334**	**25 138**
Taxes à la consommation			
Vente		9 618	9 033
Carburants		1 761	1 736
Tabac		965	973
Pari mutuel		13	13
	12 049	**12 357**	**11 755**
Droits et permis			
Véhicules automobiles		799	775
Boissons alcooliques		77	82
Ressources naturelles		365	198
Autres		295	241
	1 321	**1 536**	**1 296**
Revenus divers			
Ventes de biens et services		1 853	1 946
Intérêts		464	405
Amendes, confiscations et recouvrements		468	475
	2 860	**2 785**	**2 826**
Revenus provenant des entreprises du gouvernement			
Société des alcools du Québec		546	571
Loto-Québec		1 511	1 393
Hydro-Québec		2 405	2 049
Autres		(116)	(198)
	4 823	**4 346**	**3 815**
Total des revenus autonomes	**47 899**	**47 358**	**44 830**
Transferts du gouvernement du Canada			
Péréquation		5 221	4 065
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux		3 348	4 266
Autres programmes		1 370	1 789
Total des transferts du gouvernement du Canada	**9 085**	**9 939**	**10 120**
Total des revenus	**56 984**	**57 297**	**54 950**

ANNEXE 6

Détail des dépenses
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005

	2005		2004
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
		(en millions de dollars)	
			(note 12)
PAR SUPERCATÉGORIES ET CATÉGORIES			
Transfert			
Rémunération		21 751	21 313
Fonctionnement		4 810	4 186
Capital [1]		1 401	1 297
Intérêt [1]		1 214	1 184
Support		12 378	12 182
		41 554	**40 162**
Rémunération		5 222 [2]	4 438
Fonctionnement [3]		3 259	3 257
Créances douteuses et autres provisions		477	210
Sous-total	**49 391**	**50 512**	**48 067**
Service de la dette			
Intérêts sur la dette [4]		4 662	4 499
Intérêts au titre des régimes de retraite [5]		2 787	2 742
Sous-total	**7 593**	**7 449**	**7 241**
Total des dépenses	**56 984**	**57 961**	**55 308**

(1) Après déduction de 48 millions de dollars en 2004-2005 de revenus sur les actifs pour financer les immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (56 millions de dollars en 2003-2004) pour des transferts en capital et intérêts.
(2) Incluant un montant de 673 millions de dollars à titre de provision pour l'équité salariale.
(3) Incluant 871 millions de dollars en 2004-2005 (841 millions de dollars en 2003-2004) au titre d'amortissement et moins-values des immobilisations.
(4) Après déduction de 423 millions de dollars de revenus en 2004-2005 (569 millions de dollars en 2003-2004), soit 232 millions de dollars de revenus d'intérêt pour les avances consenties aux réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et aux entreprises du gouvernement (281 millions de dollars en 2003-2004), 15 millions de dollars de revenus sur les placements temporaires (22 millions de dollars en 2003-2004), et 176 millions de dollars de revenus de placement du Fonds d'amortissement des emprunts (266 millions de dollars en 2003-2004).
(5) Après déduction de 927 millions de dollars de revenus de placement en 2004-2005 du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (862 millions de dollars en 2003-2004).

ANNEXE 7

Placements temporaires
AU 31 MARS 2005

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Bons du trésor	56	83
Billets	282	803
Certificats de dépôt	2 455	1 016
Acceptations bancaires	88	55
Obligations	41	15
Autres	48	192
	2 970	**2 164**

Les taux de rendement des placements temporaires varient principalement de 1,25 % à 6,50 %.

ANNEXE 8

Débiteurs
AU 31 MARS 2005

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
		(note 12)
Débiteurs		
Impôt sur le revenu et les biens [1]	3 242	2 865
Taxes à la consommation [1]	2 668	2 351
Droits et permis [1]	236	177
Revenus divers	1 761	1 461
Revenus provenant des entreprises du gouvernement - dividendes	201	114
Transferts du gouvernement du Canada	1 377	710
Comptes à fin déterminée	127	110
Dépenses et autres	190	201
	9 802	**7 989**
Provision pour créances douteuses	(862)	(660)
Intérêts courus sur placements	9	7
	8 949	**7 336**

(1) Incluant la portion attribuable aux agents et mandataires : 890 millions de dollars pour l'impôt sur le revenu et les biens (732 millions de dollars en 2004), 1 847 millions de dollars pour les taxes à la consommation (1 745 millions de dollars en 2004) et 136 millions de dollars pour les droits et permis (108 millions de dollars en 2004).

ANNEXE 9

Participation dans les entreprises du gouvernement
AU 31 MARS 2005

Participation dans les entreprises du gouvernement

	Prêts et avances	Valeur de consolidation	2005 Participation dans les entreprises du gouvernement	2004 Participation dans les entreprises du gouvernement
			(en millions de dollars)	
Capital Financière agricole inc. [1]		22	22	23
Corporation d'hébergement du Québec[1]		153	153	156
Financement-Québec[1]		63	63	49
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier[4]		5	5	5
Hydro-Québec[3] [5]	7	17 189	17 196	16 148
Immobilière SHQ[4]		35	35	30
IQ Immigrants Investisseurs inc.[1]		19	19	8
Loto-Québec[1]		135	135	135
Société de développement de la Baie James[4]		10	10	13
Société de l'assurance automobile du Québec[3]		(30)	(30)	20
Société des alcools du Québec[1]		36	36	35
Société des établissements de plein air du Québec[1]		45	45	44
Société générale de financement du Québec[3]		1 822	1 822	1 787
Société Innovatech du Grand Montréal [1]		34	34	196
Société Innovatech du Sud du Québec [1]		17	17	23
Société Innovatech Québec et Chaudière - Appalaches [1]		74	74	87
Société Innovatech Régions ressources [2]		32	32	43
Total	**7**	**19 661**	**19 668**	**18 802**

(1) La valeur de la consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 mars 2005.
(2) La valeur de la consolidation a été établie à partir d'états financiers non vérifiés au 31 mars 2005.
(3) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 décembre 2004 et ajustée avec les résultats intérimaires non vérifiés au 31 mars 2005.
(4) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 décembre 2004.
(5) Les prêts et avances à Hydro-Québec ont une échéance indéterminée.

ANNEXE 9

Participation dans les entreprises du gouvernement (suite)
AU 31 MARS 2005

Sommaire des états financiers des entreprises du gouvernement

	2005		
	État des résultats		
	Revenus	Dépenses	Surplus (déficit)
	(en millions de dollars)		
Capital Financière agricole inc. [1]	1	2	(1)
Corporation d'hébergement du Québec [1]	264	246	18
Financement-Québec [1]	15	1	14
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier [3]			
Hydro-Québec [3]	11 001	8 566	2 435
Immobilière SHQ [3]	204	199	5
IQ Immigrants Investisseurs inc. [1]	61	50	11
Loto-Québec [1]	3 830	2 247	1 583
Société de développement de la Baie James [3]	20	23	(3)
Société de l'assurance automobile du Québec [3]	164	206	(42)
Société des alcools du Québec [1]	1 987	1 441	546
Société des établissements de plein air du Québec [1]	98	98	
Société générale de financement du Québec [3]	1 494	1 544	(50)
Société Innovatech du Grand Montréal [1]	2	81	(79)
Société Innovatech du Sud du Québec [1]	2	8	(6)
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches [1]	4	16	(12)
Société Innovatech Régions ressources [2]	3	15	(12)
	19 150	**14 743**	**4 407**
Ajustements [4]			(61)
			4 346

Actifs			Passifs			2005	2004
Avoirs financiers	Avoirs non financiers	Total	Dettes	Autres	Total	Avoir net	Avoir net
						(en millions de dollars)	
22		22				22	23
2 477	1 874	4 351	1 928	2 270	4 198	153	156
9 710		9 710	9 454	193	9 647	63	49
5		5				5	5
4 238	53 798	58 036	34 469	7 347	41 816	16 220	15 127
484	1 717	2 201	2 027	139	2 166	35	30
1 743	71	1 814	1 793	2	1 795	19	8
164	778	942		807	807	135	135
16	1	17	1	6	7	10	13
224	118	342		368	368	(26)	24
358	325	683	11	636	647	36	35
42	151	193	47	105	152	41	41
1 174	1 399	2 573	469 (5)	332	801	1 772	1 812
44		44	8	2	10	34	196
17		17				17	23
74		74				74	87
32		32				32	43
20 824	**60 232**	**81 056**	**50 207**	**12 207**	**62 414**	**18 642**	**17 807**
						1 019	988
						19 661	**18 795**

(1) La valeur de la consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 mars 2005.
(2) La valeur de la consolidation a été établie à partir d'états financiers non vérifiés au 31 mars 2005.
(3) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 décembre 2004.
(4) Les ajustements découlent principalement des résultats intérimaires non vérifiés au 31 mars 2005.
(5) Les emprunts au montant de 392 millions de dollars de certaines entreprises et filiales de la Société sont garantis par différents types de sûretés sur les débiteurs, stocks et autres actifs corporels et incorporels ainsi que des hypothèques sur l'universalité des biens dont la valeur comptable totalise 1 122 millions de dollars au 31 décembre 2004.

ANNEXE 9

Participation dans les entreprises du gouvernement (suite)
AU 31 MARS 2005

Échéancier des dettes après incidence des instruments financiers dérivés

	Remboursement des dettes à long terme pour les prochains exercices						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011 et suivantes	Total
						(en millions de dollars)	
Corporation d'hébergement du Québec	271	79	255	75	167	1 081	1 928
Financement-Québec	911	1 001	896	2 043	1 890	2 713	9 454
Hydro-Québec	1 948	3 199	1 987	1 517	556	25 262	34 469
Immobilière SHQ	54	58	62	67	72	1 714	2 027
IQ Immigrants Investisseurs inc.	2	189	329	554	717	2	1 793
Société de développement de la Baie James	1						1
Société des alcools du Québec	1	2	2	2	1	3	11
Société des établissements de plein air du Québec		1				46	47
Société générale de financement du Québec	170	72	29	26	18	154	469
Société Innovatech du Grand Montréal	8						8
	3 366	**4 601**	**3 560**	**4 284**	**3 421**	**30 975**	**50 207** (1)

(1) Dont 1 931 millions de dollars de dettes contractées auprès du gouvernement.

ANNEXE 9

Participation dans les entreprises du gouvernement (suite)
AU 31 MARS 2005

Engagements et éventualités

Corporation d'hébergement du Québec

Au 31 mars 2005, le solde non complété des contrats signés par la Corporation faisant l'objet d'engagements contractuels totalise 82 millions de dollars (87 millions de dollars en 2004), dont 26 millions de dollars (29 millions de dollars en 2004) pour des projets en cours et 56 millions de dollars (58 millions de dollars en 2004) pour des projets à l'étude.

Les instruments de crédits utilisés afin de répondre aux besoins de financement des clients de la Corporation représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Corporation pourrait être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. Le montant total des instruments de crédits de 239 millions de dollars ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futures, car ces instruments peuvent expirer ou être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Hydro-Québec

Hydro-Québec prévoit des investissements en immobilisations de 3 700 millions de dollars pour 2005.

Au 31 mars 2005, la responsabilité potentielle maximale au titre des lettres de crédit ou des cautionnements s'élevait à 443 millions de dollars. De ce montant, 380 millions de dollars concernent les achats d'énergie et un passif de 9 millions de dollars a été comptabilisé à cet égard. Certaines garanties viennent à échéance entre 2005 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

IQ Immigrants Investisseurs inc.

Dans le cours normal de ses activités, cette entreprise a contracté divers engagements pour un montant de 127 millions de dollars. Ceux-ci représentent les montants de contributions financières non remboursables dont le dénouement n'a pas été autorisé. Ils ne représentent pas nécessairement les besoins de liquidités futures, car certains peuvent être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

ANNEXE 9

Participation dans les entreprises du gouvernement (suite)
AU 31 MARS 2005

Engagements et éventualités

Société générale de financement

La Société s'est engagée à faire l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'achat de services et de matières premières totalisant 196 millions de dollars au cours des prochains exercices.

La Société dispose d'un crédit bancaire inutilisé totalisant 429 millions de dollars au 31 décembre 2004, lequel peut être utilisé pour du financement à court terme et à long terme à un taux préférentiel ou au taux du marché monétaire.

Diverses entreprises

Certaines entreprises du gouvernement se sont engagées, au 31 mars 2005, en vertu de contrats de location-exploitation et de baux à long terme à effectuer des paiements minimaux exigibles non actualisés pour des montants totalisant 567 millions de dollars (495 millions de dollars au 31 mars 2004).

Dans le cours normal de leurs activités, certaines entreprises contractent divers engagements. Ces derniers totalisant 132 millions de dollars représentent des engagements autorisés qui n'avaient pas été déboursés au 31 mars 2005. Certains de ces montants pourraient ne pas être versés si les événements ne sont pas réalisés.

ANNEXE 10

Placements à long terme
AU 31 MARS 2005

	2005				2004
	Actions et mise de fonds	Obligations et billets	Prêts et avances	Total	Total
				(en millions de dollars)	
Municipalités et organismes municipaux					
Municipalités		4 (1)		4	5
Organismes municipaux			2 (1)	2	2
		4	2	6	7
Particuliers, entreprises et autres					
Étudiants			842 (2)	842	861
Entreprises	444	33 (4)	1 179 (3) (5)	1 656	1 694
Régime de rentes de survivants			335 (4)	335	338
Autres		72 (4)	752 (4)	824	783
	444	105	3 108	3 657	3 676
Provision pour créances douteuses			(786)	(786)	(922)
	444	105	2 322	2 871	2 754
	444	109	2 324	2 877	2 761

(1) Les obligations et billets et les prêts et avances aux municipalités et aux organismes municipaux portent intérêt à des taux variant de 6,3 % à 10,0 %.
(2) Les prêts et avances aux étudiants portent intérêt à des taux variant de 3,0 % à 14,88 %.
(3) Les prêts aux entreprises portent intérêt à des taux variant de 1,25 % à 12,0 %.
(4) Le prêt sur le Régime de rentes de survivants, tous les autres prêts et avances ainsi que les obligations et billets portent intérêt à des taux pouvant atteindre 12,25 %.
(5) Les garanties reçues à l'égard des prêts et avances sont de 118 millions de dollars.

Échéancier des placements

	2005
	(en millions de dollars)
2006	779
2007	549
2008	143
2009	128
2010	141
	1 740
2011-2015	482
2016-2020	141
2021-2025	4
2026-2030	1
2031 et plus	227
	2 595
Echéance indéterminée	282
	2 877

ANNEXE 11

Découvert bancaire
AU 31 MARS 2005

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Chèques en circulation	671	577
Moins:		
Espèces en banque	278	253
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	177	123
	216	**201**

ANNEXE 12

Créditeurs et frais à payer
AU 31 MARS 2005

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Rémunération	1 211	503
Fournisseurs	1 562	1 579
Avances des fonds en fidéicommis	388	395
Comptes d'accord de perception fiscale	8	258
Comptes à fin déterminée	158	37
Transferts	2 088	1 935
Intérêts courus sur emprunts	2 116	1 924
Congés de maladie et vacances[1]	1 207	1 143
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties[1]	571	663
Régime de rentes de survivants[1]	351	338
	9 660	**8 775**

(1) Comprenant principalement des sommes à payer à long terme.

ANNEXE 13

Dettes
AU 31 MARS 2005

	2005							
	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement		Travaux d'organismes municipaux		Total	
Monnaie	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)
EN DOLLAR CANADIEN								
Emprunts temporaires[1]	453	453					453	453
Bons du trésor	2 805	2 805	488	488	15	15	3 308	3 308
Produits d'épargne	4 290	4 290					4 290	4 290
Obligations et billets	37 278	37 278	3 254	3 254	1 976	1 976	42 508	42 508
Billets à moyen terme sur le marché canadien	6 772	6 772	37	37			6 809	6 809
Billets à moyen terme sur le marché européen	1 971	1 971			280	280	2 251	2 251
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	151	151					151	151
Contrats d'échange de devises	21 062	21 062	3	3	543	543	21 608	21 608
	74 782	**74 782**	**3 782**	**3 782**	**2 814**	**2 814**	**81 378**	**81 378**
EN DOLLAR AMÉRICAIN								
Emprunts temporaires[1]	1 355	1 639					1 355	1 639
Obligations et billets	10 021	12 121	3	3	143	174	10 167	12 298
Billets à moyen terme sur le marché canadien	13	16					13	16
Billets à moyen terme sur le marché américain	1 010	1 222					1 010	1 222
Billets à moyen terme sur le marché européen	295	357					295	357
Contrats d'échange de devises	(10 465)	(12 659)	(3)	(3)	(143)	(174)	(10 611)	(12 836)
	2 229	**2 696**	–	–	–	–	**2 229**	**2 696**
EN YEN								
Obligations et billets	178 575	2 015					178 575	2 015
Billets à moyen terme sur le marché américain	3 393	38					3 393	38
Billets à moyen terme sur le marché européen	294 366	3 321					294 366	3 321
Contrats d'échange de devises	(80 099)	(904)					(80 099)	(904)
	396 235	**4 470**			–	–	**396 235**	**4 470**
Montants à reporter		81 948		3 782		2 814		88 544

ANNEXE 13

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2005

	2005							
	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement		Travaux d'organismes municipaux		Total	
Monnaie	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)
Montants reportés		81 948		3 782		2 814		88 544
EN EURO								
Obligations et billets	3 700	5 804			176	276	3 876	6 080
Billets à moyen terme sur le marché européen	2 429	3 811					2 429	3 811
Contrats d'échange de devises	(6 129)	(9 615)			(176)	(276)	(6 305)	(9 891)
	–	–			–	–	–	–
EN FRANC SUISSE								
Obligations et billets	506	512					506	512
Contrats d'échange de devises	3 934	3 980					3 934	3 980
	4 440	**4 492**					**4 440**	**4 492**
EN LIVRE STERLING								
Obligations et billets	199	454					199	454
Contrats d'échange de devises	(200)	(457)					(200)	(457)
	(1)	**(3)**					**(1)**	**(3)**
EN DOLLAR AUSTRALIEN								
Obligations et billets	600	561					600	561
Contrats d'échange de devises	(600)	(561)					(600)	(561)
	–	–					–	–
		86 437		3 782		2 814		93 033
Moins:								
Fonds d'amortissement		3 465		60				3 525
Gain de change reporté		(507)						(507)
		83 479		**3 722**		**2 814**		**90 015**

(1) Les emprunts temporaires en 2005 comprennent des acceptations et emprunts bancaires pour 260 millions de dollars, des billets de trésorerie pour 1 640 millions de dollars, des billets au pair pour 148 millions de dollars et des billets à escompte pour 44 millions de dollars.

ANNEXE 13

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2005

	2004							
	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement		Travaux d'organismes municipaux		Total	
Monnaie	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)
EN DOLLAR CANADIEN								
Emprunts temporaires[1]	1 352	1 352			88	88	1 440	1 440
Bons du trésor	2 844	2 844	460	460	5	5	3 309	3 309
Produits d'épargne	3 901	3 901					3 901	3 901
Obligations et billets	33 709	33 709	3 211	3 211	1 869	1 869	38 789	38 789
Billets à moyen terme sur le marché canadien	5 244	5 244	38	38			5 282	5 282
Billets à moyen terme sur le marché européen	687	687			220	220	907	907
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	166	166					166	166
Contrats d'échange de devises	21 181	21 181	4	4	713	713	21 898	21 898
	69 084	**69 084**	**3 713**	**3 713**	**2 895**	**2 895**	**75 692**	**75 692**
EN DOLLAR AMÉRICAIN								
Emprunts temporaires[1]	1 155	1 514					1 155	1 514
Obligations et billets	9 525	12 482	3	3	215	282	9 743	12 767
Billets à moyen terme sur le marché canadien	13	18					13	18
Billets à moyen terme sur le marché américain	1 010	1 323					1 010	1 323
Billets à moyen terme sur le marché européen	595	780					595	780
Contrats d'échange de devises	(9 106)	(11 934)	(3)	(3)	(215)	(282)	(9 324)	(12 219)
	3 192	**4 183**	–	–	–	–	**3 192**	**4 183**
EN YEN								
Obligations et billets	190 516	2 396			5 000	63	195 516	2 459
Billets à moyen terme sur le marché américain	3 392	43					3 392	43
Billets à moyen terme sur le marché européen	322 809	4 060					322 809	4 060
Contrats d'échange de devises	(177 493)	(2 232)			(5 000)	(63)	(182 493)	(2 295)
	339 224	**4 267**			–	–	**339 224**	**4 267**
Montants à reporter		77 534		3 713		2 895		84 142

ANNEXE 13

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2005

	2004							
	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement		Travaux d'organismes municipaux		Total	
Monnaie	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)	**En millions d'unités monétaires**	**Total en équivalent canadien** (en millions de dollars)
Montants reportés		77 534		3 713		2 895		84 142
EN EURO								
Obligations et billets	4 511	7 266			176	283	4 687	7 549
Billets à moyen terme sur le marché européen	939	1 514					939	1 514
Contrats d'échange de devises	(5 463)	(8 801)			(176)	(283)	(5 639)	(9 084)
	(13)	**(21)**			–	–	**(13)**	**(21)**
EN FRANC SUISSE								
Obligations et billets	507	524					507	524
Contrats d'échange de devises	3 593	3 714					3 593	3 714
	4 100	**4 238**					**4 100**	**4 238**
EN LIVRE STERLING								
Obligations et billets	198	479					198	479
Contrats d'échange de devises	(200)	(482)					(200)	(482)
	(2)	**(3)**					**(2)**	**(3)**
EN DOLLAR AUSTRALIEN								
Obligations et billets	600	599					600	599
Contrats d'échange de devises	(600)	(599)					(600)	(599)
	–	–					–	–
EN COURONNE SUÉDOISE								
Obligations et billets	501	87					501	87
Contrats d'échange de devises	(501)	(87)					(501)	(87)
	–	–					–	–
		81 748		3 713		2 895		88 356
Moins:								
Fonds d'amortissement		3 456		51				3 507
Perte de change reportée		359						359
		77 933		**3 662**		**2 895**		**84 490**

(1) Les emprunts temporaires en 2004 comprennent des acceptations et emprunts bancaires pour 461 millions de dollars, des billets de trésorerie pour 1 514 millions de dollars, des billets au pair pour 785 millions de dollars et des billets à escompte pour 194 millions de dollars.

ANNEXE 13

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2005

Fonds d'amortissement
Évolution du solde du fonds
pour l'année financière terminée le 31 mars 2005

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Solde au début	3 507	3 594
Plus:		
Versement du Fonds consolidé du revenu	149	147
Revenu net	176	266
	3 832	**4 007**
Moins:		
Sommes utilisées pour le remboursement des dettes	307	500
Solde à la fin	**3 525** (1)	**3 507** (1)

Fonds d'amortissement
État de la situation financière
au 31 mars 2005

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Placements		
Bons du trésor	35	32
Obligations et billets	3 392	3 354
	3 427	3 386
Autres éléments d'actifs		
Encaisse	4	5
Débiteurs et intérêts courus	52	67
Perte reportée sur contrats à terme	48	49
	104	121
Passif		
Gain reporté sur contrats à terme	6	
Solde du Fonds	**3 525** (1)	**3 507** (1)

(1) Incluant un montant de 60 millions de dollars (51 millions de dollars en 2004) du Fonds d'amortissement des emprunts pour financer les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et les entreprises du gouvernement.

ANNEXE 14

Dette nette

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
SOLDE AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	**(97 025)**	**(95 608)**
Redressements (note 2)	(273)	
Quote-part du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises du gouvernement	3	(40)
Augmentation de la valeur comptable nette des immobilisations	(1 083)	(1 019)
Déficit annuel	(664)	(358)
Variation annuelle de la dette nette	**(1 744)**	**(1 417)**
SOLDE À LA FIN	**(99 042)**	**(97 025)**

ANNEXE 15

Immobilisations
AU 31 MARS 2005

	Terrains	Bâtiments	Aménagements	Réseaux complexes	Matériel et équipement	Développement informatique	2005 Total	2004 Total
Coût des immobilisations							(en millions de dollars)	(note 12)
Solde d'ouverture	420	4 377	195	15 101	2 248	1 423	23 764	22 027
Acquisitions	3	211	16	1 292	198	265	1 985	1 884
Dispositions et autres	(6)	(3)	1	(2)	(45)	(60)	(115)	(102)
Moins-values								(45)
Solde de clôture	417	4 585	212	16 391	2 401	1 628	25 634	23 764
Amortissement cumulé								
Solde d'ouverture		2 063	108	8 872	1 331	655	13 029	12 311
Dépenses d'amortissement		126	12	398	202	133	871	796
Incidence des dispositions et autres			(3)	(4)	(21)	(56)	(84)	(78)
Solde de clôture	–	2 189	117	9 266	1 512	732	13 816	13 029
Immobilisations (note 4)	**417**	**2 396**	**95**	**7 125**	**889**	**896**	**11 818** [1]	**10 735** [1]

(1) Incluant des immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition pour 158 millions de dollars en 2004-2005 (166 millions de dollars en 2003-2004). Le montant d'amortissement lié à ces immobilisations s'est élevé à 10 millions de dollars en 2004-2005 (10 millions de dollars en 2003-2004). Le total des immobilisations comprend 1 164 millions de dollars de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur (921 millions de dollars pour 2003-2004) pour lesquels aucun amortissement n'est pris.

ANNEXE 16

Engagements
AU 31 MARS 2005

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Transfert pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations :		(note 12)
Commissions scolaires et institutions d'enseignement	8 845	8 086
Établissements de santé et de services sociaux	4 258	4 002
Municipalités et organismes municipaux	2 829	2 756
Autres bénéficiaires	711	520
	16 643 (1)	**15 364** (1)
Transfert pour le financement de projets d'acquisition d'immobilisations autorisés (2)		
Commissions scolaires et institutions d'enseignement	1 744	2 092
Établissements de santé et de services sociaux (3) (4)	2 637	2 465
Municipalités et organismes municipaux	1 027	1 350
Autres bénéficiaires	914	951
	6 322	**6 858**
	22 965 (5)	**22 222** (5)

(1) Les organismes bénéficiaires des transferts ont contracté leurs emprunts auprès :

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
D'entreprises du gouvernement		
Financement-Québec	9 516	7 964
Corporation d'hébergement du Québec	546	533
	10 062	**8 497**
D'institutions financières externes au gouvernement	7 393	7 775
	17 455	**16 272**
Moins : Fonds d'amortissement des réseaux (note 8)	812	908
	16 643	**15 364**

(2) Ces engagements représentent la valeur des montants autorisés, dont une partie fait déjà l'objet d'un financement pour l'acquisition d'immobilisations réalisée.

(3) Ces engagements incluent des investissements de 350 millions de dollars à réaliser au cours des prochaines années dans le cadre du Fonds pour l'équipement diagnostique et médical créé par le gouvernement du Canada à la suite de la rencontre des premiers ministres de février 2003.

(4) Ces engagements incluent des investissements de 112 millions de dollars à réaliser au cours des prochaines années en conformité à l'entente intervenue en mars 2005 entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec.

(5) Les engagements en monnaies étrangères sont indiqués en équivalent canadien aux taux en vigueur au 31 mars et tiennent compte des contrats d'échange de devises.

ANNEXE 16

Engagements (suite)
AU 31 MARS 2005

Échéancier sommaire des engagements de transfert pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations

Échéance	Commissions scolaires	Collèges d'enseignement général et professionnel	Universités	Établissements de santé et de services sociaux	Municipalités et organismes municipaux	Autres bénéficiaires	Total
						(en millions de dollars)	
2006	791	213	309	596	338	86	2 333
2007	540	249	473	628	317	96	2 303
2008	600	149	271	469	297	98	1 884
2009	930	271	340	633	269	84	2 527
2010	670	271	380	822	224	76	2 443
	3 531	1 153	1 773	3 148	1 445	440	11 490
2011-2015	1 025	457	566	945	824	151	3 968
2016-2020	113	109	75	115	321	107	840
2021-2025	19	11	10	45	138	13	236
2026-2030		3		5	70		78
2031-2035					27		27
2036-2040					4		4
	4 688	**1 733**	**2 424**	**4 258**	**2 829**	**711**	**16 643**

Note : L'échéancier est déterminé selon les dates indiquées aux obligations ou billets à la date de l'arrêté des comptes. Tout refinancement effectué après cette date affectera l'échéancier ci-dessus.

ANNEXE 16

Engagements (suite)
AU 31 MARS 2005

Ententes entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec

Une entente a été signée en février 2002 entre le gouvernement et les Cris du Québec dans le but de favoriser une plus grande autonomie et une prise en charge par ces derniers de leur développement. Elle permet également une implication accrue des Cris dans les activités de développement économique sur le territoire conventionné de la Baie James.

Dans ce cadre, il est prévu notamment le versement sur une durée de 50 ans, soit de 2002-2003 à 2051-2052, de paiements de transfert annuels au bénéfice des Cris de la Baie James. En contrepartie, ces derniers assument les obligations du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James relativement à certaines dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois sur le développement économique et communautaire des Cris. Les versements annuels prévus au cours des prochaines années sont de 70 millions de dollars jusqu'en 2052.

En conformité avec l'entente de février 2002, une nouvelle entente a été signée en mars 2005 précisant le cadre financier et les règles de financement par le gouvernement et les responsabilités du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, en matière d'organisation et de prestations de services de santé et de services sociaux pour la population crie, pour la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2009 et à l'égard de certains éléments allant jusqu'au 31 mars 2033. Au 31 mars 2005, le solde à verser est de 625 millions de dollars.

Ententes entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral du Canada

Le gouvernement fédéral du Canada effectue des paiements aux provinces pour la péréquation et le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCS et TCPS). Ces paiements sont initialement effectués sur la base d'estimations qui sont révisées en octobre et février de chaque année pendant une période de 30 mois après la fin d'une année financière. En février 2004, lors de la publication des estimations révisées, plusieurs provinces ont été informées d'une baisse substantielle de leurs transferts à la péréquation et aux TCS et TCPS en raison de révisions importantes aux données de population, à la suite du recensement de 2001, et aux données sur les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés. Afin de réduire le choc sur le cadre financier des provinces des années 2003-2004 et 2004-2005, le gouvernement fédéral a accepté, par l'adoption de dispositions législatives et réglementaires, de mettre en place des mécanismes d'atténuation. Le principal est le report de l'impact découlant de ces révisions aux années suivantes. Ainsi, les provinces peuvent lui rembourser leur manque à gagner sur une période de dix ans et ce, à compter de 2006-2007. Pour le Québec, le report de remboursement des transferts fédéraux relativement aux années financières 2003-2004 et 2004-2005, à la suite de l'application de ces dispositions du gouvernement fédéral, sont respectivement pour ces deux années de 1 161 millions de dollars et de 1 216 millions de dollars, pour un total de 2 377 millions de dollars.

ANNEXE 16

Engagements (suite)
AU 31 MARS 2005

Ententes entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral du Canada (suite)

Par ailleurs, en février 2002, le gouvernement fédéral a modifié la méthodologie utilisée pour mesurer la capacité fiscale des provinces à l'impôt foncier pour les fins de la péréquation. Cette modification aurait entraîné pour le Québec une baisse cumulative de ses paiements de péréquation de 656 millions de dollars en 2001-2002 et 2002-2003. Afin d'atténuer l'impact de cette modification sur le cadre financier du gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral a accepté que ce dernier lui rembourse cette somme sur cinq ans, à compter de 2003-2004. Ainsi, un montant de 131 millions de dollars a été remboursé en 2003-2004 et 2004-2005, laissant un solde de 394 millions de dollars à rembourser au cours des trois prochaines années.

Enfin, depuis 1974, à la suite de l'abolition du programme fédéral d'allocations aux jeunes pour lequel le Québec avait obtenu en 1964 un droit de retrait avec compensation fiscale, le gouvernement du Québec rembourse au gouvernement fédéral une somme équivalant à 3 % de l'impôt fédéral de base perçu au Québec. Entre 1974 et 1988, le remboursement s'effectuait en déduction des paiements de péréquation versés au gouvernement du Québec. En 1988, le gouvernement fédéral a convenu avec le gouvernement du Québec que le remboursement du transfert fiscal afférent aux allocations aux jeunes s'effectue en deux versements le 1er avril de chaque année financière : l'un représentant la valeur du transfert fiscal pour les six derniers mois de l'année financière précédente et l'autre, celle des six premiers mois de l'année financière qui débute. Conformément à cette entente, un versement de 299 millions de dollars afférent à l'année financière 2004-2005 a été effectué le 1er avril 2005, soit dans l'année financière 2005-2006.

Le tableau qui suit montre qu'au 31 mars 2005, le montant de transferts à rembourser au gouvernement fédéral par le gouvernement du Québec s'établit à 3 070 millions de dollars.

Montants de transferts du gouvernement fédéral du Canada à rembourser au 31 mars
(en millions de dollars)

	2005	2004
Révision des données de la population et de revenus fiscaux	2 377	1 161
Révision de la méthodologie de mesure de capacité fiscale à l'impôt foncier	394	525
Transfert fiscal au titre des allocations aux jeunes afférentes aux six derniers mois de l'exercice en cours	299	293
	3 070	**1 979**

ANNEXE 17

Éventualités
AU 31 MARS 2005

Interventions financières garanties

	2005	2004
	(en millions de dollars)	
Entreprises et organismes du gouvernement		
Hydro-Québec [1]	33 883	34 917
Investissement Québec [1]	2 941	2 326 [2]
Société d'habitation du Québec [1]	807	745
Autres	261	215 [2]
	37 892	**38 203**
Particuliers et sociétés		
Prêts aux producteurs agricoles et forestiers [1]	4 264	4 292
Prêts aux étudiants [1]	2 974	2 959
Autres prêts	95	89
	7 333	**7 340**
Total des interventions financières garanties	**45 225**	**45 543**
Moins :		
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties	**571**	**663**
INTERVENTIONS FINANCIÈRES GARANTIES NETTES	**44 654**	**44 880**

(1) Voir l'information additionnelle dans les pages suivantes.
(2) Le montant comparatif de 2004 a été ajusté pour le rendre comparable à celui de 2005.

ANNEXE 17

Éventualités (suite)
AU 31 MARS 2005

Garanties d'emprunts d'Hydro-Québec (1) (2)

	2005		2004
	Autorisé	Passif éventuel (3)	Passif éventuel (3)
		(en millions de dollars)	
Obligations négociables			
En dollar canadien	14 229	10 929	12 653
En dollar américain	9 616	9 616	10 418
Autres monnaies	700	700	739
	24 545	**21 245**	**23 810**
Emprunts et autres			
En dollar canadien (4) (5)	12 525	10 717	8 511
En dollar américain	9 637	1 571	1 900
Autres monnaies	3 850	1 413	1 520
	26 012	**13 701**	**11 931**
Total	**50 557**	**34 946**	**35 741**
Moins : Fonds d'amortissement		1 063	824
	50 557	**33 883**	**34 917**

(1) Le gouvernement du Québec, seul actionnaire, garantit les emprunts contractés en différentes monnaies par Hydro-Québec. La valeur des actifs de cette entreprise s'élève à 58 900 millions de dollars au 31 mars 2005.

(2) Les emprunts garantis portent intérêt à taux fixes et variables et échoient à différentes dates jusqu'à l'an 2060.

(3) Les emprunts garantis apparaissent en équivalent canadien aux taux en vigueur au 31 mars 2005.

(4) Incluant la garantie financière pour Gentilly-II au montant de 525 millions de dollars pour laquelle Hydro-Québec a constitué une fiducie au montant de 28 millions de dollars.

(5) Incluant un montant de 394 millions de dollars représentant une dette à perpétuité.

ANNEXE 17

Éventualités (suite)
AU 31 MARS 2005

Garanties d'emprunts d'Investissement Québec (1)

	2005		2004
	Autorisé	Passif éventuel	Passif éventuel
		(en millions de dollars)	
Garanties d'emprunts en vigueur (2)	2 000	1 727	1 480
Garanties d'emprunts autorisées non en vigueur	1 214	1 214	846 (3)
	3 214	**2 941**	**2 326**
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties		**(112)**	**(186)**
		2 829	**2 140**

(1) Le gouvernement garantit le paiement en capital et intérêts en vertu de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c. I-16.1).
(2) La valeur totale des sûretés et des cautions reçues en contrepartie des garanties est de 1 391 millions de dollars au 31 mars 2005 (1 015 millions de dollars au 31 mars 2004).
(3) Le montant comparatif de 2004 a été ajusté pour le rendre comparable à celui de 2005.

Garanties des prêts aux producteurs agricoles et forestiers (1)

	2005		2004
	Autorisé	Passif éventuel	Passif éventuel
		(en millions de dollars)	
Loi sur La Financière agricole du Québec (L.R.Q., c. L-0.1)	4 100	4 100	4 111
Diverses lois	164	164	181
	4 264	**4 264**	**4 292**
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties		**(62)**	**(67)**
		4 202	**4 225**

(1) Les soldes des montants en principal et en intérêts des prêts à l'égard desquels le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers assure les remboursements des pertes ainsi que les frais y afférents.

ANNEXE 17

Éventualités (suite)
AU 31 MARS 2005

Garanties accordées par la Société d'habitation du Québec (1)

	2005		2004
	Autorisé	Passif éventuel	Passif éventuel
		(en millions de dollars)	
Garanties de prêts			
Programmes Achat-rénovation, AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec - volet social et communautaire (2)	424	424	347
Autres garanties			
Programmes Aide au logement populaire, OBNL - Privé et Logement en régions éloignées (3)	383	383	398
	807	**807**	**745**
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties		(9)	(8)
		798	**737**

(1) La Société d'habitation du Québec (SHQ) accorde des garanties en vertu de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8).

(2) Prêts garantis par la SHQ auprès des institutions financières et accordés à des organismes à but non lucratif ou à des coopératives pour une période de 25 ans ou de 35 ans suite à une acceptation de prolongation de la part de la SHQ. Le capital et les intérêts sont assumés par l'organisme. Ces prêts financent le coût de l'immeuble.

(3) Prêts garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) avec laquelle la SHQ a conclu des accords en vertu desquels elle s'est engagée à acheter les propriétés reprises par la SCHL, à la suite du défaut de paiement d'un emprunteur, pour une somme correspondant à la valeur de la réclamation payée au prêteur agréé plus les frais accessoires. Les garanties accordées pour les programmes mentionnés ci-dessus couvrent des périodes de 25 ans, sauf celles ayant trait aux prêts accordés dans les régions urbaines pour les programmes OBNL-Privé qui sont de 35 ans. Le capital et les intérêts sur ces prêts sont à la charge des organismes. Ces prêts financent le coût de l'immeuble.

ANNEXE 17

Éventualités (suite)
AU 31 MARS 2005

Garanties des prêts aux étudiants (1)

	2005		2004
	Autorisé	Passif éventuel	Passif éventuel
		(en millions de dollars)	
Prêts pour lesquels le remboursement des intérêts est à la charge du gouvernement tant que l'emprunteur est étudiant	1 164	1 164	1 002
Prêts pour lesquels le remboursement du capital et des intérêts est à la charge de l'emprunteur	1 790	1 790	1 926
Prêts pour l'achat d'un micro-ordinateur pour lesquels le remboursement des intérêts est à la charge de l'emprunteur	20	20	31
	2 974	**2 974**	**2 959**
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties		**(375)**	**(383)**
		2 599	**2 576**

(1) Le gouvernement du Québec garantit à toute institution de crédit le remboursement des pertes de principal et d'intérêts en vertu de la Loi sur l'aide financière aux études (L.R.Q., c. A-13.3).

ANNEXE 18

Sommaire des opérations fiduciaires exercées par des organismes et fonds du gouvernement
AU 31 MARS 2005

	2005				2004
	Passif	Actif	Augmentation (diminution) de l'avoir cumulé	Avoir net	Avoir net
			(en millions de dollars)		
Caisse de dépôt et placement du Québec[1]	44 767	147 200	13 035	102 433	89 398
Comité Centraide - secteur public[1]	9	9			
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances[1]					
RREGOP	55	34 569	3 357	34 514	31 157
RRPE	6	5 598	608	5 592	4 984
Autres régimes	28	355	31	327	296
Commission de la construction du Québec[1]					
Fonds général d'administration	80	87	11	7	(4)
Régime supplémentaire de rentes - compte général	552	3 577	1	3 025	3 024
Régime supplémentaire de rentes - compte des retraités	4	4 049	729	4 045	3 316
Autres	616	2 252	239	1 636	1 397
Curateur public	75	352	3	277	274
Fonds central pour le bénéfice des personnes incarcérées[1]		2		2	2
Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec		4	(1)	4	5
Fonds d'assurance-récolte et Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles	543	304	68	(239)	(307)
Fonds des cautionnements des agents de voyages	3	3	3		(3)
Fonds des pensions alimentaires	301	301			
Fonds d'indemnisation des services financiers	11	7	(1)	(4)	(3)
Fonds du compte de stabilisation du revenu agricole	5	5			
Fonds du régime tripartite d'assurance revenu brut à l'égard des récoltes			(14)		14
Fonds en fidéicommis	405	405			
Montants à reporter	**47 460**	**199 079**	**18 069**	**151 619**	**133 550**

ANNEXE 18

Sommaire des opérations fiduciaires exercées par des organismes et fonds du gouvernement (suite)
AU 31 MARS 2005

	2005				2004
	Passif	Actif	Augmentation (diminution) de l'avoir cumulé	Avoir net	Avoir net
			(en millions de dollars)		
Montants reportés	**47 460**	**199 079**	**18 069**	**151 619**	**133 550**
Fonds national de formation de la main-d'œuvre	2	91	2	89	87
Hydro-Québec - Régime de retraite[1]	30	10 012	765	9 982	9 217
Régie des rentes du Québec					
Fonds du régime de rentes du Québec	392	23 657	3 024	23 265	20 241
Autres	15	22	2	7	5
	47 899	**232 861**	**21 862**	**184 962**	**163 100**
Moins : Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec		72 288	8 387	72 288	63 901
	47 899	**160 573**	**13 475**	**112 674**	**99 199**

(1) États financiers au 31 décembre 2004.

ANNEXE 19

Information financière sur les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation exclus du périmètre comptable du gouvernement

AU 31 MARS 2005

Résultats, excédents (déficits) annuels et cumulés de fonctionnement [1]

	2005				2004			
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit) annuel	Excédents (déficits) cumulés [2]	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit) annuel	Excédents (déficits) cumulés
	(en millions de dollars)							
Santé et services sociaux								
Agences [3]	166	165	1	9	166	167	(1)	8
Établissements publics	13 560	13 769	(209)	(1 176)	13 074	13 422	(348)	(953)
	13 726	**13 934**	**(208)**	**(1 167)**	**13 240**	**13 589**	**(349)**	**(945)**
Éducation								
Commissions scolaires [4]	**8 679**	**8 705**	**(26)**	**236**	**8 703**	**8 645**	**58**	**234**
Collèges [4]	**1 496**	**1 495**	**1**	**37**	**1 482**	**1 480**	**2**	**36**
Universités [5]	**2 831**	**2 793**	**38**	**(209)**	**2 617**	**2 593**	**24**	**(218)**

(1) L'information financière publiée a été extraite des derniers états financiers vérifiés disponibles en conformité avec les conventions comptables en vigueur dans les réseaux. L'information financière regroupe uniquement les données financières des fonds d'exploitation. L'information présentée exclut donc les données des autres fonds, notamment les fonds de dotation, à destination spéciale, affectés, avec restrictions, en fiducie et d'immobilisations.

(2) Incluant les redressements apportés par les réseaux aux excédents (déficits) cumulés au début, soit (14) millions de dollars pour les établissements de santé publics, 28 millions de dollars pour les commissions scolaires, et (29) millions de dollars pour les universités.

(3) Le 30 janvier 2004, les régies régionales de la santé et des services sociaux sont devenues des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

(4) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 30 juin 2004 et au 30 juin 2003.

(5) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 31 mai 2004 et au 31 mai 2003.

Finances
Québec

VOLUME

VOLUME

2

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

VOLUME

2 Comptes publics

2004 › 2005

Revenus, crédits, dépenses et investissements du Fonds consolidé du revenu et informations financières sur les fonds spéciaux du gouvernement du Québec

Année financière terminée le 31 mars 2005

Québec

COMPTES PUBLICS 2004-2005

VOLUME 2

REVENUS, CRÉDITS, DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU ET INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES FONDS SPÉCIAUX DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Année financière terminée le 31 mars 2005

Publiés conformément aux dispositions de l'article 86
de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)

Finances Québec

ISSN 0706-2869
ISBN 2-550-45599-1
ISBN 2-550-45600-9 (PDF)

Dépôt légal – 4e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

SECTION

NOTES EXPLICATIVES

Contenu du volume
Liste et définitions des supercatégories et catégories de dépenses et autres coûts

Sommaires des revenus, des crédits, des dépenses et des autres coûts, rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits et état de l'emploi des crédits 1

Détail des revenus, des crédits, des dépenses et des autres coûts 2

Informations financières sommaires sur les fonds spéciaux 3

NOTES EXPLICATIVES

CONTENU DU VOLUME

Le **volume 2 est publié en trois sections**. Les deux premières sections rendent compte des opérations des entités dont les revenus appartiennent au Fonds consolidé du revenu ou au Fonds des services de santé ainsi que celles dont le fonctionnement est pourvu par des allocations du Parlement provenant de ces fonds. Ces entités sont les ministères et les organismes budgétaires, l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne ainsi que les autres portefeuilles. La troisième section présente des informations financières sommaires sur les fonds spéciaux.

Dans la présente publication, pour des fins de présentation, le terme «portefeuille» est utilisé pour représenter l'Assemblée nationale, les personnes qu'elle désigne et chacun des autres portefeuilles.

La **section 1** comprend des informations sommaires concernant les revenus, les crédits, les dépenses et les autres coûts ainsi que le rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits et l'état de l'emploi des crédits.

La **section 2** présente, pour chacun des portefeuilles, le détail des revenus, des dépenses, des autres coûts et des crédits autorisés, ajustés dans le cas des crédits permanents des dépenses et des coûts en investissement effectués en plus des montants inscrits aux crédits initiaux, crédits supplémentaires et mandat spécial.

On y retrouve plus particulièrement:

- les revenus par catégories, sous-catégories et sous-sous-catégories;
- les crédits autorisés, les dépenses et les autres coûts par programmes, éléments, supercatégories et catégories;
- les transferts par objets d'aide et genres de bénéficiaires.

Les modalités de comptabilisation des revenus, des dépenses et des autres coûts sont conformes aux conventions comptables énoncées aux États financiers consolidés du gouvernement (Volume 1).

La **section 3** présente des informations financières sommaires pour chacun des fonds spéciaux: revenus et dépenses, actif et passif, et, solde du fonds.

Dans le présent volume, les données étant arrondies, les montants inscrits en milliers de dollars peuvent varier de 1 millier de dollars à la hausse ou à la baisse dans différents tableaux par rapport à une présentation au dollar.

Les renseignements concernant la rémunération, les fournisseurs de biens et de services, les bénéficiaires de transferts et les fonds spéciaux ayant bénéficié d'affectations, sont disponibles pour consultation sur le site Web du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

LISTE ET DÉFINITIONS DES SUPERCATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES ET AUTRES COÛTS

SUPERCATÉGORIES

- *Rémunération*
  Cette supercatégorie comprend les dépenses d'opération encourues pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, tels que les étudiants et les saisonniers du secteur public. Elle comprend également les traitements et les indemnités versés aux membres de l'Assemblée nationale, aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec, et finalement, elle comprend les avantages sociaux et les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur;

- *Fonctionnement*
  Cette supercatégorie comprend, à l'exclusion des dépenses de rémunération, les dépenses d'opération encourues pour l'acquisition, la location-exploitation et l'utilisation de biens et de services. Les dépenses de fonctionnement incluent également l'amortissement des immobilisations;

- *Service de la dette*
  Cette supercatégorie comprend les intérêts du service de la dette directe, les intérêts sur le compte des régimes de retraite, l'amortissement des frais reportés et des gains et pertes de change non réalisés, les dépenses de change et les frais associés à la gestion de la dette;

- *Affectation à un fonds spécial*
  Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues par un ministère ou un organisme pour assumer la totalité ou une partie des dépenses imputées sur un fonds spécial qu'il administre, afin notamment d'en assurer l'équilibre financier;

- *Transfert*
  Cette supercatégorie comprend les dépenses qui ne constituent pas pour le gouvernement des acquisitions directes de biens ou de services et dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes;

NOTES EXPLICATIVES (suite)

LISTE ET DÉFINITIONS DES SUPERCATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES ET AUTRES COÛTS (suite)

SUPERCATÉGORIES (suite)

- *Créances douteuses et autres provisions*
  Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant de la variation de la «Provision pour créances douteuses» et de la «Provision pour pertes sur interventions financières garanties par le gouvernement»;

- *Immobilisations*
  Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les frais encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations. Elle inclut également les coûts de la nature de ceux identifiés aux supercatégories «Rémunération», «Fonctionnement» et «Service de la dette», lorsqu'ils sont encourus pour la réalisation d'investissements en immobilisations;

- *Prêts, placements, avances et autres*
  Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle regroupe, entre autres, les paiements à effectuer en vue d'acquérir certains éléments de l'actif. On y retrouve les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et entreprises du gouvernement, ainsi que l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds locaux et celles accordées aux employés du gouvernement sont également incluses dans cette supercatégorie. Elle comprend également les déboursés qui n'entraînent pas de dépenses, les engagements étant portés à la dette nette et au déficit cumulé.

CATÉGORIES

Les **catégories** «Rémunération», «Fonctionnement», «Service de la dette», «Créances douteuses et autres provisions», «Immobilisations» et «Prêts, placements, avances et autres» sont les seules composantes des supercatégories du même nom dont la définition s'applique à la catégorie correspondante.

Les supercatégories «Transfert» et «Affectation à un fonds spécial» se subdivisent selon les catégories suivantes:

- Transfert - *Rémunération* qui comprend les transferts pour la rémunération du personnel d'organismes et d'entreprises du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux;

- Transfert - *Fonctionnement* qui comprend les transferts pour le fonctionnement, autres que pour la rémunération, des organismes et entreprises du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux;

- Transfert - *Capital* qui comprend les transferts pour l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations;

- Transfert - *Intérêt* qui comprend les transferts pour le paiement des intérêts sur emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une entreprise, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement;

- Transfert - *Support* qui comprend les transferts destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories «Transfert - rémunération», «Transfert - fonctionnement», «Transfert - capital» et «Transfert - intérêt»;

- Affectation à un fonds spécial - *Rémunération* qui comprend les affectations pour la rémunération du personnel affecté à un fonds spécial;

- Affectation à un fonds spécial - *Fonctionnement* qui comprend les affectations pour le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial;

- Affectation à un fonds spécial - *Capital* qui comprend les affectations pour l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial;

- Affectation à un fonds spécial - *Intérêt* qui comprend les affectations pour les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial;

- Affectation à un fonds spécial - *Support* qui comprend les affectations destinées à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

SECTION 1

Sommaires des revenus, des crédits, des dépenses et des autres coûts, rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits et état de l'emploi des crédits

SECTION 1

SOMMAIRES DES REVENUS, DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS, RAPPORT DE L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS SUR LES CRÉDITS ET ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Sommaire des revenus par catégories	1-2
Sommaire des revenus divers et des revenus de transfert du gouvernement du Canada	1-2
Sommaire du budget de dépenses et des crédits autorisés de dépenses	1-4
Rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits et état de l'emploi des crédits	1-6
Sommaire des crédits, des dépenses et des autres coûts par portefeuilles	1-8
Sommaire des crédits, des dépenses et des autres coûts par missions	1-12
Sommaire des crédits autorisés et des dépenses par portefeuilles, ministères et organismes et par supercatégories de dépenses	1-30
Sommaire des dépenses de transfert	1-38
Sommaire des dépenses d'affectation à un fonds spécial	1-40
Sommaire de la rémunération par supercatégories	1-41

SOMMAIRE DES REVENUS PAR CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail page		Impôt sur le revenu et les biens	Taxes à la consommation	Droits et permis
1	2-3	Assemblée nationale			
2	2-9	Personnes désignées par l'Assemblée nationale			
3	2-17	Affaires municipales, Sport et Loisir			4 678
4	2-32	Agriculture, Pêcheries et Alimentation			9 000
5	2-39	Conseil du trésor et Administration gouvernementale			
6	2-49	Conseil exécutif			
7	2-57	Culture et Communications			
8	2-65	Développement économique et régional et Recherche			999
9	2-75	Éducation			
10	2-85	Emploi, Solidarité sociale et Famille			40
11	2-96	Environnement			3 875
12	2-104	Finances	4 873 620		43 457
13	2-115	Justice			365
14	2-123	Relations avec les citoyens et Immigration			35 631
15	2-133	Relations internationales			
16	2-139	Ressources naturelles, Faune et Parcs			253 277
17	2-150	Revenu	20 989 636	12 199 054	72 042
18	2-157	Santé et Services sociaux			1 533
19	2-166	Sécurité publique			34 944
20	2-176	Transports			713 659
21	2-185	Travail			43 520
			25 863 256	**12 199 054**	**1 217 020**

1 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

SOMMAIRE DES REVENUS DIVERS ET DES REVENUS DE TRANSFERT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail page		Revenus divers et autres rentrées	Comptes à fin déterminée
1	2-3	Assemblée nationale	2 444	2 385
2	2-9	Personnes désignées par l'Assemblée nationale	(994)	196
3	2-17	Affaires municipales, Sport et Loisir	1 785	
4	2-32	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	11 683	9 503
5	2-39	Conseil du trésor et Administration gouvernementale	7 373	
6	2-49	Conseil exécutif	52 828	52 021
7	2-57	Culture et Communications	3 399	2 358
8	2-65	Développement économique et régional et Recherche	9 639	427
9	2-75	Éducation	56 152	858
10	2-85	Emploi, Solidarité sociale et Famille	131 092	101
11	2-96	Environnement	7 577	3 075
12	2-104	Finances	180 403	
13	2-115	Justice	130 372	5 250
14	2-123	Relations avec les citoyens et Immigration	32 435	353
15	2-133	Relations internationales	593	485
16	2-139	Ressources naturelles, Faune et Parcs	20 228	3 423
17	2-150	Revenu	611 948	125 113
18	2-157	Santé et Services sociaux	142 825	48 777
19	2-166	Sécurité publique	14 263	6 459
20	2-176	Transports	12 382	60
21	2-185	Travail	2 492	2 407
			1 430 919	**263 251**

Revenus divers	Revenus provenant des entreprises du gouvernement	Total des revenus autonomes	Transferts du gouvernement du Canada	Total des revenus 2005 [1]	Total des revenus 2004	
59		59		59	108	1
(1 190)		(1 190)		(1 190)	846	2
1 785		6 463		6 463	7 477	3
2 180		11 180		11 180	13 372	4
7 373		7 373		7 373	19 357	5
807		807		807	829	6
1 041		1 041		1 041	1 718	7
9 212		10 211		10 211	7 049	8
55 294		55 294	97 549	152 843	156 399	9
130 991		131 031	655 021	786 052	790 478	10
4 502		8 377	653	9 030	7 177	11
180 403	4 345 592	9 443 072	8 181 476	17 624 548	16 949 569	12
125 122		125 487	26 118	151 605	167 175	13
32 082		67 713	156 430	224 143	210 041	14
108		108		108	297	15
16 805		270 082		270 082	158 555	16
486 835		33 747 567		33 747 567	32 094 578	17
94 048		95 581	111 904	207 485	300 518	18
7 804		42 748	8	42 756	54 828	19
12 322		725 981	327	726 308	724 998	20
85		43 605		43 605	44 621	21
1 167 668	**4 345 592**	**44 792 590**	**9 229 486**	**54 022 076**	**51 709 990**	

=	Revenus divers		Total des transferts du gouvernement du Canada	-	Comptes à fin déterminée	=	Transferts du gouvernement du Canada	
	59							1
	(1 190)							2
	1 785		48 059		48 059			3
	2 180		258 834		258 834			4
	7 373							5
	807							6
	1 041							7
	9 212		(28)		(28)			8
	55 294		193 575		96 026		97 549	9
	130 991		658 612		3 591		655 021	10
	4 502		653				653	11
	180 403		8 181 476				8 181 476	12
	125 122		26 501		383		26 118	13
	32 082		156 430				156 430	14
	108							15
	16 805		495		495			16
	486 835							17
	94 048		111 904				111 904	18
	7 804		7 428		7 420		8	19
	12 322		39 993		39 666		327	20
	85							21
	1 167 668		**9 683 932**		**454 446**		**9 229 486**	

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS AUTORISÉS DE DÉPENSES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

		Budget de dépenses	Amortissement	Crédits initiaux [1]
			(-)	=
1	Assemblée nationale	94 304	4 570	89 734
2	Personnes désignées par l'Assemblée nationale	54 403	1 472	52 931
3	Affaires municipales, Sport et Loisir	1 693 932	3 659	1 690 273
4	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	647 054	9 833	637 221
5	Conseil du trésor et Administration gouvernementale	568 279	1 961	566 318
6	Conseil exécutif	263 509	673	262 836
7	Culture et Communications	534 392	1 570	532 822
8	Développement économique et régional et Recherche	810 971	2 559	808 412
9	Éducation	11 782 571	10 649	11 771 922
10	Emploi, Solidarité sociale et Famille	5 970 293	1 165	5 969 128
11	Environnement	165 143	7 257	157 886
12	Finances (excluant le service de la dette)	220 843	2 885	217 958
13	Justice	572 525	6 388	566 137
14	Relations avec les citoyens et Immigration	177 014	5 276	171 738
15	Relations internationales	100 551	1 020	99 531
16	Ressources naturelles, Faune et Parcs	438 831	14 117	424 714
17	Revenu	619 671	1 500	618 171
18	Santé et Services sociaux	20 073 728	1 902	20 071 826
19	Sécurité publique	894 088	17 299	876 789
20	Transports	1 648 599	114 772	1 533 827
21	Travail	64 796	1 715	63 081
	Total des programmes	47 395 497	212 242	47 183 255
	Finances (service de la dette)	6 939 000		6 939 000
	Total	**54 334 497**	**212 242**	**54 122 255**

1 Crédits de l'année en cours, ceux déjà votés dont les reports et les crédits votés sur plus d'un an.
2 Crédits supplémentaires autorisés par lois, crédits associés aux crédits au net, crédits associés aux produits d'aliénation, virements, transferts de juridiction et autres crédits permanents.

Variations de crédits [2]	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	Dépenses	
+, (-)	=		+	=	
(550)	89 184	87 761	5 638	93 399	1
942	53 873	53 318	1 370	54 688	2
11 880	1 702 153	1 648 698	3 760	1 652 458	3
18 650	655 871	654 598	7 539	662 137	4
267 669	833 987	1 152 928	34	1 152 962	5
(28 962)	233 874	208 982	825	209 807	6
2 598	535 420	523 260	1 787	525 047	7
7 090	815 502	739 830	3 538	743 368	8
34 803	11 806 725	11 686 617	10 915	11 697 532	9
13 559	5 982 687	5 953 615	1 132	5 954 747	10
4 621	162 507	161 448	6 859	168 307	11
(62 365)	155 593	109 801	2 255	112 056	12
52 932	619 069	599 387	11 856	611 243	13
38 312	210 050	209 116	5 257	214 373	14
5 383	104 914	101 940	909	102 849	15
21 835	446 549	427 885	17 916	445 801	16
329 877	948 048	904 715	1 094	905 809	17
193 873	20 265 699	20 109 941	1 753	20 111 694	18
58 498	935 287	926 718	16 890	943 608	19
7 024	1 540 851	1 518 307	111 502	1 629 809	20
13 359	76 440	73 975	2 096	76 071	21
991 028	48 174 283	47 852 840	214 925	48 067 765	
	6 939 000	6 853 239		6 853 239	
991 028	**55 113 283**	**54 706 079**	**214 925**	**54 921 004**	

RAPPORT DE L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS SUR LES CRÉDITS ET ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Année financière terminée le 31 mars 2005

RAPPORT DE L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS SUR LES CRÉDITS

Le Parlement autorise le gouvernement par des lois sur les crédits annuels (crédits votés) et par des crédits permanents prévus dans d'autres lois, à effectuer, à même le Fonds consolidé du revenu, des dépenses, des acquisitions d'immobilisations et des prêts, placements, avances et autres.

Chacun des programmes de l'Assemblée nationale, des Personnes désignées par l'Assemblée nationale et des autres portefeuilles est constitué de crédits votés et le cas échéant de crédits permanents. L'autorisation d'effectuer des dépenses sur les crédits permanents n'est pas limitative. Les soldes inutilisés des crédits votés à la fin de l'année financière deviennent périmés, sauf dans la mesure prévue par la loi. L'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits votés doit être porté aux comptes de l'année et payé à même les crédits de l'année financière suivante. Un tel excédent, s'il se produit, doit faire l'objet d'un rapport dans les Comptes publics conformément aux dispositions de l'article 86 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001).

L'état de l'emploi des crédits de l'année financière terminée le 31 mars 2005 démontre qu'aucun excédent des dépenses et des autres coûts du gouvernement portés aux comptes sur les crédits votés n'a été constaté au cours de cette année financière à l'exception de 334 924 milliers de dollars au programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor – du Conseil du trésor et Administration gouvernementale, qui seront imputés aux crédits alloués à cette fin par le Parlement dans l'année 2005-2006, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001). Pour les autres programmes, les crédits votés étaient suffisants pour l'inscription de toutes les dépenses et des autres coûts contractés pour les biens et services acquis, les affectations et les transferts dus imputables sur ces crédits.

Le sous-ministre des Finances,

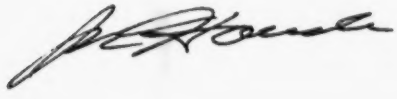

Jean Houde

Le contrôleur des finances,

Carole Boisvert, CA

Québec, le 30 novembre 2005

RAPPORT DE L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS SUR LES CRÉDITS ET ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

	CRÉDITS AUTORISÉS		CRÉDITS UTILISÉS		CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Votés		
	Votés	Permanents	Votés	Permanents	Reports	Autres	Permanents
Assemblée nationale		93 420		91 982			1 438
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	30 181	26 058	29 889	25 237	103	189	821
Affaires municipales, Sport et Loisir	1 721 667	324	1 658 439	33	1 948	61 280	291
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	672 823	248	666 320	238	58	6 445	10
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	536 748	312 991	854 531	301 417	2 375	(320 158)	11 574
Conseil exécutif	232 892	1 998	207 423	1 998	1 549	23 920	
Culture et Communications	540 200	2 111	524 253	2 111	2 948	12 999	
Développement économique et régional et Recherche	895 146	4 596	754 950	4 596	3 704	136 492	
Éducation	11 269 770	715 081	11 110 204	684 463	4 259	155 307	30 618
Emploi, Solidarité sociale et Famille	5 972 253	11 332	5 943 062	11 160	11 647	17 544	172
Environnement	178 500	437	172 916	302	4 215	1 369	135
Finances (excluant le service de la dette)	152 637	10 005	102 237	9 630	3 036	47 364	375
Justice	517 357	130 536	497 561	123 625	2 968	16 828	6 911
Relations avec les citoyens et Immigration	211 618	11 701	207 785	11 387	1 558	2 275	314
Relations internationales	106 038	585	102 406	585	2 265	1 367	
Ressources naturelles, Faune et Parcs	480 957	6 194	444 944	4 433	8 341	27 672	1 761
Revenu	500 663	450 426	475 749	431 446	11 770	13 144	18 980
Santé et Services sociaux	11 878 326	8 390 056	11 855 321	8 256 936	3 829	19 176	133 120
Sécurité publique	942 636	22 356	922 012	22 336	3 250	17 374	20
Transports	1 580 020	4 054	1 552 074	4 054	16 076	11 870	
Travail	85 888	3 009	74 145	3 009	1 664	10 079	
	38 506 320	10 197 518	38 156 221	9 990 978	87 563	262 536	206 540
Finances (service de la dette)		6 939 000		6 853 239			85 761
	38 506 320	**17 136 518** [1]	**38 156 221**	**16 844 217**	**87 563**	**262 536**	**292 301**
Dépenses *	37 983 176	17 130 111	37 884 420	16 838 817	87 563	11 193	291 294
Prêts, placements, avances et autres	231 539	180	95 402	180		136 137	
Immobilisations	291 605	6 227	176 399	5 220		115 206	1 007
	38 506 320	**17 136 518** [1]	**38 156 221**	**16 844 217**	**87 563**	**262 536**	**292 301**

1 Crédits permanents:

Inclus dans les prévisions budgétaires	16 560 321	16 268 020	292 301
Non inclus dans les prévisions budgétaires	576 197	576 197	
	17 136 518	**16 844 217**	**292 301**

* Excluant l'amortissement des immobilisations pour 214 925 qui ne requiert pas de crédits et les ajustements négatifs de provisions pour 17 158.

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PORTEFEUILLES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail page		CRÉDITS		CRÉDITS INITIAUX		
			Dépenses	Investissements	Votés et permanents	Déjà votés	
						Reports	Votés sur plus d'un an
					+	+	+
1	2-4	Assemblée nationale	89 734	4 474	94 208		
2	2-10	Personnes désignées par l'Assemblée nationale	52 931	3 395	56 110	216	
3	2-18	Affaires municipales, Sport et Loisir	1 690 273	5 961	1 689 343	6 891	
4	2-34	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	637 221	21 218	656 991	1 448	
5	2-40	Conseil du trésor et Administration gouvernementale	566 318	396 468	960 285	2 501	
6	2-50	Conseil exécutif	262 836	972	262 410	1 398	
7	2-58	Culture et Communications	532 822	7 974	537 767	3 029	
8	2-66	Développement économique et régional et Recherche	808 412	79 672	886 209	1 875	
9	2-76	Éducation	11 771 922	178 401	11 945 394	4 929	
10	2-86	Emploi, Solidarité sociale et Famille	5 969 128	2 430	5 489 728	12 930	468 900
11	2-98	Environnement	157 836	16 865	171 937	2 814	
12	2-108	Finances (excluant le service de la dette)	217 958	7 322	221 860	3 420	
13	2-116	Justice	566 137	28 616	583 055	11 698	
14	2-124	Relations avec les citoyens et Immigration	171 738	12 914	183 077	1 575	
15	2-134	Relations internationales	99 531	1 635	98 691	2 475	
16	2-142	Ressources naturelles, Faune et Parcs	424 714	40 284	455 603	9 395	
17	2-152	Revenu	618 171	4 153	572 290	12 143	37 891
18	2-158	Santé et Services sociaux	20 071 826	2 382	20 071 466 [1]	2 742	
19	2-168	Sécurité publique	876 789	29 965	897 725	9 029	
20	2-178	Transports	1 533 827	42 975	1 573 083	3 719	
21	2-186	Travail	63 081	12 372	65 163	1 990	8 300
		Total des programmes	47 183 255	900 448	47 472 395	96 217	515 091
	2-110	Finances (service de la dette)	6 939 000		6 939 000		
		Total *	**54 122 255**	**900 448**	**54 411 395**	**96 217**	**515 091**
		* Votés	37 583 849	893 768	37 866 309 [a]	96 217	515 091
		Permanents	16 538 406	6 680	16 545 086 [1]		
		Ne nécessitant pas de crédits					
		Ajustements négatifs de provisions					

a	Crédits initiaux autorisés par une loi sur les crédits	du 31 mars 2004, 2004, c. 1.	10 595 983
		du 21 mai 2004, 2004, c. 7.	27 270 325
			37 866 308

Crédits initiaux totaux	CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES			Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés (montants reportés à la page suivante)	
	Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres				
=	+	+	+	+, (-)	+	=	
94 208			(788) [2]			93 420	1
56 326				(87)		56 239	2
1 696 234	1 578		294 [3]	23 865	20	1 721 991	3
658 439	1 709	10		12 752	161	673 071	4
962 786	481	2		(135 033)	21 503	849 739	5
263 808				(29 820)	902	234 890	6
540 796				1 514	1	542 311	7
888 084				9 111	2 547	899 742	8
11 950 323		1		6 515	28 012	11 984 851	9
5 971 558	4 607			6 067	1 353	5 983 585	10
174 751	2 192	111		1 883		178 937	11
225 280				(62 644)	6	162 642	12
594 753		13		32 926	20 201	647 893	13
184 652	18 136	14	11 104 [4]	9 115	298	223 319	14
101 166				4 982	475	106 623	15
464 998		315		21 113	725	487 151	16
622 324		34		31 628	297 103	951 089	17
20 074 208		1		7 717	186 456	20 268 382	18
906 754		237		42 270	15 731	964 992	19
1 576 802		3 887		3 237	148	1 584 074	20
75 453				12 889	555	88 897	21
48 083 703	28 703	4 625	10 610		576 197	48 703 838	
6 939 000						6 939 000	
55 022 703	**28 703**	**4 625**	**10 610**		**576 197** [5]	**55 642 838** *	
38 477 617	28 703					38 506 320	
16 545 086		4 625	10 610 [2,3,4]		576 197	17 136 518	

1 Incluant des crédits initiaux de 4 869 000 établis en fonction des prévisions de cotisations au Fonds des services de santé et de 2 786 173 pour la contribution prévue selon l'évolution des besoins de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Les cotisations réelles ont été de 4 873 620 pour lesquelles les dépenses se répartissent également aux programmes «Fonctions régionales» et «Régie de l'assurance maladie du Québec» du ministère de la Santé et des Services sociaux et de 2 799 109 pour la contribution du gouvernement.

2 93 420 de crédits permanents en vertu de la Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. A-23.1 alors qu'une prévision de 94 208 de crédits apparaissait au volume du Budget de dépenses déposé à l'Assemblée nationale.

3 294 de crédits de 2000-2001 reportés en vertu du décret 1317-2001 du 7 novembre 2001 tel que prévu à la Loi concernant la ville de Schefferville, L.Q., 1986, c. 51.

4 11 104 de crédits permanents en vertu du décret 200-2001 du 7 mars 2001 tel que prévu à la Loi sur le Curateur public (L.R.Q., c. C-81).

5 Non inclus dans les prévisions budgétaires.

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PORTEFEUILLES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail page		Crédits autorisés (montants reportés)	CRÉDITS NON UTILISÉS			Ajustements négatifs de provisions
				Suspension du droit d'engager	Reports	Autres	
			(+)	(-)	(-)	(-)	(-)
1	2-4	Assemblée nationale	93 420			1 438	
2	2-10	Personnes désignées par l'Assemblée nationale	56 239		103	1 010	
3	2-18	Affaires municipales, Sport et Loisir	1 721 991		1 948	61 571	
4	2-34	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	673 071		58	6 455	1 138
5	2-40	Conseil du trésor et Administration gouvernementale	849 739		2 375	(308 584)	
6	2-50	Conseil exécutif	234 890	682	1 549	23 238	
7	2-58	Culture et Communications	542 311		2 948	12 999	
8	2-66	Développement économique et régional et Recherche	899 742		3 704	136 492	4 381
9	2-76	Éducation	11 984 851		4 259	185 925	8 700
10	2-86	Emploi, Solidarité sociale et Famille	5 983 585	481	11 647	17 235	
11	2-98	Environnement	178 937		4 215	1 504	116
12	2-108	Finances (excluant le service de la dette)	162 642		3 036	47 739	
13	2-116	Justice	647 893		2 968	23 739	2 817
14	2-124	Relations avec les citoyens et Immigration	223 319		1 558	2 589	6
15	2-134	Relations internationales	106 623		2 265	1 367	
16	2-142	Ressources naturelles, Faune et Parcs	487 151		8 341	29 433	
17	2-152	Revenu	951 089		11 770	32 124	
18	2-158	Santé et Services sociaux	20 268 382	490	3 829	151 806	
19	2-168	Sécurité publique	964 992		3 250	17 394	
20	2-178	Transports	1 584 074		16 076	11 870	
21	2-186	Travail	88 897		1 664	10 079	
		Total des programmes	48 703 838	1 653	87 563	467 423	17 158
	2-110	Finances (service de la dette)	6 939 000			85 761	
		Total *	**55 642 838**	**1 653**	**87 563**	**553 184**	**17 158**
		* Votés	38 506 320	1 653	87 563	260 883	
		Permanents	17 136 518			292 301	
		Ne nécessitant pas de crédits					
		Ajustements négatifs de provisions					17 158

INVESTISSEMENTS		Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES		
Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations			2005 [6]	2004	
(-)	(-)	=	+	=		
46	4 175	87 761	5 638	93 399	94 232	1
4	1 804	53 318	1 370	54 688	89 543	2
8 395	1 379	1 648 698	3 760	1 652 458	1 574 687	3
3	10 819	654 598	7 539	662 137	662 472	4
3	3 017	1 152 928	34	1 152 962	433 932	5
11	428	208 982	825	209 807	165 232	6
1	3 103	523 260	1 787	525 047	512 232	7
7 278	8 057	739 830	3 538	743 368	727 778	8
78 471	20 879	11 686 617	10 915	11 697 532	11 501 875	9
463	144	5 953 615	1 132	5 954 747	5 989 703	10
11	11 643	161 448	6 859	168 307	183 251	11
1	2 065	109 801	2 255	112 056	111 399	12
4	18 978	599 387	11 856	611 243	575 793	13
139	9 911	209 116	5 257	214 373	224 269	14
394	657	101 940	909	102 849	111 617	15
137	21 355	427 885	17 916	445 801	497 237	16
102	2 378	904 715	1 094	905 809	716 514	17
10	2 306	20 109 941	1 753	20 111 694	19 073 545	18
83	17 547	926 718	16 890	943 608	935 406	19
11	37 810	1 518 307	111 502	1 629 809	1 510 450	20
15	3 164	73 975	2 096	76 071	67 564	21
95 582	181 619	47 852 840	214 925	48 067 765	45 758 731	
		6 853 239		6 853 239	6 655 289	
95 582	**181 619**	**54 706 079**	**214 925**	**54 921 004**	**52 414 020**	*
95 402	176 399	37 884 420		37 884 420	36 303 869	
180	5 220	16 838 817		16 838 817	16 076 617	
			214 925	214 925	215 181	
		(17 158)		(17 158)	(181 647)	

6 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX							
Portefeuille: Santé et Services sociaux							
Fonctions nationales	2-158	279 039	2 208				
Permanents		428				1	
Ne nécessitant pas de crédits							
Fonctions régionales	2-158	11 541 389	454				
Permanents		2 982 498					
Office des personnes handicapées du Québec	2-160	47 439	80				
Ne nécessitant pas de crédits							
Régie de l'assurance maladie du Québec	2-160						
Permanents		5 220 673					
Total du portefeuille		20 071 466	2 742			1	
TOTAL DE LA MISSION		**20 071 466**	**2 742**			**1**	
MISSION: ÉDUCATION ET CULTURE							
Portefeuille: Affaires municipales, Sport et Loisir							
Développement du sport et du loisir	2-22	65 108					
Total du portefeuille		65 108					
Portefeuille: Culture et Communications							
Charte de la langue française	2-60	22 074	657				
Ne nécessitant pas de crédits							
Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels	2-58	78 309	2 372				
Permanents		9					
Ne nécessitant pas de crédits							
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	2-58	435 274					
Permanents		2 101					
Total du portefeuille		537 767	3 029				

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

** Voir les composantes du montant au «Détail des crédits autorisés, des dépenses et des autres coûts par programmes, éléments et supercatégories».

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *	2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
2 018		283 265	19 701	2 124	261 440		261 440	241 371
		429	205		224		224	729
						1 612	1 612	1 899
(450)		11 541 393	3 005		11 538 388		11 538 388	10 987 294
	38 295	3 020 793			3 020 793		3 020 793	2 912 922
6 149		53 668	299	192	53 177		53 177	52 386
						141	141	190
	148 161	5 368 834	132 915		5 235 919		5 235 919	4 876 754
7 717	186 456	20 268 382	156 125	2 316	20 109 941	1 753	20 111 694	19 073 545
7 717	**186 456**	**20 268 382**	**156 125**	**2 316**	**20 109 941**	**1 753**	**20 111 694**	**19 073 545**
1 493		66 601	4		66 597		66 597	66 707
1 493		66 601	4		66 597		66 597	66 707
(87)		22 644	668	254	21 722		21 722	22 017
						301	301	379
1 601		82 282	6 136	2 850	73 296		73 296	74 813
	1	10			10		10	10
						1 486	1 486	1 456
		435 274	9 143		426 131		426 131	411 453
		2 101			2 101		2 101	2 104
1 514	1	542 311	15 947	3 104	523 260	1 787	525 047	512 232

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: ÉDUCATION ET CULTURE (suite)							
Portefeuille: Éducation							
Administration et consultation	2-76	144 307	4 080				
Permanents		10				1	
Ne nécessitant pas de crédits							
Aide financière aux études	2-78	389 538	849				
Permanents		49 125					
Ne nécessitant pas de crédits							
Ajustements négatifs de provisions							
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	2-78	7 060 893					
Enseignement supérieur	2-78	3 646 519					
Formation en tourisme et hôtellerie	2-76	17 069					
Régimes de retraite	2-80						
Permanents		637 933					
Total du portefeuille		11 945 394	4 929			1	
Portefeuille: Relations avec les citoyens et Immigration							
Immigration, intégration et régionalisation	2-124	90 334	21		18 136		
Permanents		10				14	
Ne nécessitant pas de crédits							
Ajustements négatifs de provisions							
Total du portefeuille		90 344	21		18 136	14	
TOTAL DE LA MISSION		**12 638 613**	**7 979**		**18 136**	**15**	
MISSION: ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT							
Portefeuille: Affaires municipales, Sport et Loisir							
Habitation	2-22	323 922					
Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	2-18	502 506	1 638				
Promotion et développement de la Métropole	2-18	63 736					
Permanents							
Total du portefeuille		890 164	1 638				

1 La diminution est attribuable aux modifications prévues au règlement de l'aide financière aux études relativement à la portion des bourses converties en prêts.

2 La diminution est principalement attribuable à la réévaluation de la provision sur les dossiers faillites compte tenu que les débiteurs ne peuvent être libérés de leur dette d'études avant dix ans.

3 La variation est principalement attribuable à la réévaluation à la baisse, en 2003-2004, du taux historique des faillites.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *		2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=		
1 110		149 497	22 895	11 911	114 691		114 691		117 554
	32	43	1		42		42		56
						4 963	4 963		3 635
2 502		392 889	85 172	87 439	220 278		220 278	1	318 399
		49 125	18 353		30 772		30 772	2	67 242
						5 952	5 952		624
			8 700		(8 700)		(8 700)	3	(75 183)
4 914		7 065 807	51 346		7 014 461		7 014 461		6 872 694
(2 011)		3 644 508	153		3 644 355		3 644 355		3 520 715
		17 069			17 069		17 069		17 057
	27 980	665 913	12 264		653 649		653 649		659 082
6 515	28 012	11 984 851	198 884	99 350	11 686 617	10 915	11 697 532		11 501 875
9 583		118 074	406	2 679	114 989		114 989		121 414
	14	38	14		24		24		41
						2 396	2 396		2 310
			6		(6)		(6)		
9 583	14	118 112	426	2 679	115 007	2 396	117 403		123 765
19 105	**28 027**	**12 711 875**	**215 261**	**105 133**	**12 391 481**	**15 098**	**12 406 579**		**12 204 579**
7 131		331 053	6 643		324 410		324 410		300 529
(17 659)		486 485	15 233		471 252		471 252		550 522
685		64 421	17		64 404		64 404		67 723
	16	16			16		16		
(9 843)	16	881 975	21 893		860 082		860 082		918 774

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT (suite)							
Portefeuille: Agriculture, Pêcheries et Alimentation							
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	2-34	340 224	1 404		1 128		
Permanents		77				10	
Ne nécessitant pas de crédits							
Ajustements négatifs de provisions							
Organismes d'État	2-34	316 690	44		581		
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		656 991	1 448		1 709	10	
Portefeuille: Développement économique et régional et Recherche							
Développement économique et régional	2-66	472 242					
Permanents		2 030					
Ajustements négatifs de provisions							
Direction du Ministère	2-66	53 268	1 490				
Permanents		19					
Ne nécessitant pas de crédits							
Promotion et développement du tourisme	2-68	118 407					
Permanents							
Recherche, science et technologie	2-68	240 243	385				
Total du portefeuille		886 209	1 875				
Portefeuille: Emploi, Solidarité sociale et Famille							
Mesures d'aide à l'emploi	2-86	903 334	49				
Total du portefeuille		903 334	49				
Portefeuille: Environnement							
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	2-98	5 227	150				
Ne nécessitant pas de crédits							
Protection de l'environnement	2-98	166 676	2 664		2 192		
Permanents		34				111	
Ne nécessitant pas de crédits							
Ajustements négatifs de provisions							
Total du portefeuille		171 937	2 814		2 192	111	

4 La variation s'explique principalement par la diminution, en 2003-2004, des risques de pertes sur certaines interventions financières garanties.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *	2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
12 270		355 026	6 444	10 422	338 160		338 160	340 022
	161	248	10		238		238	145
						7 269	7 269	6 431
			1 138		(1 138)		(1 138)	(1 336)
482		317 797	59	400	317 338		317 338	316 857
						270	270	353
12 752	161	673 071	7 651	10 822	654 598	7 539	662 137	662 472
(12 406)		459 836	131 022	7 275	321 539		321 539	343 795
	352	2 382			2 382		2 382	1 441
			4 381		(4 381)		(4 381)	(37 154)
3 641		58 399	4 424	8 060	45 915		45 915	48 837
	2 195	2 214			2 214		2 214	17
						3 538	3 538	1 708
15 995		134 402			134 402		134 402	134 361
								7
1 881		242 509	4 750		237 759		237 759	234 766
9 111	2 547	899 742	144 577	15 335	739 830	3 538	743 368	727 778
15 367		918 750	843		917 907		917 907	944 116
15 367		918 750	843		917 907		917 907	944 116
527		5 904	311	52	5 541		5 541	5 944
						65	65	54
1 064		172 596	5 273	11 602	155 721		155 721	169 217
292		437	135		302		302	210
						6 794	6 794	7 826
			116		(116)		(116)	
1 883		178 937	5 835	11 654	161 448	6 859	168 307	183 251

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT (suite)							
Portefeuille: Relations internationales							
Affaires internationales	2-134	98 581	2 475				
Permanents		110					
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		98 691	2 475				
Portefeuille: Ressources naturelles, Faune et Parcs							
Gestion des ressources naturelles et fauniques	2-142	404 012	9 395				
Permanents		5 114				315	
Ne nécessitant pas de crédits							
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	2-142	46 437					
Permanents		40					
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		455 603	9 395			315	
Portefeuille: Transports							
Administration et services corporatifs	2-180	93 823	2 817				
Permanents		19					
Ne nécessitant pas de crédits							
Infrastructures de transport	2-178	1 129 515					
Permanents						3 887	
Ne nécessitant pas de crédits							
Systèmes de transport	2-178	349 726	902				
Permanents							
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		1 573 083	3 719			3 887	
TOTAL DE LA MISSION		**5 636 012**	**23 413**		**3 901**	**4 323**	
MISSION: SOUTIEN AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES							
Portefeuille: Emploi, Solidarité sociale et Famille							
Mesures d'aide à la famille et à l'enfance	2-88	1 653 758		189 900			
Permanents		4 460					
Mesures d'aide financière	2-86	2 706 946	5 531	279 000			
Permanents		5 500					
Soutien à la gestion	2-88	215 711	7 350		4 607		
Permanents		19					
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		4 586 394	12 881	468 900	4 607		

5 La variation est principalement attribuable à la hausse des activités dans le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier et par un changement dans le calendrier de versements des subventions pour le Programme d'aide financière à l'entretien du réseau routier local.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *	2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
4 982		106 038	3 632	1 050	101 356		101 356	110 025
	475	585		1	584		584	434
						909	909	1 158
4 982	475	106 623	3 632	1 051	101 940	909	102 849	111 617
13 124		426 531	33 063	21 354	372 114		372 114	409 717
	725	6 154	1 721	3	4 430		4 430	17 096
						17 907	17 907	19 593
7 989		54 426	2 950	135	51 341		51 341	50 820
		40	40					
						9	9	11
21 113	725	487 151	37 774	21 492	427 885	17 916	445 801	497 237
374		97 014	10 848	5 234	80 932		80 932	81 162
	148	167			167		167	369
						7 411	7 411	11 620
(2 584)		1 126 931	15 485	30 480	1 080 966		1 080 966	971 053
		3 887			3 887		3 887	1 448
						103 458	103 458	105 289
5 447		356 075	1 613	2 107	352 355		352 355	338 893
								1
						633	633	615
3 237	148	1 584 074	27 946	37 821	1 518 307	111 502	1 629 809	1 510 450
58 602	**4 072**	**5 730 323**	**250 151**	**98 175**	**5 381 997**	**148 263**	**5 530 260**	**5 555 695**
(5 810)		1 837 848	3 551		1 834 297		1 834 297	1 791 776
	1 290	5 750	40		5 710		5 710	3 449
10 710		3 002 187	18 158	490	2 983 539		2 983 539	3 027 904
		5 500	132		5 368		5 368	9 062
(14 200)		213 468	6 639	117	206 712		206 712	210 997
	63	82			82		82	67
						1 132	1 132	2 332
(9 300)	1 353	5 064 835	28 520	607	5 035 708	1 132	5 036 840	5 045 587

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: SOUTIEN AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES (suite)							
Portefeuille: Justice							
Aide aux justiciables	2-118	118 551					
Permanents		52 692					
Total du portefeuille		171 243					
TOTAL DE LA MISSION		**4 757 637**	**12 881**	**468 900**	**4 607**		
MISSION: GOUVERNE ET JUSTICE							
Portefeuille: Assemblée nationale							
Secrétariat général adjoint aux affaires administratives	2-4						
Permanents		31 817					(837)
Ne nécessitant pas de crédits							
Secrétariat général, affaires parlementaires et affaires institutionnelles	2-4						
Permanents		18 224					(1)
Ne nécessitant pas de crédits							
Services statutaires de soutien aux parlementaires	2-4						
Permanents		44 167					50
Total du portefeuille		94 208					(788)
Portefeuille: Personnes désignées par l'Assemblée nationale							
Administration du système électoral	2-10						
Permanents		25 907					
Ne nécessitant pas de crédits							
Le Commissaire au lobbyisme	2-12	2 478					
Ne nécessitant pas de crédits							
Le Protecteur du citoyen	2-10	8 362	216				
Permanents		250					
Ne nécessitant pas de crédits							
Le Vérificateur général	2-10	19 113					
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		56 110	216				

6 La diminution s'explique principalement par le tenue d'élections générales le 14 avril 2003.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *	2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
9 800		128 351			128 351		128 351	122 157
	18 591	71 283			71 283		71 283	68 248
9 800	18 591	199 634			199 634		199 634	190 405
500	**19 944**	**5 264 469**	**28 520**	**607**	**5 235 342**	**1 132**	**5 236 474**	**5 235 992**
328		31 308	41	4 172	27 095		27 095	24 475
						5 638	5 638	5 242
(265)		17 958	1 076	7	16 875		16 875	16 233
								506
(63)		44 154	321	42	43 791		43 791	47 776
		93 420	1 438	4 221	87 761	5 638	93 399	94 232
(99)		25 808	821	606	24 381		24 381	59 833
						643	643	1 018
		2 478	189	40	2 249		2 249	1 643
						99	99	91
12		8 590	71	939	7 580		7 580	7 451
		250			250		250	250
						127	127	137
		19 113	32	223	18 858		18 858	18 605
						501	501	515
(87)		56 239	1 113	1 808	53 318	1 370	54 688	89 543

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: GOUVERNE ET JUSTICE (suite)							
Portefeuille: Affaires municipales, Sport et Loisir							
Administration générale	2-20	56 221	1 673				
Permanents		10					
Ne nécessitant pas de crédits							
Commission municipale du Québec	2-22	3 126	13				
Ne nécessitant pas de crédits							
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	2-20	660 082	3 460				
Permanents							294
Régie du logement	2-24	14 632	107		1 578		
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		734 071	5 253		1 578		294
Portefeuille: Conseil du trésor et Administration gouvernementale							
Commission de la fonction publique	2-42	3 307	81				
Ne nécessitant pas de crédits							
Fonds de suppléance	2-44	498 560					
Gouvernement électronique	2-40	34 340	206				
Ne nécessitant pas de crédits							
Régimes de retraite et d'assurances	2-42	4 389					
Permanents		291 476					
Secrétariat du Conseil du trésor	2-40	128 203	2 214		481		
Permanents		10				2	
Ne nécessitant pas de crédits							
Ajustements négatifs de provisions							
Total du portefeuille		960 285	2 501		481	2	

7 L'augmentation s'explique principalement par certaines mesures financières du pacte fiscal: la redistribution de certaines taxes, le programme concernant la hausse des compensations tenant lieu de taxes et le programme de diversification de certains revenus municipaux.

8 La variation est principalement attribuable à la provision pour l'équité salariale de 673 000 inscrite en 2004-2005.

9 La variation s'explique principalement par la réévaluation de la provision pour maladie et vacances au 31 mars 2004 pour tenir compte des jours de maladie perdus au départ d'employés.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *		2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=		
2 911		60 805	5 909	1 125	53 771		53 771		52 912
	4	14			14		14		10
						3 544	3 544		2 795
173		3 312	142		3 170		3 170		3 431
						34	34		47
29 204		692 746	35 127	8 394	649 225		649 225	7	513 863
		294	291		3		3		
(73)		16 244	153	255	15 836		15 836		15 997
						182	182		151
32 215	4	773 415	41 622	9 774	722 019	3 760	725 779		589 206
1		3 389	404	27	2 958		2 958		2 681
(498 560)						31	31		31
(6 419)		28 127	12 960	2 990	12 177		12 177		7 944
		4 389	1 736		2 653		2 653		2 650
	21 503	312 979	11 571		301 408		301 408		321 986
369 945		500 843	(332 883)	3	833 723		833 723	8	166 593
		12	3		9		9		10
						3	3		11
								9	(67 974)
(135 033)	21 503	849 739	(306 209)	3 020	1 152 928	34	1 152 962		433 932

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		$	$	$	$	$	$
MISSION: GOUVERNE ET JUSTICE (suite)							
Portefeuille: Conseil exécutif							
Affaires autochtones	2-52	157 000	134				
Permanents							
Ne nécessitant pas de crédits							
Affaires intergouvernementales canadiennes	2-50	12 827	165				
Permanents		10					
Ne nécessitant pas de crédits							
Cabinet du lieutenant-gouverneur	2-50	857					
Jeunesse	2-52	20 889	124				
Ne nécessitant pas de crédits							
Réforme des institutions démocratiques	2-52	1 276	48				
Permanents		10					
Services de soutien auprès du premier mini re et du Conseil exécutif	2-50	68 465	927				
Permanents		1 076					
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		262 410	1 398				
Portefeuille: Finances							
Direction du ministère	2-108	63 440	1 709				
Permanents		10					
Ne nécessitant pas de crédits							
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	2-108	148 421	1 711				
Permanents		9 989					
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		221 860	3 420				
Portefeuille: Justice							
Activité judiciaire	2-116	25 271	420				
Permanents		46 971					
Administration de la justice	2-116	317 856	11 263				
Permanents		10 659				13	
Ne nécessitant pas de crédits							
Ajustements négatifs de provisions							
Justice administrative	2-118	11 055	15				
Total du portefeuille		411 812	11 698			13	

10 La hausse s'explique principalement par l'augmentation des sommes versées incluses dans les ententes avec les autochtones du Québec.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *	DÉPENSES 2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
(4 871)		152 263	13 948	43	138 272		138 272 [10]	100 779
	1	1			1		1	28
						30	30	185
(388)		12 604	2 120	34	10 450		10 450	11 723
	56	66			66		66	50
						59	59	95
160		1 017	52		965		965	1 030
10		21 023	2 476	12	18 535		18 535	11 534
						18	18	24
246		1 570	390		1 180		1 180	1 236
		10			10		10	11
(24 977)		44 415	6 483	350	37 582		37 582	35 618
	845	1 921			1 921		1 921	2 079
						718	718	840
(29 820)	902	234 890	25 469	439	208 982	825	209 807	165 232
53		65 202	7 475	1 722	56 005		56 005	61 901
	6	16			16		16	18
						1 403	1 403	1 726
(62 697)		87 435	42 925	344	44 166		44 166	36 963
		9 989	375		9 614		9 614	9 836
						852	852	955
(62 644)	6	162 642	50 775	2 066	109 801	2 255	112 056	111 399
		25 691	1 804	575	23 312		23 312	23 413
	1 597	48 568		202	48 366		48 366	46 602
23 073		352 192	17 941	18 205	316 046		316 046	289 465
	13	10 685	6 911		3 774		3 774	9 090
						11 856	11 856	6 398
			2 817		(2 817)		(2 817)	
53		11 123	51		11 072		11 072	10 420
23 126	1 610	448 259	29 524	18 982	399 753	11 856	411 609	385 388

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: GOUVERNE ET JUSTICE (suite)							
Portefeuille: Relations avec les citoyens et Immigration							
Condition féminine	2-128	6 963	181				
Ne nécessitant pas de crédits							
Conseil et organismes de protection relevant du ministre	2-126	25 563	46				
Ne nécessitant pas de crédits							
Curateur public	2-126	40 860	1 304				
Permanents							11 104
Ne nécessitant pas de crédits							
Relations avec les citoyens et gestion de l'identité	2-124	18 879	23				
Permanents		468					
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		92 733	1 554				11 104
Portefeuille: Revenu							
Administration fiscale	2-152	419 001	12 143	37 891			
Permanents		153 289				34	
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		572 290	12 143	37 891		34	
Portefeuille: Sécurité publique							
Organismes relevant du ministre	2-170	28 650	871				
Permanents		4					
Sécurité, prévention et gestion interne	2-168	410 570					
Permanents		6 384				15	
Ne nécessitant pas de crédits							
Sûreté du Québec	2-168	452 117	8 158				
Permanents						222	
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		897 725	9 029			237	
Portefeuille: Travail							
Travail	2-186	62 709	1 990	8 300			
Permanents		2 454					
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		65 163	1 990	8 300			
TOTAL DE LA MISSION		**4 368 667**	**49 202**	**46 191**	**2 059**	**286**	**10 610**

11 La variation résulte principalement de la hausse de la dépense de mauvaises créances due à l'augmentation des débiteurs suite à l'intensification des activités de vérification et d'enquêtes et à la réévaluation de la provision pour créances douteuses.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *	2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
(109)		7 035	190		6 845		6 845	7 032
						24	24	50
144		25 753	154	388	25 211		25 211	25 447
						275	275	235
(45)		42 119	3 059	6 508	32 552		32 552	34 555
(292)	6	10 818	300		10 518		10 518	6 830
						2 230	2 230	2 127
(265)		18 637	24	347	18 266		18 266	23 378
99	278	845		128	717		717	745
						332	332	105
(468)	284	105 207	3 727	7 371	94 109	2 861	96 970	100 504
31 628		500 663	24 914	2 480	473 269		473 269	484 598
	297 103	450 426	18 980		431 446		431 446 ††	230 542
						1 094	1 094	1 374
31 628	297 103	951 089	43 894	2 480	904 715	1 094	905 809	716 514
1 782		31 303	1 989	340	28 974		28 974	28 717
		4	4					
5 474		416 044	3 076	3 916	409 052		409 052	421 274
	14 266	20 665	16	2	20 647		20 647	19 484
						4 734	4 734	6 366
35 014		495 289	15 559	13 150	466 580		466 580	443 810
	1 465	1 687		222	1 465		1 465	1 634
						12 156	12 156	14 121
42 270	15 731	964 992	20 644	17 630	926 718	16 890	943 608	935 406
12 889		85 888	11 743	3 164	70 981		70 981	62 139
	555	3 009		15	2 994		2 994	2 872
						2 096	2 096	2 553
12 889	555	88 897	11 743	3 179	73 975	2 096	76 071	67 564
(85 924)	**337 698**	**4 728 789**	**(76 260)**	**70 970**	**4 734 079**	**45 679**	**4 782 758**	**3 688 920**

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR MISSIONS (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: SERVICE DE LA DETTE							
Portefeuille: Finances							
Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	2-110						
Permanents		6 939 000					
Total du portefeuille		6 939 000					
TOTAL DE LA MISSION		**6 939 000**					
TOTAL DES CRÉDITS, DÉPENSES ET AUTRES COÛTS		**54 411 395**	**96 217**	**515 091**	**28 703**	**4 625**	**10 610**
Votés		37 866 309	96 217	515 091	28 703		
Permanents		16 545 086				4 625	10 610
Ne nécessitant pas de crédits							
Ajustements négatifs de provisions							

12 Incluant 4 066 814 (2004: 3 912 936) pour le service de la dette directe et 2 786 425 (2004: 2 742 353) pour les intérêts sur le compte des régimes de retraite.
13 Non inclus dans les prévisions budgétaires.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant l'amortissement	Amortissement	DÉPENSES 2005 *	2004
+, (-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
		6 939 000	85 761		6 853 239		6 853 239 [12]	6 655 289
		6 939 000	85 761		6 853 239		6 853 239	6 655 289
		6 939 000	**85 761**		**6 853 239**		**6 853 239**	**6 655 289**
	576 197 [13]	**55 642 838**	**659 558**	**277 201**	**54 706 079**	**214 925**	**54 921 004**	**52 414 020**
		38 506 320	350 099	271 801	37 884 420		37 884 420	36 303 869
	576 197	17 136 518	292 301	5 400	16 838 817		16 838 817	16 076 617
						214 925	214 925	215 181
			17 158		(17 158)		(17 158)	(181 647)

SOMMAIRE DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES, MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR SUPERCATÉGORIES DE DÉPENSES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses *=	Rémunération +
ASSEMBLÉE NATIONALE	89 184	87 761	67 108
PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE			
Commissaire au lobbyisme	2 417	2 249	1 732
Directeur général des élections - Commission de la représentation	24 694	24 381	14 336
Protecteur du citoyen	7 902	7 830	6 140
Vérificateur général	18 860	18 858	14 729
	53 873	53 318	36 937
AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR			
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir	1 682 877	1 629 692	37 225
Commission municipale du Québec	3 287	3 170	2 652
Régie du logement	15 989	15 836	12 157
	1 702 153	1 648 698	52 034
AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION			
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	643 475	642 260	116 314
Commission de protection du territoire agricole du Québec	8 764	8 764	6 974
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	3 632	3 574	2 770
	655 871	654 598	126 058
CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE			
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	830 632	1 149 970	1 100 443
Commission de la fonction publique	3 355	2 958	2 445
	833 987	1 152 928	1 102 888
CONSEIL EXÉCUTIF			
Ministère du Conseil exécutif	233 140	208 264	36 068
Conseil permanent de la jeunesse	734	718	490
	233 874	208 982	36 558
CULTURE ET COMMUNICATIONS			
Ministère de la Culture et des Communications	515 222	503 073	46 675
Commission de toponymie	1 158	1 158	916
Commission des biens culturels du Québec	402	402	245
Conseil supérieur de la langue française	1 474	1 473	885
Office québécois de la langue française	17 164	17 154	13 359
	535 420	523 260	62 080

* Excluant l'amortissement des immobilisations qui ne requiert pas de crédits.
** La dépense d'amortissement est comprise dans la supercatégorie «Fonctionnement».

Fonctionnement *+	Créances douteuses et autres provisions +	Transfert +	Affectation à un fonds spécial +	Service de la dette	Fonctionnement Amortissement **	Dépenses totales
20 625		28			5 638	93 399
517					99	2 348
7 300		2 745			643	25 024
1 690					127	7 957
4 129					501	19 359
13 636		2 745			1 370	54 688
17 400	1 083	1 570 394	3 590		3 544	1 633 236
518					34	3 204
3 679					182	16 018
21 597	1 083	1 570 394	3 590		3 760	1 652 458
41 516	30	484 400			7 269	649 529
1 790					270	9 034
804						3 574
44 110	30	484 400			7 539	662 137
23 287		21 274	4 966		3	1 149 973
513					31	2 989
23 800		21 274	4 966		34	1 152 962
18 741		153 455			820	209 084
228					5	723
18 969		153 455			825	209 807
27 222	597	428 579			1 491	504 564
242						1 158
157						402
578		10			8	1 481
3 566		229			288	17 442
31 765	597	428 818			1 787	525 047

SOMMAIRE DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES, MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR SUPERCATÉGORIES DE DÉPENSES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses * =	Rémunération +
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET RECHERCHE			
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche	694 144	647 559	69 987
Conseil de la science et de la technologie	1 910	1 832	1 025
Investissement Québec	119 448	90 439	
	815 502	739 830	71 012
ÉDUCATION			
Ministère de l'Éducation	11 802 048	11 682 387	85 681
Commission consultative de l'enseignement privé	117	117	86
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 231	1 902	1 531
Conseil supérieur de l'éducation	2 329	2 211	1 560
	11 806 725	11 686 617	88 858
EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE			
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille	5 981 237	5 952 231	203 560
Conseil de la famille et de l'enfance	1 079	1 013	785
Conseil des aînés[1]	371	371	302
	5 982 687	5 953 615	204 647
ENVIRONNEMENT			
Ministère de l'Environnement	156 655	155 907	102 210
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 852	5 541	3 687
	162 507	161 448	105 897
FINANCES			
Ministère des Finances	7 078 492	6 947 392	42 672
Le Registraire des entreprises	16 101	15 648	10 250
	7 094 593	6 963 040	52 922
JUSTICE			
Ministère de la Justice	545 857	527 378	177 953
Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales	469	469	
Conseil de la justice administrative	379	331	146
Conseil de la magistrature	2 047	2 047	297
Tribunal des droits de la personne	70 317	69 162	64 329
	619 069	599 387	242 725

1 Sous la responsabilité de la ministre responsable de la Condition des Aînés et ministre déléguée à la Famille à compter du 21 octobre 2004 en vertu du décret 989-2004.

Fonctionnement *+	Créances douteuses et autres provisions +	Transfert +	Affectation à un fonds spécial +	Service de la dette	Fonctionnement Amortissement **	Dépenses totales
43 071	(1 999)	458 152	78 348		3 538	651 097
807						1 832
	6 027	84 412				90 439
43 878	4 028	542 564	78 348		3 538	743 368
42 244	22 072	11 532 390			10 872	11 693 259
31						117
371					19	1 921
651					24	2 235
43 297	22 072	11 532 390			10 915	11 697 532
115 479	11 078	4 631 174	990 940		1 132	5 953 363
228						1 013
69						371
115 776	11 078	4 631 174	990 940		1 132	5 954 747
35 798	(116)	18 015			6 794	162 701
1 854					65	5 606
37 652	(116)	18 015			6 859	168 307
28 752		21 779	950	6 853 239	1 833	6 949 225
5 392	6				422	16 070
34 144	6	21 779	950	6 853 239	2 255	6 965 295
138 711	(2 817)	203 047	10 484		11 856	539 234
469						469
185						331
1 750						2 047
4 833						69 162
145 948	(2 817)	203 047	10 484		11 856	611 243

SOMMAIRE DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES, MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR SUPERCATÉGORIES DE DÉPENSES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses *	= Rémunération +
RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION			
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration	136 547	136 526	75 641
Commission d'accès à l'information	4 254	4 254	3 431
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	12 901	12 851	9 886
Conseil des relations interculturelles	680	662	490
Conseil du statut de la femme	4 460	4 309	3 240
Curateur public	43 737	43 070	32 839
Office de la protection du consommateur	7 471	7 444	5 926
	210 050	209 116	131 453
RELATIONS INTERNATIONALES	104 914	101 940	51 011
RESSOURCES NATURELLES, FAUNE ET PARCS	446 549	427 885	123 093
REVENU	948 048	904 715	273 570
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX			
Ministère de la Santé et des Services sociaux	14 832 287	14 812 600	51 131
Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé	1 217	1 140	366
Conseil de la santé et du bien-être	1 220	944	490
Conseil des aînés [2]	256	256	196
Conseil du médicament	4 394	2 192	1 214
Conseil médical du Québec	662	374	255
Office des personnes handicapées du Québec	53 476	53 177	7 412
Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux	3 353	3 339	2 126
Régie de l'assurance maladie du Québec	5 368 834	5 235 919	
	20 265 699	20 109 941	63 190
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Ministère de la Sécurité publique	906 308	897 744	429 265
Bureau du coroner	6 922	6 921	3 847
Comité de déontologie policière	2 046	2 046	1 422
Commissaire à la déontologie policière	2 873	2 873	2 250
Commission québécoise des libérations conditionnelles	2 991	2 991	2 102
Régie des alcools, des courses et des jeux	14 147	14 143	10 641
	935 287	926 718	449 527

2 Inclus dans le portefeuille de Santé et Services sociaux jusqu'au 21 octobre 2004 (décret 989-2004).

Fonctionnement * +	Créances douteuses et autres provisions +	Transfert +	Affectation à un fonds spécial +	Service de la dette	Fonctionnement Amortissement **	Dépenses totales
34 868	(6)	26 023			2 745	139 271
823					40	4 294
2 965					144	12 995
172					1	663
1 069					7	4 316
10 225	6				2 230	45 300
1 518					90	7 534
51 640		26 023			5 257	214 373
15 908		23 840	11 181		909	102 849
85 172	537	71 966	147 117		17 916	445 801
101 194	414 350	123	115 478		1 094	905 809
72 284		14 689 185			1 612	14 814 212
774						1 140
354		100				944
60						256
978						2 192
119						374
2 043		43 722			141	53 318
1 213						3 339
		5 235 919				5 235 919
77 825		19 968 926			1 753	20 111 694
227 381	181	50 112	190 805		16 890	914 634
3 074						6 921
624						2 046
623						2 873
889						2 991
3 502						14 143
236 093	181	50 112	190 805		16 890	943 608

SOMMAIRE DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES, MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR SUPERCATÉGORIES DE DÉPENSES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses *=	Rémunération +
TRANSPORTS			
Ministère des Transports	1 528 877	1 506 430	180 119
Commission des transports du Québec	11 974	11 877	8 501
	1 540 851	1 518 307	188 620
TRAVAIL			
Ministère du Travail	35 825	35 017	13 258
Commission de l'équité salariale	5 799	5 409	4 076
Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	425	368	234
Conseil des services essentiels	2 871	2 871	2 117
Régie du bâtiment du Québec	31 520	30 310	22 382
	76 440	73 975	42 067
TOTAL GOUVERNEMENTAL	**55 113 283**	**54 706 079**	**3 572 255**

Pour détail par catégories, voir section 2, par portefeuilles.

Fonctionnement * +	Créances douteuses et autres provisions +	Transfert +	Affectation à un fonds spécial +	Service de la dette	Fonctionnement Amortissement **	Dépenses totales
307 014	148	433 569	585 580		110 869	1 617 299
3 376					633	12 510
310 390	148	433 569	585 580		111 502	1 629 809
4 639	2	17 118			516	35 533
1 333					57	5 466
134					5	373
754					59	2 930
7 818	110				1 459	31 769
14 678	112	17 118			2 095	76 071
1 488 097	**451 289**	**40 201 760**	**2 139 439**	**6 853 239**	**214 925**	**54 921 004**

SOMMAIRE DES DÉPENSES DE TRANSFERT

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

BÉNÉFICIAIRES *	Rémunération	Fonctionnement
Entreprises	583	171
Établissements de santé et de services sociaux	9 456 928	3 537 162
Commissions scolaires et institutions d'enseignement	8 662 079	1 330 552
Municipalités et organismes municipaux		
Organismes à but non lucratif	68 611	40 637
Personnes:		
Sécurité du revenu		
Assurance maladie	3 738 445	
Autres	46 795	
Organismes et entreprises du gouvernement	433 539	230 867
	22 406 980	**5 139 389**

RÉPARTITION:

1	Assemblée nationale		
2	Personnes désignées par l'Assemblée nationale		
3	Affaires municipales, Sport et Loisir	17 107	7 578
4	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	40 946	21 992
5	Conseil du trésor et Administration gouvernementale	19 788	110
6	Conseil exécutif		
7	Culture et Communications	83 810	62 493
8	Développement économique et régional et Recherche	35 342	32 820
9	Éducation	8 654 889	1 336 329
10	Emploi, Solidarité sociale et Famille	7 259	28 783
11	Environnement		
12	Finances	15 827	
13	Justice	120 465	16 564
14	Relations avec les citoyens et Immigration		
15	Relations internationales		
16	Ressources naturelles, Faune et Parcs	5 443	3 876
17	Revenu		
18	Santé et Services sociaux	13 367 188	3 628 844
19	Sécurité publique		
20	Transports	38 916	
21	Travail		
		22 406 980	**5 139 389**

Total des transferts pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital et pour autres dépenses en capital.

* Correspondant aux destinataires finaux. Si l'aide est versée par un intermédiaire et qu'alors l'identification des destinataires finaux ne peut être faite au prix d'un effort raisonnable, les bénéficiaires du paiement initial sont pris en compte.

1 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

Capital		Intérêt	Support	2005	2004	
Principal	Autres					
7 496	27 367	3 171	945 551	984 341	1 009 905	
264 042	13 937	272 137	196 553	13 740 759	13 095 765	
464 831	17 604	613 308	240 289	11 328 663	11 078 111	
256 686	47 314	364 352	901 432	1 569 786	1 474 218	
60 021	20 978	74 274	2 153 334	2 417 855	2 345 913	
			3 209 061	3 209 061	3 240 255	
			1 668 321	5 406 766	5 015 020	
4 394	23 972	1 708	423 924	500 793	596 225	
46 874	35 512	64 642	232 302	1 043 736	966 102	
1 104 348	**186 684**	**1 393 592**	**9 970 767**	**40 291 760**	**38 821 514**	
			28	28	128	1
			2 745	2 745	2 942	2
224 751	17 661	359 075	944 222	1 570 394	1 494 153	3
	23 003		398 459	484 400	486 869	4
	57		1 319	21 274	31 293	5
	10 495	6 651	136 309	153 455	97 791	6
65 224	4 080	34 392	178 819	428 818	414 265	7
	24 250	29 715	420 437	542 564	555 316	8
452 246	16 611	603 748	468 567	11 532 390	11 373 283	9
	1 555		4 593 577	4 631 174	4 600 147	10
	4 007	1 080	12 928	18 015	18 474	11
			5 952	21 779	16 878	12
	1 765		64 253	293 047	193 276	13
			26 023	26 023	28 665	14
			23 840	23 840	28 039	15
	2 216	12 725	47 706	71 996	85 251	16
			123	123	124	17
263 994	26 528	272 085	2 408 287	19 968 926	18 936 938	18
	38		50 074	50 112	59 465	19
98 133	52 418	74 121	169 981	433 569	389 817	20
			17 118	17 118	8 400	21
1 104 348	**186 684**	**1 393 592**	**9 970 767**	**40 291 760**	**38 821 514**	
	1 291 032					

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Rémunération	Fonctionnement	Capital	Intérêt	Support	2005	[1]	2004
Affaires municipales, Sport et Loisir					3 590	3 590		3 590
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	21	3 508	1 349	88		4 966		54 117
Développement économique et régional et Recherche	5 072	25 306			47 970	78 348		86 109
Emploi, Solidarité sociale et Famille	156 513	40 900	27 247	2 216	764 064	990 940		1 037 100
Finances		950				950		950
Justice	215	977			9 292	10 484		3 544
Relations internationales	244	9 490	981	466		11 181		10 028
Ressources naturelles, Faune et Parcs	73 155	20 280		24 400	29 282	147 117		165 242
Revenu	62 346	19 738	28 375	5 019		115 478		112 910
Sécurité publique	147 374	37 508	5 923			190 805		182 280
Transports	72 538	31 391	270 447	211 204		585 580		500 117
	517 478	**190 048**	**334 322**	**243 393**	**854 198**	**2 139 439**		**2 155 987**

1 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION PAR SUPERCATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Rémunération	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Total des dépenses	Immobilisations	Rémunération totale
Assemblée nationale	67 108			67 108	570	67 678
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	36 937			36 937		36 937
Affaires municipales, Sport et Loisir	52 034	17 107		69 141	1	69 142
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	126 058	40 946		167 004	919	167 923
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 102 888	19 788	21	1 122 697	845	1 123 542
Conseil exécutif	36 558			36 558		36 558
Culture et Communications	62 080	83 810		145 890		145 890
Développement économique et régional et Recherche	71 012	35 342	5 072	111 426	1 116	112 542
Éducation	88 858	8 654 889		8 743 747	3 129	8 746 876
Emploi, Solidarité sociale et Famille	204 647	7 259	156 513	368 419		368 419
Environnement	105 897			105 897	1 065	106 962
Finances	52 922	15 827		68 749		68 749
Justice	242 725	120 465	215	363 405	5 039	368 444
Relations avec les citoyens et Immigration	131 453			131 453	2 449	133 902
Relations internationales	51 011		244	51 255		51 255
Ressources naturelles, Faune et Parcs	123 093	5 443	73 155	201 691	2 846	204 537
Revenu	273 570		62 346	335 916		335 916
Santé et Services sociaux	63 190	13 367 188		13 430 378		13 430 378
Sécurité publique	449 527		147 374	596 901	1 750	598 651
Transports	188 620	38 916	72 538	300 074	6 203	306 277
Travail	42 067			42 067	1 247	43 314
	3 572 255	**22 406 980**	**517 478**	**26 496 713**	**27 179**	**26 523 892**

SECTION 2

Détail des revenus, des crédits, des dépenses et des autres coûts

SECTION 2

DÉTAIL DES REVENUS, DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Assemblée nationale	2-3
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	2-9
Affaires municipales, Sport et Loisir	2-17
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2-32
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2-39
Conseil exécutif	2-49
Culture et Communications	2-57
Développement économique et régional et Recherche	2-65
Éducation	2-75
Emploi, Solidarité sociale et Famille	2-85
Environnement	2-96
Finances	2-104
Justice	2-115
Relations avec les citoyens et Immigration	2-123
Relations internationales	2-133
Ressources naturelles, Faune et Parcs	2-139
Revenu	2-150
Santé et Services sociaux	2-157
Sécurité publique	2-166
Transports	2-176
Travail	2-185

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Revenus autonomes de l'Assemblée nationale	2 045	2 117
Boutique de l'Assemblée nationale	340	388
	2 385	2 505
Moins: Montants inscrits au compte des revenus autonomes de l'Assemblée nationale	2 385	2 505
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	59	108
	59	108
Total des revenus autonomes	59	108
Total des revenus	**59**	**108**

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-20		**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, AFFAIRES PARLEMENTAIRES ET AFFAIRES INSTITUTIONNELLES**			
1. Secrétariat général, affaires juridiques, bibliothèque et sécurité Permanents [1]	7 334		3	6 950	6 140
2. Affaires parlementaires Permanents [1]	3 990			3 621	3 432
3. Affaires institutionnelles Permanents [1]	6 634	4		6 304	4 559
TOTAL	17 958	4	3	16 875	14 131
1 Loi sur l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. A-23.1).					
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-20		**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ADJOINT AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES**			
1. Soutien administratif et technique Permanents [1]	17 565		4 158	13 380	7 715
2. Soutien à la gestion Permanents [1]	13 743		14	13 715	11 491
Ne nécessitant pas de crédits				5 638	
TOTAL	31 308		4 172	32 733	19 206
1 Loi sur l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. A-23.1).					
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-20		**SERVICES STATUTAIRES DE SOUTIEN AUX PARLEMENTAIRES**			
1. Indemnités et allocations Permanents [1]	7 737	42		7 472	
Permanents [2]	13 893			13 888	13 888
2. Personnel des députés Permanents [1]	20 111			20 022	17 679
3. Services de recherche des partis Permanents [1]	1 693			1 689	1 484
4. Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale Permanents [2]	720			720	720
TOTAL	44 154	42		43 791	33 771
1 Loi sur l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. A-23.1). 2 Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1).					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Permanents	93 420	46	4 175	87 761	67 108
Ne nécessitant pas de crédits				5 638	
TOTAL	**93 420**	**46**	**4 175**	**93 399**	**67 108** [1]

1 Incluant 5 545 à l'égard de 60 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assister les députés dans l'exercice de leurs rôles de législateurs et de contrôleurs de l'activité gouvernementale, à informer les parlementaires et les citoyens des activités de l'Assemblée nationale, à assurer la gestion de la bibliothèque et de la sécurité des personnes et des biens, des activités protocolaires et pédagogiques de même que des activités interparlementaires.							
810							381
189							369
1 745							326
2 744							1 076
Ce programme vise à assurer le soutien nécessaire aux parlementaires et aux unités administratives au regard de la gestion des ressources financières, humaines et matérielles d'une part, et des services reliés à la diffusion des débats, aux technologies de l'information ainsi que la gestion des restaurants et du parc immobilier d'autre part.							
5 665							27
2 224							14
5 638							
13 527							41
Ce programme vise à assurer aux députés les ressources nécessaires à l'exercice de leur fonction.							
7 472							223
							5
2 315		28					89
205							4
9 992		28					321
20 625		28					1 438
5 638							
26 263		**28**					**1 438**

ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Secrétariat général, affaires parlementaires et affaires institutionnelles			
Fondation Jean-Charles-Bonenfant			
Programme 3 - Services statutaires de soutien aux parlementaires			
Autres	50		
Total des crédits et dépenses	**50**		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
						109
13		15			28	19
13		**15**			**28**	**128**

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Support	50	28	128
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**50**	**28**	**128**

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Travaux de délimitation du territoire électoral		124
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Frais pour la transmission de renseignements de la liste électorale permanente	279	349
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	196	
Divers	53	80
	528	429
Moins: Montant inscrit au compte à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	196	
	332	429
Intérêts		
Comptes de banque	11	72
Amendes et confiscations		
Divers	28	12
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	(1 562)	209
Divers	1	
	(1 561)	209
	(1 190)	722
Total des revenus autonomes	(1 190)	846
Total des revenus	**(1 190)**	**846**

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-20		**LE PROTECTEUR DU CITOYEN**			
1. Le Protecteur du citoyen	8 590		939	7 580	5 890
Permanents [1]	250			250	250
Ne nécessitant pas de crédits				127	
TOTAL	8 840		939	7 957	6 140
1 Loi sur le Protecteur du citoyen, (L.R.Q., c. P-32).					
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-20		**LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**			
1. Le Vérificateur général	19 113		223	18 858	14 729
Ne nécessitant pas de crédits				501	
TOTAL	19 113		223	19 359	14 729
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-20		**ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL**			
1. Gestion interne et soutien					
Permanents [1]	16 278	4	309	15 834	11 345
Ne nécessitant pas de crédits				460	
2. Commission de la représentation électorale					
Permanents [1]	275			46	
3. Activités électorales					
Permanents [1]	9 255		293	8 501	2 991
Ne nécessitant pas de crédits				183	
TOTAL	25 808	4	602	25 024	14 336
1 Loi électorale, (L.R.Q., c. E-3.3).					

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à permettre au Protecteur du citoyen de se saisir des griefs des citoyens à l'endroit de l'administration publique.							
1 690						71	
127							
1 817						71	
Ce programme vise à permettre au Vérificateur général d'effectuer la vérification financière, la vérification de la conformité et celle de l'optimisation des ressources du fonds consolidé du revenu, des ministères, de plusieurs organismes et entreprises du gouvernement et à communiquer le résultat de cette vérification dans un rapport à l'Assemblée nationale.							
4 129						32	
501							
4 630						32	
Ce programme vise l'application des lois concernant l'administration des élections et le financement des partis politiques.							
4 489							131
460							
46							229
2 765		2 745					461
183							
7 943		2 745					821

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-20		**LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME**			
1. Le Commissaire au lobbyisme	2 478		40	2 249	1 732
Ne nécessitant pas de crédits				99	
TOTAL	2 478		40	2 348	1 732
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	30 181		1 202	28 687	22 351
Permanents	26 058	4	602	24 631	14 586
Ne nécessitant pas de crédits				1 370	
TOTAL	**56 239**	**4**	**1 804**	**54 688**	**36 937** [1]

1 Incluant 5 908 à l'égard de 58 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à permettre au Commissaire au lobbyisme d'assurer la surveillance et le contrôle des activités de lobbyisme auprès des titulaires de charges publiques qui oeuvrent au sein des institutions parlementaires, gouvernementales et municipales.							
517							
99							189
616							189
6 336							
7 300						103	189
1 370		2 745					821
15 006		**2 745**				**103**	**1 010**

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 3 - Administration du système électoral			
Financement des partis politiques	2 745		
Total des crédits et dépenses	**2 745**		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
		2 745			2 745	2 942
		2 745			**2 745**	**2 942**

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Support	2 745	2 745	2 942
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**2 745**	**2 745**	**2 942**

AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

			2005		2004
Droits et permis					
Autres					
Frais exigibles par la Régie du logement			4 678		4 564
Revenus divers					
Ventes de biens et services					
Divers			26		60
Intérêts					
Prêts à des municipalités et organismes municipaux			431		583
Débiteurs			93		141
Divers			7		11
			531		735
Recouvrements					
Dépenses d'années antérieures			196		752
Subventions d'années antérieures			1 032		1 366
			1 228		2 118
			1 785		2 913
Total des revenus autonomes			6 463		7 477
Transferts du gouvernement du Canada					
Autres programmes					
Travaux d'infrastructures			30		
Programme d'infrastructures			46 036	1	25 532
Financement de la réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux usées de Schefferville			1 993		
			48 059		25 532
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée					
Compte pour les travaux d'infrastructures			30		
Compte relatif au programme d'infrastructures			46 036	1	25 532
Compte pour le financement de la réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux usées de Schefferville			1 993		
Total des transferts du gouvernement du Canada					
Total des revenus			**6 463**		**7 477**

1 L'augmentation s'explique par une hausse des sommes obtenues en vertu du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000.

AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-14		**PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE**			
1. Aide au développement de la Métropole	46 428			46 426	
2. Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	17 993			17 978	
Permanents [1]	16			16	
TOTAL	64 437			64 420	
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-14		**MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES ET RENOUVEAU URBAIN**			
1. Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	18 197			18 093	
2. Assainissement des eaux du Québec	351 716			345 953	
3. Infrastructures	112 010			104 098	1 366
4. Renouveau urbain et villageois	4 562			3 108	131
TOTAL	486 485			471 252	1 497

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme consiste à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la Métropole afin d'en favoriser le progrès, le dynamisme et le rayonnement. De plus, il vise à fournir un soutien financier d'appui à la réalisation d'initiatives ayant comme objectifs le développement et la promotion de la Métropole tout en agissant comme catalyseur et rassembleur pour la promotion de ses intérêts. Il facilite la concertation entre de nombreux partenaires métropolitains, tant du secteur privé que public, notamment en matière d'aménagement du territoire, veille à la cohérence des actions gouvernementales sur ce territoire et assume la responsabilité de la politique gouvernementale en matière de gouvernance locale et régionale.							
		46 426					2
	16	14 388	3 590				15
	16	60 814	3 590				17
Ce programme procure le financement requis pour faciliter la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'assainissement des eaux usées municipales au sein de toutes les régions du Québec. Il permet d'apporter un soutien financier à la réfection d'infrastructures au sein des municipalités, des communautés métropolitaines de même qu'en milieu nordique particulièrement par les programmes d'infrastructures et de Renouveau urbain et villageois.							
		18 093					104
		345 953					5 763
348		102 384				53	7 859
11		2 966					1 454
359		469 396				53	15 180

AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-22		**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES ET AIDE FINANCIÈRE AUX MUNICIPALITÉS**			
1. Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	22 126			21 892	
2. Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	260 452			240 585	
3. Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	2 210			1 863	
4. Aménagement du territoire municipal	17 216			17 216	
5. Aide financière aux municipalités et aux villages nordiques	71 504	8 394		48 431	141
Permanents [1]	294			3	
6. Mesures financières du pacte fiscal	319 238			319 238	
TOTAL	693 040	8 394		649 228	141
1 Loi concernant la ville de Schefferville, (L.Q., 1986, c. 51).					
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-22		**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**			
1. Direction	3 552	1		3 428	1 858
Permanents [1]	14			14	
2. Gestion *	57 253		1 124	50 343	33 729
Ne nécessitant pas de crédits				3 544	
TOTAL	60 819	1	1 124	57 329	35 587
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Par ce programme, le gouvernement fournit aux municipalités des compensations financières tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement, des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que des gouvernements étrangers. Il a aussi pour but de soutenir le regroupement volontaire de municipalités. Il permet d'accorder une aide financière au milieu municipal et aux villages nordiques. Il couvre le soutien aux municipalités régionales de comté, notamment pour l'aménagement du territoire. Il englobe également les mesures financières du pacte fiscal incluses dans l'entente conclue avec le monde municipal.

		21 892					234
		240 585					19 867
		1 863					347
		17 216					
292		47 998					14 679
3							291
		319 238					
295		648 792					35 418

Ce programme comprend la direction du Ministère et les unités responsables de la planification, la direction et la coordination des ressources nécessaires à la gestion des différents programmes du Ministère et à l'élaboration des politiques. En outre, il permet d'assurer une représentation au sein des diverses régions du Québec dans la mise en oeuvre des orientations et des politiques ministérielles et gouvernementales touchant le milieu municipal.

602		968					123
14							
16 130		484				1 648	4 138
3 544							
20 290		1 452				1 648	4 261

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 5 * Sommaire : page 1-12		**DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DU LOISIR**			
1. Promotion du loisir et de l'action bénévole	42 084			42 082	
2. Promotion du sport et de la sécurité et recherche	24 517			24 515	
TOTAL	66 601			66 597	
PROGRAMME 6 Sommaire : page 1-22		**COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**			
1. Commission municipale du Québec	3 312			3 170	2 652
Ne nécessitant pas de crédits				34	
TOTAL	3 312			3 204	2 652
PROGRAMME 7 Sommaire : page 1-14		**HABITATION**			
1. Société d'habitation du Québec	330 253			323 610	
2. Immobilière SHQ	800			800	
TOTAL	331 053			324 410	

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.							
		42 082					2
		24 515					2
		66 597					4
Ce programme permet d'agir auprès des municipalités en matière d'organisation territoriale, de régulation technique, d'enquête, de tutelle, d'adjudication et de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe.							
518						94	48
34							
552						94	48
Ce programme vise à faciliter, aux citoyens du Québec, l'accès à des conditions adéquates de logement tenant compte de leur capacité financière, de la diversité de leurs besoins et de la conjoncture économique et sociodémographique, à promouvoir l'amélioration des conditions générales de l'habitat au Québec et à favoriser le développement et la reconnaissance du savoir-faire québécois en habitation.							
	1 067	322 543					6 643
		800					
	1 067	323 343					6 643

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 8 Sommaire : page 1-22		**RÉGIE DU LOGEMENT**			
1. Régie du logement	16 244		255	15 836	12 157
Ne nécessitant pas de crédits				182	
TOTAL	16 244		255	16 018	12 157
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	1 721 667	8 395	1 379	1 648 665	52 034
Permanents	324			33	
Ne nécessitant pas de crédits				3 760	
	1 721 991	**8 395**	**1 379**	**1 652 458**	**52 034** [1]

1 Incluant 11 803 à l'égard de 115 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

* Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 120-2005, les fonctions d'une partie du programme 4 élément 2 «Gestion» et le programme 5 «Développement du sport et du loisir» sont sous la responsabilité du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
En vertu de ce programme, la Régie du logement dispose des ressources pour décider des litiges qui lui sont soumis par une partie au bail d'un local d'habitation, pour informer les citoyens des droits et obligations découlant d'un bail et pour favoriser la conciliation entre les locataires et les locateurs. En outre, elle veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements, et, dans ce cas, assure la protection des droits des locataires.							
3 679						153	
182							
3 861						153	
21 580	1 067	1 570 394	3 590			1 948	61 280
17	16						291
3 760							
25 357	**1 083**	**1 570 394**	**3 590**			**1 948**	**61 571**

AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Promotion et développement de la Métropole			
Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	14 388		
Équipements scientifiques - Société de gestion Marie-Victorin	18 364		
Fonds de développement de la Métropole	20 500	1 657	
Autres	7 563		
Total du programme 1	60 815	1 657	
Programme 2 - Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain			
Amélioration des infrastructures des municipalités nordiques	9 560		
Assainissement des eaux du Québec	351 414		
Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	1 512		
Eaux vives du Québec	16 685		
Infrastructures Canada-Québec 2000	10 167		
Infrastructures Canada-Québec 94-97	73 705	6 916	
Infrastructures municipales en milieu nordique	2 919		
Infrastructures Québec-Municipalités	13 169	182	
Renouveau urbain et villageois	4 421		
Villages branchés du Québec	306		
Autres	718		
Total du programme 2	484 576	7 098	
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités			
Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	2 210		
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	260 452		
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	22 126		
Financement des services municipaux nordiques	8 424		
Mesures financières du pacte fiscal	319 238		
Programme d'aide aux municipalités régionales de comté	5 990		
Programme de neutralité	16 820		
Regroupement municipal	2 216		
Regroupement municipal supplémentaire	15 000		
Réorganisation territoriale	12 976		
Autres	12 024		
Total du programme 3	677 476		
Programme 4 - Administration générale			
Autres	1 456	1	
Programme 5 - Développement du sport et du loisir			
Action communautaire autonome	1 247		
Équipe Québec	4 662		
Kino-Québec	2 570		2 570
Promotion du loisir	13 956		
Promotion du sport	16 970		
Soutien aux équipements de loisir	1 469		
Soutien aux organismes multidisciplinaires	25 412		
Autres	315		
Total du programme 5	66 601		2 570

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
		14 388			14 388	13 260
18 363					18 363	19 262
210	4 982	13 651			20 500	31 611
	7 563				7 563	
18 573	12 545	28 039			60 814	64 133
	9 560				9 560	9 724
	345 652				345 652	435 518
	1 512				1 512	1 654
	16 581				16 581	14 098
118	4 951	485			5 554	2 479
1 026	58 144	7 618			73 704	74 165
	2 919				2 919	2 336
630	8 136	1 282			10 230	3 008
	2 966				2 966	5 467
	301	417			718	300
1 774	450 722	9 802			469 396	548 749
24	1 839				1 863	1 782
	240 585				240 585	229 710
	21 892				21 892	20 700
	8 424				8 424	7 380
	319 238				319 238	195 332
	5 990				5 990	5 990
	16 820				16 820	17 063
	2 216				2 216	3 895
	15 000				15 000	15 000
	4 753				4 753	
	11 952	59			12 011	16 986
24	648 709	59			648 792	513 838
21	126	1 302	2		1 452	1 628
		1 247			1 247	1 245
			4 662		4 662	4 207
					2 570	2 552
61	236	13 658			13 955	14 395
341	72	16 555			16 968	17 062
	1 469				1 469	1 326
		25 411			25 411	25 438
80		235			315	482
482	1 777	57 106	4 662		66 597	66 707

AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 7 - Habitation			
Aide à l'amélioration de l'habitat	21 568		
Aide au logement social, communautaire et abordable	277 609		
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	593	424	
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	29 416		
Immobilière SHQ	800		
Total du programme 7	329 986	424	
Total des crédits et dépenses	**1 620 910**	**9 180**	**2 570**

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
		1 746	19 822		21 568	28 946
		153 409	124 200		277 609	242 971
		169			593	679
				22 773	22 773	25 802
				800	800	700
		155 324	144 022	23 573	323 343	299 098
20 874	**1 113 879**	**251 632**	**148 686**	**23 573**	**1 570 394**	**1 494 153**

AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	17 107	17 107	17 750
Fonctionnement	14 222	7 578	6 469
Capital	242 419	242 412	289 567
Intérêt	393 259	359 075	375 789
Support	953 903	944 222	804 578
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**1 620 910**	**1 570 394**	**1 494 153**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Support	3 590	3 590	3 590
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**3 590**	**3 590**	**3 590**

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Véhicules automobiles		
Divers	43	38
Autres		
Droit d'inscription à Agri-Traçabilité	(86)	1 794
Demande d'autorisation - zone agricole	562	544
Commercialisation des grains	208	195
Mise en marché	112	105
Abattoir et atelier	160	156
Inséminateurs	56	55
Acte déclaratoire - CPTAQ	89	92
Pêche commerciale	65	116
Préparation ou mise en conserve du poisson	50	52
Restauration et vente au détail d'aliments	7 639	7 558
Divers	102	108
	8 957	10 775
	9 000	10 813
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Location de terrains et bâtisses	16	64
Cale de halage	52	29
Cotisations - surveillance de l'utilisation du lait	471	472
Cotisations - surveillance quotas, producteurs de volailles	41	51
Aide technique et soutien	74	80
Autres aides à l'agriculteur	966	1 022
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	5 500	5 500
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4 003	3 675
Divers	148	168
	11 271	11 061
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour le financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	5 500	5 500
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	4 003	3 675
	1 768	1 886
Intérêts		
Prêts aux pêcheurs	59	83
Divers	(14)	6
	45	89
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	17	701
Subventions d'années antérieures	320	(587)
Divers	30	14
	367	128
	2 180	2 103
Total des revenus autonomes	11 180	12 916

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Assurance-récolte		373
Assurance-récolte - plan sauvagine		83
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	258 834	256 849
	258 834	257 305
Moins: Montants inscrits au compte à fin déterminée		
Compte relatif au financement des programmes de gestion des risques agricoles	258 834	256 849
Total des transferts du gouvernement du Canada		456
Total des revenus	**11 180**	**13 372**

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-16		**DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES BIOALIMENTAIRES, FORMATION ET QUALITÉ DES ALIMENTS**			
1. Développement des entreprises agricoles et agroalimentaires	204 885		397	204 406	47 140
2. Développement des entreprises de pêche et aquacoles	19 776	1	303	19 448	6 787
3. Institut de technologie agroalimentaire	18 477		158	18 292	15 358
4. Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale	49 995		667	48 903	21 478
5. Direction et services à la gestion	61 893	2	8 894	47 111	25 551
Permanents [1]	96			96	
Permanents [2]	142			142	
Permanents [3]	10				
Ne nécessitant pas de crédits				7 269	
Ajustements négatifs de provisions [4]				(1 138)	
TOTAL	355 274	3	10 419	344 529	116 314
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-16		**ORGANISMES D'ÉTAT**			
1. Financière agricole du Québec	305 000			305 000	
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	9 114		349	8 764	6 974
Ne nécessitant pas de crédits				270	
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	3 683		51	3 574	2 770
TOTAL	317 797		400	317 608	9 744
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	672 823	3	10 819	655 498	126 058
Permanents	248			238	
Ne nécessitant pas de crédits				7 539	
Ajustements négatifs de provisions				(1 138)	
TOTAL	**673 071**	**3**	**10 819**	**662 137**	**126 058** [1]

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).
3 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).
4 Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, (L.R.Q., c. M-14) pour un montant de (352), Loi sur le financement de la pêche commerciale, (L.R.Q., c. F-1.3) pour un montant de (246) et un montant de (540) afférent à des crédits votés.

1 Incluant 15 055 à l'égard de 160 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à développer le potentiel et améliorer les performances technologiques reliées à la production, à la transformation et à la conservation des produits agroalimentaires tout en respectant l'environnement. Il vise également à former des personnes compétentes en agriculture.							
6 399		150 867					82
2 094	1 026	9 541					24
1 449		1 485					27
9 918		17 507					425
21 560							5 886
96							
	142						10
7 269							
	(1 138)						
48 785	30	179 400					6 454
Ce programme vise à promouvoir la rentabilité des exploitations agricoles en leur procurant un financement adéquat, à compenser les pertes de rendement dans les récoltes et à garantir un revenu annuel aux producteurs agricoles selon certaines modalités. Il vise aussi à favoriser la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et à préserver la vocation des sols arables.							
		305 000					
1 790							1
270							
804						58	
2 864		305 000				58	1
44 014	1 026	484 400				58	6 445
96	142						10
7 539							
	(1 138)						
51 649	**30**	**484 400**				**58**	**6 455**

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments			
Aide à la recherche, au transfert technologique et à la formation	9 634	1 594	
Aide à l'investissement en agroenvironnement	28 567	25 876	
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	9 546	5 284	
Appui au développement en région	22 630	21 610	
Appui au secteur de la transformation	3 666	2 576	
Qualité des aliments et santé animale	17 508	14 682	
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	86 845	86 845	
Autres	1 010	764	
Total du programme 1	179 406	159 231	
Programme 2 - Organismes d'État			
Financière agricole du Québec	305 000	242 062	
Total des crédits et dépenses	**484 406**	**401 293**	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
2 395		5 645			9 634	9 929
		2 691			28 567	20 472
780		3 477			9 541	10 215
		1 020			22 630	39 496
		1 090			3 666	3 718
		2 825			17 507	19 871
					86 845	77 000
		246			1 010	1 168
3 175		16 994			179 400	181 869
				62 938	305 000	305 000
3 175		**16 994**		**62 938**	**484 400**	**486 869**

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	40 946	40 946	39 254
Fonctionnement	21 992	21 992	11 771
Capital	23 009	23 003	21 193
Support	398 459	398 459	414 651
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**484 406**	**484 400**	**486 869**

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Disposition de surplus	674	710
Régimes d'assurances - organismes autonomes et fonds spéciaux	3 761	5 448
Divers		(1)
	4 435	6 157
Intérêts		
Divers	15	(15)
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	3 014	3 626
Surplus - fonds spéciaux et organismes		9 497
Assistance-emploi - R.R.Q.	(91)	91
Divers		1
	2 923	13 215
	7 373	19 357
Total des revenus autonomes	7 373	19 357
Total des revenus	**7 373**	**19 357**

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-22		**SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR**			
1. Soutien au Conseil du trésor *	50 374	3		48 430	32 749
Permanents [1]	10			9	
Permanents [2]	2				
Ne nécessitant pas de crédits				3	
2. Fonctions gouvernementales *	14 144			14 144	10 476
3. Contributions de l'employeur	94 641			94 641	94 641
4. Fonds dédiés aux sinistres	3 508			3 508	
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes	100				
6. Provision pour l'équité salariale	338 076			673 000	673 000
TOTAL	500 855	3		833 735	810 866

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).

PROGRAMME 2 * Sommaire : page 1-22		**GOUVERNEMENT ÉLECTRONIQUE**			
1. Soutien au gouvernement en ligne	15 501		2 990	12 177	5 304
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets reliés au gouvernement en ligne	12 626				
TOTAL	28 127		2 990	12 177	5 304

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme regroupe les dépenses visant à soutenir le Conseil du trésor dans son rôle de conseiller du gouvernement sur la gestion des ressources humaines, budgétaires et matérielles. On y retrouve également les dépenses liées aux fonctions gouvernementales exercées par le Secrétariat du Conseil du trésor en matière de dotation et de recrutement, de soutien et de coordination à la gestion des ressources, notamment en ce qui a trait aux activités d'acquisition et d'aliénation découlant de la Loi sur le Service des achats du gouvernement (L.R.Q., c. S-4). Ce programme pourvoit aussi au financement des programmes de reconstruction des régions sinistrées à la suite du verglas de janvier 1998 et des pluies diluviennes survenues en juillet 1996, ainsi qu'à des contributions du gouvernement à titre d'employeur. Finalement, ce programme inclut une provision pour transférer, entre programmes ou portefeuilles, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes.							
14 067		156	1 458			1 941	
9							1
3							2
3 668							
			3 508				
							100
							(334 924)
17 747		156	4 966			1 941	(334 821)
Ce programme regroupe les dépenses reliées au rôle de gouverne exercé par le Secrétariat du Conseil du trésor en matière de gestion de ressources informationnelles. On y retrouve ainsi les sommes afférentes en soutien au gouvernement en ligne et une provision pour la réalisation de projets à cet égard.							
5 543		1 330				334	
							12 626
5 543		1 330				334	12 626

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-22		**COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE**			
1. Commission de la fonction publique	3 389		27	2 958	2 445
Ne nécessitant pas de crédits				31	
TOTAL	3 389		27	2 989	2 445
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-22		**RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES**			
1. Régime de retraite des fonctionnaires					
Permanents [1]	31 757			24 883	24 883
2. Régime de retraite de certains enseignants					
Permanents [2]	21 025			17 884	
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics					
Permanents [3]	147 035			147 035	147 035
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 389			2 653	749
Permanents [4]	12			12	12
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels					
Permanents [5]	9 435			9 435	9 435
6. Régime de retraite des juges					
Permanents [6]	9 007			9 007	9 007
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec					
Permanents [7]	18 260			16 704	16 704
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement					
Permanents [8]	76 448			76 448	76 448
TOTAL	317 368			304 061	284 273

1 Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12).
2 Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1).
3 Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10).
4 Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q., 1970, c. 6).
5 Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2).
6 Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16).
7 Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1).
8 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission qui a principalement pour mandat d'intervenir au regard de recours exercés par les fonctionnaires, de vérifier le caractère impartial et équitable des décisions les affectant, de s'assurer de l'observation des lois et des règlements relativement au système de recrutement et de promotion, de décider des demandes de certification des moyens d'évaluation, de produire des études, de donner des avis et de faire des rapports aux autorités et de donner des avis au Conseil du trésor lorsque celui-ci décide de soustraire un emploi ou une catégorie d'emplois aux dispositions de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

513							
31						100	304
544						100	304

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

							6 874
		17 884					3 141
		1 904					1 736
							1 556
		19 788					13 307

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 5 Sommaire : page 1-22		**FONDS DE SUPPLÉANCE**			
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas 25 % du crédit ainsi augmenté					
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable à la rémunération					
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'année financière 2004-2005					
TOTAL					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	536 748	3	3 017	851 511	819 364
Permanents	312 991			301 417	283 524
Ne nécessitant pas de crédits				34	
TOTAL	**849 739**	**3**	**3 017**	**1 152 962**	**1 102 888** [1]

1 Incluant 9 343 à l'égard de 94 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

* Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 128-2005, les fonctions d'une partie du programme 1 élément 1 «Soutien au Conseil du trésor», une partie du programme 1 élément 2 «Fonctions gouvernementales» et du programme 2 «Gouvernement électronique», sont sous la responsabilité du ministre des Services gouvernementaux.

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux. Il vise également à combler temporairement des manques de liquidités des ministères et organismes.

23 791		3 390	4 966			2 375	(320 158)
9		17 884					11 574
34							
23 834		**21 274**	**4 966**			**2 375**	**(308 584)**

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor			
Autres	156		
Programme 2 - Gouvernement électronique			
Fonds de la société de l'information	1 330		
Programme 4 - Régimes de retraite et d'assurances			
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 320		1 306
Régime de retraite de certains enseignants	21 025		
Total du programme 4	24 345		1 306
Total des crédits et dépenses	**25 831**		**1 306**

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
			156		156	2 592
		1 323	7		1 330	
596					1 904	1 955
17 884					17 884	26 746
18 482					19 788	28 701
18 482		**1 323**	**163**		**21 274**	**31 293**

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	24 345	19 788	28 701
Fonctionnement	110	110	
Capital	57	57	362
Support	1 319	1 319	2 230
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**25 831**	**21 274**	**31 293**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	21	21	20
Fonctionnement	3 508	3 508	52 024
Capital	1 349	1 349	1 968
Intérêt	88	88	105
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**4 966**	**4 966**	**54 117**

CONSEIL EXÉCUTIF

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

			2005		2004
Revenus divers					
Ventes de biens et services					
Régionalisation vers les forums jeunesse régionaux des décisions d'aide financière			2 021	1	25 000
Financement de la stratégie du Défi à l'entrepreneuriat jeunesse			15 000	2	
Financement de la Stratégie d'action jeunesse			35 000	3	
Divers			23		7
			52 044		25 007
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée					
Compte pour la régionalisation vers les forums jeunesse régionaux des décisions d'aide financière			2 021	1	25 000
Compte pour le financement de la stratégie du Défi à l'entrepreneuriat jeunesse			15 000	2	
Compte pour le financement de la Stratégie d'action jeunesse			35 000	3	
			23		7
Recouvrements					
Dépenses d'années antérieures			150		770
Subventions d'années antérieures			634		52
			784		822
			807		829
Total des revenus autonomes			807		829
Total des revenus			**807**		**829**

1 La diminution s'explique principalement par la fin de l'entente entre le gouvernement et la Société de gestion du Fonds jeunesse.
2 L'augmentation fait suite à une nouvelle entente entre le gouvernement et la Société de gestion du Fonds jeunesse (décret 569-2004).
3 L'augmentation fait suite à une nouvelle entente entre le gouvernement et la Société de gestion du Fonds jeunesse (décret 213-2005).

CONSEIL EXÉCUTIF

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-24		**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR**			
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	1 017			965	512
TOTAL	1 017			965	512
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-24		**SERVICES DE SOUTIEN AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE ET DU CONSEIL EXÉCUTIF**			
1. Cabinet du premier ministre	4 634			4 558	3 071
Permanents [1]	447			447	
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	17 065	2		15 482	10 762
Permanents [1]	5			5	
3. Direction générale de l'administration	16 094		347	14 970	7 656
Ne nécessitant pas de crédits				718	
4. Indemnités de l'exécutif					
Permanents [1]	1 469			1 469	1 469
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	2 681	1		2 572	1 325
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales	3 941				
TOTAL	46 336	3	347	40 221	24 283
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-24		**AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**			
1. Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones	941		9	918	633
Permanents [1]	66			66	
Ne nécessitant pas de crédits				20	
2. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	7 415	3	18	5 411	4 375
Ne nécessitant pas de crédits				39	
3. Représentation du Québec au Canada	1 876	4		1 778	923
4. Coopération intergouvernementale et francophonie	2 372			2 343	
TOTAL	12 670	7	27	10 575	5 931
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.							
448		5					52
448		5					52
Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.							
1 050		437					76
447							
2 918		1 802			74	956	551
5							
7 314							777
718							
1 247							108
							3 941
13 699		2 239			74	956	5 453
Ce programme vise à assurer la coordination des relations du gouvernement du Québec dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada.							
212		73					14
66							
20							
1 036						315	1 668
39							
855							94
89		2 254					29
2 317		2 327				315	1 805

CONSEIL EXÉCUTIF

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-24		**AFFAIRES AUTOCHTONES**			
1. Secrétariat aux affaires autochtones	152 263	1	42	138 272	3 026
Permanents [1]	1			1	
Ne nécessitant pas de crédits				30	
TOTAL	152 264	1	42	138 303	3 026
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
PROGRAMME 5 Sommaire : page 1-24		**JEUNESSE**			
1. Secrétariat à la jeunesse	20 273		3	17 817	1 583
Ne nécessitant pas de crédits				13	
2. Conseil permanent de la jeunesse	750		9	718	490
Ne nécessitant pas de crédits				5	
TOTAL	21 023		12	18 553	2 073
PROGRAMME 6 Sommaire : page 1-24		**RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES**			
1. Cabinet du ministre délégué à la réforme des institutions démocratiques	576			304	175
Permanents [1]	10			10	
2. Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques	994			876	558
TOTAL	1 580			1 190	733
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	232 892	11	428	206 984	35 089
Permanents	1 998			1 998	1 469
Ne nécessitant pas de crédits				825	
TOTAL	**234 890**	**11**	**428**	**209 807**	**36 558** [1]

1 Incluant 9 756 à l'égard de 80 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.							
1 721		133 525				134	13 814
1							
30							
1 752		133 525				134	13 814
Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse, à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment la mise en oeuvre de la politique québécoise de la jeunesse, et à exercer le suivi des engagements pris lors du Sommet du Québec et de la Jeunesse. Il assure des services d'information s'adressant aux jeunes.							
953		15 281			608	108	1 737
13							
228							23
5							
1 199		15 281			608	108	1 760
Ce programme a pour objet d'améliorer la représentativité du Parlement et la vie démocratique au Québec.							
71		58				36	236
10							
298		20					118
379		78				36	354
18 440		153 455			682	1 549	23 238
529							
825							
19 794		**153 455**			**682**	**1 549**	**23 238**

CONSEIL EXÉCUTIF

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Cabinet du lieutenant-gouverneur			
Autres	10		
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif			
Mission gouvernementale auprès de l'ÉNAP	325		
Autres	2 274	6	
Total du programme 2	2 599	6	
Programme 3 - Affaires intergouvernementales canadiennes			
Activités de coopération intergouvernementale	288		
Organismes francophones hors-Québec	1 966	70	
Autres	73		
Total du programme 3	2 327	70	
Programme 4 - Affaires autochtones			
Entente avec la nation crie	80 275		
Entente avec les inuits	15 000		
Financement global de l'administration régionale Kativik	27 499		
Fonds de développement pour les autochtones	12 023	555	
Organismes autochtones	1 436	13	
Transfert des terres Oujé-Bougoumou	11 000		
Total du programme 4	147 233	568	
Programme 5 - Jeunesse			
Plan d'action jeunesse	15 726		
Autres	931	15	
Total du programme 5	16 657	15	
Programme 6 - Réforme des institutions démocratiques			
Autres	92		
Total des crédits et dépenses	**168 918**	**659**	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
		5			5	4
325					325	175
11	8	1 889			1 914	582
336	8	1 889			2 239	757
52		225	11		288	263
60		1 705		131	1 966	1 991
8		65			73	73
120		1 995	11	131	2 327	2 327
		80 275			80 275	54 390
		15 000			15 000	8 000
		27 499			27 499	12 943
	50	8 754	38		9 397	9 415
18	35	1 288			1 354	1 451
18	85	132 816	38		133 525	86 199
		14 764			14 764	
		502			517	8 446
		15 266			15 281	8 446
5	2	71			78	58
479	**95**	**152 042**	**49**	**131**	**153 455**	**97 791**

CONSEIL EXÉCUTIF

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Capital	10 584	10 495	38
Intérêt	6 651	6 651	7
Support	151 683	136 309	97 746
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**168 918**	**153 455**	**97 791**

CULTURE ET COMMUNICATIONS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Photocopies de documents	56	47
Cours	408	446
Entreposage de documents		521
Aide technique et soutien	154	178
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 431	376
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	514	745
Financement des unités autonomes de service	413	454
Divers	96	63
	3 072	2 830
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	1 431	376
Compte pour l'application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	514	745
Compte pour le financement des unités autonomes de service	413	454
	714	1 255
Amendes et confiscations		
Divers	1	1
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	79	284
Subventions d'années antérieures	247	178
	326	462
	1 041	1 718
Total des revenus autonomes	1 041	1 718
Total des revenus	**1 041**	**1 718**

CULTURE ET COMMUNICATIONS

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-12		**GESTION INTERNE, INSTITUTIONS NATIONALES ET COMMISSION DES BIENS CULTURELS**			
1. Gestion interne et soutien	45 733	1	1 692	38 301	27 427
Permanents [1]	9			9	
Permanents [2]	1			1	
Ne nécessitant pas de crédits				1 190	
2. Archives nationales du Québec	15 318		144	14 778	5 709
Ne nécessitant pas de crédits				260	
3. Centre de conservation du Québec	2 496		35	2 460	1 322
Ne nécessitant pas de crédits				36	
4. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	18 331		976	17 355	11 533
5. Commission des biens culturels du Québec	404		2	402	245
TOTAL	82 292	1	2 849	74 792	46 236
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-12		**SOUTIEN À LA CULTURE, AUX COMMUNICATIONS ET AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT**			
1. Action culturelle et communications	145 083			135 940	
2. Musées nationaux	57 631			57 631	
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	16 579			16 579	
Permanents [1]	2 101			2 101	
4. Société de développement des entreprises culturelles	50 706			50 706	
5. Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	678			678	
6. Société de télédiffusion du Québec	56 689			56 689	
7. Conseil des arts et des lettres du Québec	73 939			73 939	
8. Bibliothèque nationale du Québec	33 969			33 969	
TOTAL	437 375			428 232	

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

1 Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, (L.R.Q., c. S-11.03).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion. Ce programme a également pour but de favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique, à assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires. Enfin, par l'action de la Commission des biens culturels du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.							
10 874						2 349	3 390
9							
	1						
1 190							
9 069							396
260							
1 138							1
36							
5 822							
157							
28 555	1					2 349	3 787
Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; assurer la reconnaissance des associations d'artistes et celles de producteurs et encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises.							
		135 940					9 143
		57 631					
		16 579					
		2 101					
	596	50 110					
		678					
		56 689					
		73 939					
		33 969					
	596	427 636					9 143

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-12		**CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**			
1. Coordination de la politique linguistique	2 599		5	1 937	684
Ne nécessitant pas de crédits				5	
2. Office québécois de la langue française	18 568		246	18 312	14 275
Ne nécessitant pas de crédits				288	
3. Conseil supérieur de la langue française	1 477		3	1 473	885
Ne nécessitant pas de crédits				8	
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française					
TOTAL	22 644		254	22 023	15 844
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	540 200	1	3 103	521 149	62 080
Permanents	2 111			2 111	
Ne nécessitant pas de crédits				1 787	
TOTAL	**542 311**	**1**	**3 103**	**525 047**	**62 080** [1]

1 Incluant 7 589 à l'égard de 77 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activités. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.							
310		943				599	58
5							
3 808		229					10
288							
578		10					1
8							
4 997		1 182				599	69
31 756	596	426 717				2 948	12 999
9	1	2 101					
1 787							
33 552	**597**	**428 818**				**2 948**	**12 999**

CULTURE ET COMMUNICATIONS

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État			
Bibliothèque nationale du Québec	33 969		
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	678		
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	5 949		
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	67 990		
Musée d'Art contemporain de Montréal	8 422		
Musée de la Civilisation	20 518		
Musée des beaux-arts de Montréal	15 833		
Musée national des beaux-arts du Québec	12 858		
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	6 240		
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	43 870	29 766	
Société de la Place des Arts de Montréal	15 072		
Société de télédiffusion du Québec	56 689		
Société du Grand Théâtre de Québec	3 608		
Soutien à la concertation régionale et locale	9 412		
Soutien à la coopération et au développement international	1 387	37	
Soutien à la diffusion des arts, aux événements majeurs et aux intervenants nationaux	4 438		
Soutien à la formation professionnelle, à la sensibilisation et à la formation des jeunes	19 570		
Soutien à la mise en valeur du patrimoine	5 005	129	
Soutien au développement de la lecture	8 892		
Soutien au développement des communications	4 515		
Soutien aux équipements culturels	66 923	324	100
Soutien aux institutions muséales	22 934		
Autres	2 006	116	2
Total du programme 2	436 778	30 372	102
Programme 3 - Charte de la langue française			
Promotion et diffusion de la langue française	1 173	6	
Autres	10		
Total du programme 3	1 183	6	
Total des crédits et dépenses	**437 961**	**30 378**	**102**

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
				33 969	33 969	21 058
				678	678	614
				5 949	5 949	5 602
		58 715	9 175	100	67 990	66 815
				8 422	8 422	7 984
				20 518	20 518	16 247
		15 833			15 833	15 029
				12 858	12 858	12 630
				6 240	6 240	5 296
		11 288	1 307	1 509	43 870	49 105
				15 072	15 072	10 718
				56 689	56 689	62 963
				3 608	3 608	3 439
20	4 300	5 092			9 412	9 114
13		1 321	16		1 387	1 274
	626	3 812			4 438	11 551
754	6	9 672			10 432	11 470
461	2 524	1 645	246		5 005	8 448
	3 002	5 890			8 892	16 071
42	150	4 321			4 513	6 107
799	31 246	32 042	13	2 397	66 921	53 687
	748	22 186			22 934	15 229
125	28	1 553	182		2 006	2 510
2 214	42 630	173 370	10 939	168 009	427 636	412 961
721		415	30		1 172	1 294
			10		10	10
721		415	40		1 182	1 304
2 935	**42 630**	**173 785**	**10 979**	**168 009**	**428 818**	**414 265**

CULTURE ET COMMUNICATIONS

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	83 810	83 810	90 315
Fonctionnement	62 493	62 493	50 822
Capital	78 444	69 304	36 223
Intérêt	34 392	34 392	39 323
Support	178 822	178 819	197 582
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**437 961**	**428 818**	**414 265**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET RECHERCHE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Autres		
Remboursage	939	832
Divers	60	80
	999	912
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	427	549
Moins: Montants inscrits au compte à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	427	549
Intérêts		
Divers	22	7
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	437	207
Subventions d'années antérieures	8 753	5 923
	9 190	6 130
	9 212	6 137
Total des revenus autonomes	10 211	7 049
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Soutien au financement de projets d'immobilisation à l'étranger	(28)	
Moins: Montant inscrit au compte à fin déterminée		
Compte pour le soutien au financement de projets d'immobilisation à l'étranger	(28)	
Total des transferts du gouvernement du Canada		
Total des revenus	**10 211**	**7 049**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET RECHERCHE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-16		**DIRECTION DU MINISTÈRE**			
1. Direction et services à la gestion *	58 399	3	8 057	45 915	23 336
Permanents [1]	312			312	
Permanents [2]	1 902			1 902	120
Ne nécessitant pas de crédits				3 538	
TOTAL	60 613	3	8 057	51 667	23 456
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
2 Loi sur les Commissions d'enquête, (L.R.Q., c. C-37).					
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-16		**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL**			
1. Développement des politiques et programmes	21 003			19 185	6 738
2. Développement des secteurs industriels	10 218			9 848	8 549
3. Développement des marchés	8 205	22		7 572	5 486
4. Développement régional et services aux entreprises **	22 608			21 819	18 812
5. Soutien à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises et des secteurs industriels	66 050			60 582	
6. Soutien aux instances locales et régionales ***	103 783	7 253		88 337	
Permanents [1]	2 382			2 382	
Ajustements négatifs de provisions				(4 381)	
7. Mesures de soutien au développement local et régional ***	32 905			23 757	
8. Investissement Québec	119 448			90 439	
9. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants **	11				
10. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets visant à accroître les investissements dans le cadre du programme FAIRE	65 000				
11. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour appuyer la réalisation de projets stratégiques d'investissement	10 505				
12. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement régional	100				
TOTAL	462 218	7 275		319 540	39 585
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de communication et de soutien à la gestion.							
20 930		1 649				1 549	2 875
312							
1 782							
3 538							
26 562		1 649				1 549	2 875
Ce programme vise à offrir un soutien technique et financier aux entreprises et aux organismes à des fins de développement industriel, commercial, coopératif et de développement des marchés pour la création d'emplois. De plus, il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au soutien du développement local et régional. Il vise enfin à favoriser l'emploi d'été des étudiants dans la fonction publique du Québec.							
12 447						919	899
1 299						305	65
2 086						295	316
3 007						312	477
		60 582					5 468
		62 941	25 396				8 193
	2 382						
	(4 381)						
		23 757					9 148
	6 027	84 412					29 009
							11
							65 000
							10 505
							100
18 839	4 028	231 692	25 396			1 831	129 191

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET RECHERCHE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-16		**RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**			
1. Coordination et mise en oeuvre	8 695			8 154	6 946
2. Conseil de la science et de la technologie	1 910			1 832	1 025
3. Fonds de recherche en santé du Québec	70 126			70 126	
4. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	43 137			43 137	
5. Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	35 530			35 530	
6. Soutien à la recherche et à l'innovation	68 111			63 980	
7. Centre de recherche industrielle du Québec	15 000			15 000	
TOTAL	242 509			237 759	7 971
PROGRAMME 4 * Sommaire : page 1-16		**PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU TOURISME**			
1. Tourisme Québec	52 952			52 952	
2. Société du Centre des congrès de Québec	13 700			13 700	
3. Société du Palais des congrès de Montréal	37 000			37 000	
4. Régie des installations olympiques	30 750			30 750	
TOTAL	134 402			134 402	
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	895 146	7 278	8 057	739 615	70 892
Permanents	4 596			4 596	120
Ne nécessitant pas de crédits				3 538	
Ajustements négatifs de provisions				(4 381)	
TOTAL	**899 742**	**7 278**	**8 057**	**743 368**	**71 012** [1]

1 Incluant 9 971 à l'égard de 103 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

* Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 130-2005, les fonctions d'une partie du programme 1 élément 1 «Direction et services à la gestion» et du programme 4 «Promotion et développement du tourisme» sont sous la responsabilité de la ministre du Tourisme.

** Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 129-2005, les fonctions d'une partie du programme 2 élément 4 «Développement régional et services aux entreprises» et du programme 2 élément 9 «Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants» sont sous la responsabilité de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

*** Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 125-2005, les fonctions d'une partie du programme 2 élément 6 «Soutien aux instances locales et régionales» et une partie du programme 2 élément 7 «Mesures de soutien au développement local et régional» sont sous la responsabilité de la ministre des Affaires municipales et des Régions.

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer la mise en oeuvre et le suivi de la Politique québécoise de la science et de l'innovation et à soutenir la recherche et la formation de chercheurs, l'innovation, la liaison et le transfert, la promotion des carrières scientifiques et technologiques et la diffusion des connaissances, ainsi que le rayonnement international du Québec en matière de recherche et d'innovation.							
1 208						324	217
807							78
		70 126					
		43 137					
		35 530					
		63 980					4 131
		15 000					
2 015		227 773				324	4 426
Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre, en assurant la promotion du Québec et de ses expériences touristiques ainsi qu'en aménageant et exploitant des installations publiques à caractère touristique.							
			52 952				
		13 700					
		37 000					
		30 750					
		81 450	52 952				
41 784	6 027	542 564	78 348			3 704	136 492
2 094	2 382						
3 538							
	(4 381)						
47 416	**4 028**	**542 564**	**78 348**			**3 704**	**136 492**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET RECHERCHE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Direction du Ministère			
Autres	1 660		
Programme 2 - Développement économique et régional			
Aide à certains projets industriels d'intérêt économique	17 315	12 384	
Aide aux coopératives de développement régional	3 957		
Aide à la concrétisation de projets d'investissements	890	526	
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal	800		
Centre international de formation en télécommunications			
Consortium Ouranos			
Décennie québécoise des Amériques			
Dévelobus	2 000	2 000	
Ententes spécifiques pour le développement de l'offre touristique	6 204	1 170	
Fonds conjoncturel de développement	1 747	20	
Fonds de partenariat	5 982	1 157	
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE)	58 514	51 909	
Impact PME	15 371	12 928	
Investissement Québec - subvention de fonctionnement	20 119		
Mesures de soutien au développement rural	21 367	291	
Formation de la main-d'oeuvre dans le domaine de l'optique, photonique et laser			
Organismes de développement économique et régional	1 902	106	
Plan de relance de la Gaspésie	7 387	1 299	
Plan de relance de la MRC du Bas-Richelieu	129		
Programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique pour la region de Québec	828	788	
Programme de soutien aux vitrines technologiques	3 454	3 325	
Promotion de la mode et du design	1 409	566	
Service régional ou sectoriel de promotion des exportations	1 050	84	
Soutien aux centres locaux de développement	41 850	1 513	
Soutien à 3 MRC ressources	1 647	50	
Stratégie de développement économique des régions	22 389	3 141	
Autres	21 809	10 126	
Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du Trésor, tout crédit pour appuyer la réalisation de projets stratégiques d'investissement	10 000		
Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du Trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement régional	100		
Total du programme 2	268 220	103 383	

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
		1 649			1 649	1 337
					12 384	17 428
		3 947			3 947	3 578
		47			573	707
		800			800	800
						2 500
						150
						1 604
	262	4 504			2 000	2 500
54	92	1 287			5 936	
23		4 289			1 453	2 268
					5 469	6 187
		52			51 909	61 283
					12 980	26 597
				20 119	20 119	23 824
240	15 830	4 916			21 277	14 973
						1 805
95	57	1 628	10		1 896	1 782
	464	3 965			5 728	4 522
		129			129	103
		32			820	1 279
					3 325	9 421
43		415			1 024	592
		744			828	922
	18 603			21 548	41 664	43 732
	285	719			1 054	1 813
263		12 455	202		16 061	19 712
		5 171		5 019	20 316	9 289
718	35 593	45 100	212	46 686	231 692	259 371

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET RECHERCHE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 3 - Recherche, science et technologie			
Aide à la relève en science et en technologie	1 142	63	
Aide financière au développement scientifique	1 748		
Appui au financement d'infrastructure	8 143		
Centre de recherche industrielle du Québec	15 000		
Centre québécois de l'innovation en biotechnologie	400		
Consortium Ouranos	2 850		
Fonds de la recherche en santé du Québec	70 126		
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	35 530		
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	43 137		
Innovation sociale	250		
Institut de recherche clinique de Montréal	8 536		
Programme de soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation	1 053	181	
Programme de soutien aux initiatives de concertation régionale en recherche, science, technologie et innovation	2 645	372	
Soutien à la culture scientifique et technologique et aux loisirs scientifiques	1 751	89	
Soutien à la génomique	24 700		
Soutien à la valorisation de l'invention technique ou technologique			
Soutien aux centres collégiaux de transfert de technologie	2 300	700	
Soutien aux centres de liaison et de transfert	11 544		
Autres	1 048	3	
Total du programme 3	231 903	1 408	
Programme 4 - Promotion et développement du tourisme			
Régie des installations olympiques	30 750		
Société du Centre des congrès de Québec	13 700		
Société du Palais des congrès de Montréal	37 000		
Total du programme 4	81 450		
Total des crédits et dépenses	**583 233**	**104 791**	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
497		582			1 142	1 501
		1 598	150		1 748	1 946
2 252		1 814			4 066	1 562
				15 000	15 000	15 200
		400			400	350
		2 850			2 850	150
				70 126	70 126	70 073
				35 530	35 530	35 513
				43 137	43 137	43 106
250					250	807
		8 536			8 536	8 536
662		92		108	1 043	1 096
257		1 991		25	2 645	1 974
31		1 631			1 751	1 780
		24 700			24 700	20 791
						634
1 100		500			2 300	2 528
		11 544			11 544	14 394
256		631		115	1 005	1 512
5 305		56 869	150	164 041	227 773	223 453
				30 750	30 750	25 556
				13 700	13 700	14 200
				37 000	37 000	31 399
				81 450	81 450	71 155
6 023	**35 593**	**103 618**	**362**	**292 177**	**542 564**	**555 316**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET RECHERCHE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	35 343	35 342	41 493
Fonctionnement	32 820	32 820	39 139
Capital	30 409	24 250	21 323
Intérêt	29 717	29 715	17 425
Support	454 944	420 437	435 936
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**583 233**	**542 564**	**555 316**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	5 072	5 072	16 151
Fonctionnement	25 306	25 306	20 236
Capital			504
Support	47 970	47 970	49 218
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**78 348**	**78 348**	**86 109**

ÉDUCATION

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005		2004
Revenus divers			
Ventes de biens et services			
Recouvrements de tiers	5 978		5 738
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	858		189
Divers	6		6
	6 842		5 933
Moins: Montants inscrits au compte à fin déterminée			
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	858		189
	5 984		5 744
Intérêts			
Prêts aux étudiants	14 665	1	26 820
Recouvrements			
Dépenses d'années antérieures	874		1 007
Subventions d'années antérieures	14 451		844
Dépenses sous forme d'indemnités	25		300
Bourses d'études	19 295		27 068
	34 645		29 219
	55 294		61 783
Total des revenus autonomes	55 294		61 783
Transferts du gouvernement du Canada			
Autres programmes			
Enseignement aux enfants indiens	97 549		94 616
Programme d'alphabétisation	2 762		2 176
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	19 335		15 089
Formation dans les pénitenciers fédéraux	4 132		3 093
Financement des bourses d'études du millénaire	69 797		71 670
	193 575		186 644
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée			
Compte pour le programme d'alphabétisation	2 762		2 176
Compte pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde	19 335		15 089
Compte pour la formation dans les pénitenciers fédéraux	4 132		3 093
Compte pour le financement des bourses d'études du millénaire	69 797		71 670
Total des transferts du gouvernement du Canada	97 549		94 616
Total des revenus	**152 843**		**156 399**

1 La diminution est principalement attribuable à la baisse du taux d'intérêt suite à l'application à compter du 1er mai 2004 d'un taux variable prévu à l'article 73 du Règlement de l'aide financière aux études.

ÉDUCATION

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-14		**ADMINISTRATION ET CONSULTATION**			
1. Direction	9 872	1	69	9 475	5 412
Permanents [1]	42			42	
Ne nécessitant pas de crédits				209	
2. Services à la gestion	32 918		209	29 023	13 097
Permanents [2]	1				
Ne nécessitant pas de crédits				525	
3. Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	34 194	1	391	31 129	25 089
Ne nécessitant pas de crédits				363	
4. Administration de l'enseignement supérieur	9 046		85	8 858	8 149
Ne nécessitant pas de crédits				82	
5. Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	8 168		86	7 484	6 733
Ne nécessitant pas de crédits				93	
6. Information et communications	50 706		11 036	24 609	13 545
Ne nécessitant pas de crédits				3 648	
7. Conseil supérieur de l'éducation	2 339		10	2 211	1 560
Ne nécessitant pas de crédits				24	
8. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 254		23	1 902	1 531
Ne nécessitant pas de crédits				19	
TOTAL	149 540	2	11 909	119 696	75 116

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).

PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-14		**FORMATION EN TOURISME ET HÔTELLERIE**			
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	17 069			17 069	
TOTAL	17 069			17 069	

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.							
1 695		2 368					
42							327
209							
15 926							
						3 500	186
525							1
6 040							
363						759	1 914
709							
82							103
751							
93							598
11 064							
3 648							15 061
651							
24							118
371							
19							329
42 212		2 368				4 259	18 637
Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle et technique dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.							
		17 069					
		17 069					

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-14		**AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES**			
1. Bourses consécutives aux prêts	149 227			149 227	
2. Intérêts et remboursements aux banques	212 851	78 469	8 583	40 976	
Permanents [1]	49 125			30 772	
Ne nécessitant pas de crédits				5 712	
Ajustements négatifs de provisions				(8 700)	
3. Autres bourses	10 634			10 285	
4. Administration de l'aide financière aux études	20 177		387	19 790	13 742
Ne nécessitant pas de crédits				240	
TOTAL	442 014	78 469	8 970	248 302	13 742
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-14		**ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE**			
1. Commissions scolaires	5 695 062			5 643 862	
2. Commissions scolaires à statut particulier	175 914			175 914	
3. Service de la dette des commissions scolaires	571 065			571 065	
4. Enseignement privé	362 897			362 897	
5. Soutien à des partenaires en éducation	38 805			38 659	
6. Aide au transport scolaire	222 064			222 064	
TOTAL	7 065 807			7 014 461	
PROGRAMME 5 Sommaire : page 1-14		**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**			
1. Cégeps	1 208 400			1 208 345	
2. Universités	1 866 536			1 866 536	
3. Enseignement privé au collégial	78 907			78 907	
4. Service de la dette des cégeps	212 404			212 320	
5. Service de la dette des universités	273 259			273 259	
6. Soutien à des partenaires en éducation	5 002			4 988	
TOTAL	3 644 508			3 644 355	

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études supérieures et à la formation secondaire professionnelle en fournissant un soutien financier aux étudiants qui en ont besoin.							
		149 227					
		40 976					84 823
	30 772						18 353
5 712							
	(8 700)						
		10 285					349
6 048							
240							
12 000	22 072	200 488					103 525
Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves de ces niveaux les services d'enseignement et de soutien à l'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux institutions privées et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les ressources financières attribuées pour le transport scolaire.							
		5 643 862					51 200
		175 914					
		571 065					
		362 897					
		38 659					146
		222 064					
		7 014 461					51 346
Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiants de ce niveau les services d'enseignement et de soutien à l'enseignement en fournissant aux établissements publics et privés les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement. De plus, ce programme vise à fournir les ressources financières nécessaires au soutien de la recherche universitaire.							
		1 208 345					55
		1 866 536					
		78 907					
		212 320					84
		273 259					
		4 988					14
		3 644 355					153

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 6 Sommaire : page 1-14		**RÉGIMES DE RETRAITE**			
1. Régime de retraite des enseignants Permanents [1]	86 955			74 691	
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics Permanents [2]	509 209			509 209	
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement Permanents [3]	69 749			69 749	
TOTAL	665 913			653 649	

1 Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11).
2 Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10).
3 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1).

TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	11 269 770	78 471	20 879	11 010 854	88 858
Permanents	715 081			684 463	
Ne nécessitant pas de crédits				10 915	
Ajustements négatifs de provisions				(8 700)	
TOTAL	**11 984 851**	**78 471**	**20 879**	**11 697 532**	**88 858** [1]

1 Incluant 10 912 à l'égard de 112 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement aux régimes de retraite applicables au personnel des réseaux.							
		74 691					12 264
		509 209					
		69 749					
		653 649					12 264
43 255		10 878 741				4 259	155 307
42	30 772	653 649					30 618
10 915							
	(8 700)						
54 212	**22 072**	**11 532 390**				**4 259**	**185 925**

ÉDUCATION

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Administration et consultation			
Autres	2 388		
Programme 2 - Formation en tourisme et hôtellerie			
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	17 069		
Programme 3 - Aide financière aux études			
Bourses consécutives aux prêts	149 227		
Intérêts et remboursements aux banques	60 063		
Autres	10 634		
Total du programme 3	219 924		
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire			
Comités patronaux de négociation	13 230		
Fonctionnement			
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	5 870 976		
Enseignement primaire et secondaire privé	362 897		
Programme d'action communautaire	12 691		
Service de la dette			
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	571 065		
Transport scolaire	222 064		
Autres	12 884		
Total du programme 4	7 065 807		
Programme 5 - Enseignement supérieur			
Fonctionnement			
Enseignement collégial privé	78 907		
Enseignement collégial public	1 208 400		
Enseignement universitaire	1 866 536		
Service de la dette			
Enseignement collégial public	212 404		
Enseignement universitaire	273 259		
Autres	5 002		
Total du programme 5	3 644 508		
Programme 6 - Régimes de retraite			
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	509 209		
Régime de retraite des enseignants	86 955		
Régime de retraite du personnel d'encadrement	69 749		
Total du programme 6	665 913		
Total des crédits et dépenses	**11 615 609**		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
1 614		566	188		2 368	2 837
				17 069	17 069	17 057
			149 227		149 227	251 366
			40 976		40 976	40 257
			9 265	1 020	10 285	9 275
			199 468	1 020	200 488	300 898
		13 230			13 230	14 030
5 819 776					5 819 776	5 642 979
362 897					362 897	347 380
		12 691			12 691	24 296
571 065					571 065	569 246
222 064					222 064	270 176
		11 393		1 345	12 738	4 587
6 975 802		37 314		1 345	7 014 461	6 872 694
78 907					78 907	80 369
1 208 345					1 208 345	1 208 233
1 866 536					1 866 536	1 771 583
212 320					212 320	198 421
273 259					273 259	256 800
3 082		1 648	248	10	4 988	5 309
3 642 449		1 648	248	10	3 644 355	3 520 715
509 209					509 209	464 925
74 691					74 691	79 234
69 749					69 749	114 923
653 649					653 649	659 082
11 273 514		**39 528**	**199 904**	**19 444**	**11 532 390**	**11 373 283**

ÉDUCATION

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	8 713 415	8 654 889	8 676 648
Fonctionnement	1 341 322	1 336 329	1 033 681
Capital	468 857	468 857	440 418
Intérêt	603 832	603 748	599 421
Support	488 183	468 567	623 115
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**11 615 609**	**11 532 390**	**11 373 283**

EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Autres		
Études de dossiers	40	102
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Frais de perception	2 580	3 094
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	101	9
Divers	2	3
	2 683	3 106
Moins: Montants inscrits au compte à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	101	9
	2 582	3 097
Intérêts		
Assistance-emploi	19 737	20 314
Amendes et confiscations		
Frais - chèques sans provision	389	432
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	440	472
Subventions d'années antérieures	350	3 091
Assistance-emploi	72 966	69 993
Assistance-emploi - R.R.Q.	3 504	3 803
Assistance-emploi - pensions alimentaires	23 744	24 631
Assistance-emploi - garants défaillants	6 877	7 591
Subventions d'années antérieures - exo et services de garde	371	
Divers	31	13
	108 283	109 594
	130 991	133 437
Total des revenus autonomes	131 031	133 539
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Entente relative au marché du travail	655 021	656 939
Application du régime québécois d'assurance parentale	1 107	
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	2 484	7 027
	658 612	663 966
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour l'application du régime québécois d'assurance parentale	1 107	
Compte pour le financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	2 484	7 027
Total des transferts du gouvernement du Canada	655 021	656 939
Total des revenus	**786 052**	**790 478**

EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-16		**MESURES D'AIDE À L'EMPLOI**			
1. Emploi-Québec	916 989			916 264	
2. Politiques d'emploi	1 685			1 643	1 524
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets favorisant l'insertion, la formation et l'aide à l'emploi	76				
TOTAL	918 750			917 907	1 524
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-18		**MESURES D'AIDE FINANCIÈRE**			
1. Gestion du réseau de la sécurité du revenu	167 005	1	29	162 552	111 801
2. Politiques de sécurité du revenu	4 948			4 731	3 706
3. Assistance-emploi	2 698 945	460		2 690 004	
Permanents [1]	5 500			5 368	
4. Gestion du dénuement	25 445			25 300	
5. Aide aux parents pour leurs revenus de travail	29 400			28 622	
6. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	18 927			18 725	
7. Action emploi	9 700			8 926	
8. Solidarité jeunesse	24 300			21 644	
9. Action communautaire *	23 517			23 035	
10. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi					
TOTAL	3 007 687	461	29	2 988 907	115 507

1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à pourvoir au financement d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Emploi-Québec est le service public d'emploi du Québec responsable de l'information sur le marché du travail, du placement et des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Il est également responsable de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. D-7.1) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. F-5). Il vise également le développement des politiques d'emploi.							
			916 264				725
119						42	
							76
119			916 264			42	801
Ce programme vise à rendre accessible à toutes les personnes qui en démontrent le besoin, une aide de dernier recours égale à la différence entre leurs ressources et les besoins essentiels qui leur sont reconnus par l'entremise du réseau de la sécurité du revenu et celui de la ville de Montréal. Également, ce programme verse à des familles à faible revenu un supplément basé sur le revenu de travail, afin de les inciter à demeurer ou à entrer sur le marché du travail. Aussi, par l'entremise du programme Solidarité jeunesse, il soutient financièrement les jeunes de moins de 25 ans, aptes au travail, qui font une demande d'assistance-emploi en leur offrant d'entreprendre des démarches favorisant leur autonomie financière. En outre, ce programme contribue au financement des organismes communautaires en lien avec leur mission globale et il accorde à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. Il vise également à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales. Enfin, il assure le développement des politiques de sécurité du revenu.							
49 920		831				4 385	38
562			463			217	
		2 688 804	1 200				8 481
	5 368						132
		25 300					145
		28 622					778
		18 725					202
		8 926					774
		21 644					2 656
		13 105	9 930		481		1
50 482	5 368	2 805 957	11 593		481	4 602	13 207

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-18		**SOUTIEN À LA GESTION**			
1. Direction * [a]	16 814	2		16 243	9 471
Permanents [1]	74			74	
2. Services à la gestion *	155 577		115	151 709	37 952
Ne nécessitant pas de crédits				1 132	
3. Centre de recouvrement	13 912			12 865	10 514
Permanents [2]	8			8	
4. Planification et services aux citoyens *	27 165			25 895	11 235
TOTAL	213 550	2	115	207 926	69 172
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-18		**MESURES D'AIDE À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE**			
1. Gestion des services à la famille et à l'enfance *	18 236			17 628	13 579
2. Politiques familiales *	6 554			5 821	4 080
3. Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde *	1 353 361			1 353 358	
Permanents [1]	100			60	
4. Service de la dette des centres de la petite enfance *					
5. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance *	39 900			39 900	
6. Prestations familiales *	411 718			409 776	
Permanents [1]	5 650			5 650	
7. Allocations de maternité	7 000			6 801	
8. Conseil de la famille et de l'enfance *	1 079			1 013	785
TOTAL	1 843 598			1 840 007	18 444

a Incluant un montant de 371 pour le Conseil des aînés en vertu du décret 989-2004.
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes. De plus, il permet de verser au Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère. Également, ce programme vise à pourvoir au financement des activités de planification et coordination ministérielle et de services aux citoyennes et citoyens.							
1 492		2 074	3 206			493	76
74							
54 252			59 505			3 753	
1 132							
2 351						1 000	47
8							
4 883		9 405	372			1 112	158
64 192		11 479	63 083			6 358	281
Ce programme vise à développer et à favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité. Ainsi, il assure le financement de la gestion des services à la famille et à l'enfance, de l'élaboration des politiques familiales, du soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde. En outre, il a comme objectif de pourvoir au financement du service de la dette des centres de la petite enfance ainsi que du Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance. Il permet le versement des prestations familiales, des allocations de maternité et il assure le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance.							
1 108		2 941				498	110
779		962				147	586
		1 353 358					3
	60						40
		39 900					
		409 776					1 942
	5 650						
		6 801					199
228							66
2 115	5 710	1 813 738				645	2 946

EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	5 972 253	463	144	5 942 455	204 647
Permanents	11 332			11 160	
Ne nécessitant pas de crédits				1 132	
TOTAL	**5 983 585**	**463**	**144**	**5 954 747**	**204 647** [1]

1 Incluant 19 988 à l'égard de 231 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

* Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 131-2005, les fonctions d'une partie du programme 2 élément 9 «Action communautaire», d'une partie du programme 3 élément 1 «Direction», d'une partie du programme 3 élément 2 «Services à la gestion», d'une partie du programme 3 élément 4 «Planification et services aux citoyens» et du programme 4 «Mesures d'aide à la famille et à l'enfance», à l'exception de l'élément 7 «Allocations de maternité», sont sous la responsabilité de la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
115 694		4 631 174	990 940		481	11 647	17 063
82	11 078						172
1 132							
116 908	**11 078**	**4 631 174**	**990 940**		**481**	**11 647**	**17 235**

EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 2 - Mesures d'aide financière			
Action emploi	9 700		
Aide aux parents pour leurs revenus de travail (APPORT)	29 400		
Assistance-emploi	2 697 145		
Gestion du dénuement	25 445		
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	18 927		
Organismes communautaires - famille	13 105		
Solidarité jeunesse	24 300		
Autres	870		
Total du programme 2	2 818 892		
Programme 3 - Soutien à la gestion			
Fonds ministériel d'aide à l'innovation et à l'expérimentation	808		
Tribunal administratif du Québec	8 754		
Autres	2 151	12	
Total du programme 3	11 713	12	
Programme 4 - Mesures d'aide à la famille et à l'enfance			
Allocation de maternité	7 000		
Allocation familiale	353 222		
Allocation pour enfant handicapé	32 600		
Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	39 900		
Soutien administratif	25 896		
Subvention annuelle des garderies	225 838	225 838	
Subventions de développement et d'investissements	1 301		
Subventions de fonctionnement des centres de la petite enfance	1 126 222		
Autres	4 266		
Total du programme 4	1 816 245	225 838	
Total des crédits et dépenses	**4 646 850**	**225 850**	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
			8 926		8 926	24 170
			28 622		28 622	27 112
			2 688 804		2 688 804	2 687 423
			25 300		25 300	28 114
			16 805	1 920	18 725	17 777
		13 105			13 105	11 256
		11 622	10 022		21 644	22 236
		831			831	2 168
		25 558	2 778 479	1 920	2 805 957	2 820 256
		651			651	728
				8 754	8 754	8 717
		2 062			2 074	757
		2 713		8 754	11 479	10 202
			6 801		6 801	6 918
			351 319		351 319	359 864
			32 562		32 562	40 662
			39 900		39 900	35 735
				25 895	25 895	26 574
					225 838	205 351
		1 301			1 301	2 736
		1 126 219			1 126 219	1 085 055
		3 578		325	3 903	6 794
		1 131 098	430 582	26 220	1 813 738	1 769 689
		1 159 369	**3 209 061**	**36 894**	**4 631 174**	**4 600 147**

EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	7 259	7 259	6 528
Fonctionnement	28 784	28 783	29 295
Capital	1 557	1 555	2 250
Intérêt			4
Support	4 609 250	4 593 577	4 562 070
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**4 646 850**	**4 631 174**	**4 600 147**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	157 720	156 513	162 513
Fonctionnement	40 900	40 900	40 390
Capital	27 247	27 247	32 390
Intérêt	2 216	2 216	2 430
Support	764 064	764 064	799 377
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**992 147**	**990 940**	**1 037 100**

ENVIRONNEMENT

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Ressources hydrauliques		
Accréditation de laboratoires privés et municipaux	420	508
Régime des eaux	406	369
Sécurité des barrages	949	1 087
	1 775	1 964
Autres		
Attestations d'assainissement	909	520
Droits relatifs à la protection de l'environnement	1 189	746
Divers	2	1
	2 100	1 267
	3 875	3 231
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formulaire, documentation et information	60	60
Terrains et bâtisses	95	187
Location et concessions	861	795
Recouvrements de tiers	77	8
Gestion des barrages publics	1 027	1 142
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	932	714
Gains sur disposition d'immobilisations	106	79
Fonds d'investissement du Canada pour le renouvellement de l'aide juridique	86	40
Financement des unités autonomes de service	2 143	2 511
Divers	15	2
	5 402	5 538
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	932	714
Compte pour le financement des unités autonomes de service	2 143	2 511
	2 327	2 313
Intérêts		
Divers	32	36
Amendes et confiscations		
Infractions à diverses lois	294	281
Divers	1	1
	295	282
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	421	156
Subventions d'années antérieures	1 426	544
Divers	1	
	1 848	700
	4 502	3 331
Total des revenus autonomes	8 377	6 562

ENVIRONNEMENT

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Inventaire des eaux de surface	200	200
Réseaux climatologiques au Québec	207	203
Environnement Baie-James et plan régional de traitement des eaux	246	174
Divers		38
Total des transferts du gouvernement du Canada	653	615
Total des revenus	**9 030**	**7 177**

ENVIRONNEMENT

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-16		**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**			
1. Politiques environnementales du milieu industriel, des changements climatiques et du développement durable	5 154		60	4 553	2 772
2. Politiques environnementales en matière d'eau, d'activités agricoles et municipales	18 887		99	18 520	12 500
3. Évaluations environnementales et coordination	17 744	1	252	17 484	9 532
4. Protection et restauration de l'environnement	51 295	1	517	48 291	38 631
5. Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	5 242	1	950	4 279	4 107
6. Centre d'expertise hydrique du Québec	18 376	8	6 464	11 729	8 552
Permanents [1]	292			292	164
7. Direction	7 256		74	7 166	5 557
Permanents [2]	10			10	
8. Services à la gestion	48 642		3 175	43 699	20 395
Permanents [3]	24				
Permanents [4]	111				
Ne nécessitant pas de crédits				6 794	
Ajustements négatifs de provisions				(116)	
TOTAL	173 033	11	11 591	162 701	102 210
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-16		**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT**			
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 904		52	5 541	3 687
Ne nécessitant pas de crédits				65	
TOTAL	5 904		52	5 606	3 687
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	178 500	11	11 643	161 262	105 733
Permanents	437			302	164
Ne nécessitant pas de crédits				6 859	
Ajustements négatifs de provisions				(116)	
TOTAL	**178 937**	**11**	**11 643**	**168 307**	**105 897** [1]

1 Loi sur le Curateur public, (L.R.Q., c. C-81).
2 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
3 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).
4 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).

1 Incluant 10 426 à l'égard de 107 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant comme objectif la prévention, la réduction ou la suppression de la contamination de l'eau, du sol et de l'air, la restauration des sites et la protection des milieux et des ressources.							
445		1 336					541
1 351		4 669				3	265
1 291		6 661					7
4 556		5 104				2 486	
172						12	
3 162		15				175	
128							
1 379		230					16
10							
23 304						1 382	386
							24
6 794							111
	(116)						
42 592	(116)	18 015				4 058	1 350
Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement intervient principalement dans le cadre du processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement par la tenue de séances de consultation et d'information de la population.							
1 854						157	154
65							
1 919						157	154
37 514		18 015				4 215	1 369
138							135
6 859							
	(116)						
44 511	**(116)**	**18 015**				**4 215**	**1 504**

ENVIRONNEMENT

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Protection de l'environnement			
Assainissement de l'air	1 842		
Fonds d'action québécois en développement durable	1 502		
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	5 087		
Programme de soutien aux entreprises communautaires dans le domaine de la gestion des matières résiduelles			
Programme national pour le développement d'un réseau privé d'aires protégées	1 348		
Saint-Laurent Vision 2000	219		
Soutien à la gestion environnementale en milieu agricole	155		
Soutien aux instances municipales - plans de gestion des matières résiduelles	638		
Soutien aux organismes de bassin versant	2 275		
Soutien aux organismes oeuvrant en environnement	3 828		
Subventions de recherche et de développement en environnement	398		
Autres	723		
Total du programme 1	18 015		
Total des crédits et dépenses	**18 015**		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
	1 759	83			1 842	159
		1 502			1 502	
	5 087				5 087	2 839
		1 348			1 348	2 062
		219			219	693
5		150			155	322
61	7	570			638	576
50	2 225				2 275	1 945
	2 274	1 554			3 828	6 360
176		222			398	809
		719	4		723	2 709
292	11 352	6 367	4		18 015	18 474
292	**11 352**	**6 367**	**4**		**18 015**	**18 474**

ENVIRONNEMENT

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Capital	4 007	4 007	1 875
Intérêt	1 080	1 080	952
Support	12 928	12 928	15 647
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**18 015**	**18 015**	**18 474**

FINANCES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

			2005		2004
Impôt sur le revenu et les biens					
Cotisations au Fonds des services de santé					
	Cotisations des employeurs		4 698 089		4 491 189
	Cotisations des particuliers		175 531	1	157 506
			4 873 620		4 648 695
Droits et permis					
Autres					
	Constitution des institutions de dépôts		17		57
	Création et modification de personnes morales		9 421		9 079
	Publicité légale des entreprises		33 979		33 278
	Divers		40		109
			43 457		42 523
Revenus divers					
Ventes de biens et services					
	Photocopies de documents		146		142
	Cotisations des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne				706
	Cotisations des compagnies d'assurance		4		4 964
	Frais d'inspection - institutions de dépôts				93
	Gains sur disposition d'immobilisations		4 893		
	Cotisations des courtiers et agents immobiliers		146		152
	Cotisations des coopératives et services financiers				1 857
	Garantie de prêts - sociétés d'état		163 208		171 902
	Divers				36
			168 397		179 852
Intérêts					
	Comptes de banque		185		1 067
	Compte du gouvernement du Canada		173		4
	Fonds des rentes de survivants		5 591	2	(7 276)
	Divers		1		3
			5 950		(6 202)
Amendes et confiscations					
	Dépôts judiciaires		768		781
	Frais - chèques sans provision		58		39
	Divers		3		
			829		820

1 L'augmentation s'explique par une hausse des revenus issus d'autres sources que l'emploi.

2 L'augmentation s'explique principalement par la hausse du taux de rendement sur le placement des rentes des survivants en 2004-2005 comparativement à 2003-2004.

FINANCES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

			2005		2004
Revenus divers (suite)					
Recouvrements					
Dépenses d'années antérieures			5 165		14 408
Appropriation des soldes - comptes inactifs			62		179
			5 227		14 587
			180 403		189 057
Revenus provenant des entreprises du Gouvernement					
Société des alcools du Québec		3	545 000		570 000
Loto-Québec		3	1 511 000		1 493 000
Hydro-Québec		3,4	1 350 000		965 000
Autres		3			
			3 406 000		3 028 000
Total des revenus autonomes			8 503 480		7 908 275
Transferts du gouvernement du Canada					
Péréquation		B	5 221 295		4 064 620
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux		C	3 331 628		4 202 803
Autres transferts liés aux accords fiscaux		D	32 681		63 744
Autres programmes		E	(404 128)		(76 591)
Total des transferts du gouvernement du Canada			8 181 476		8 254 576
Total des revenus			**16 684 956**		**16 162 851**
3 Solde de la quote-part du gouvernement dans les résultats:					
Société des alcools du Québec			761		828
Loto-Québec			305	5	(100 018)
Hydro-Québec			1 055 446		1 084 134
Autres			(116 920)	A	(198 226)
			939 592		786 718
Dividendes déclarés			3 406 000		3 028 000
			4 345 592		**3 814 718**

4 Le gouvernement a décrété un dividende de 1 350 M$ en 2005 comparativement à 965 M$ en 2004, montant qui se situe à l'intérieur de la limite prescrite par la Loi sur Hydro-Québec, dont le calcul s'appuie sur les résultats financiers annuels d'Hydro-Québec.

5 L'augmentation s'explique principalement par la hausse du bénéfice net, suite entre autres à une croissance des revenus de loteries vidéos.

FINANCES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

			2005		2004
A) Autres					
Capital financière agricole inc.			(1 014)		(824)
Corporation d'hébergement du Québec			(3 388)	6	29 289
Financement-Québec			13 933		13 058
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier			228		373
Immobilière SHQ			5 007		7 120
IQ FIER inc.			(300)		
IQ Immigrants Investisseurs inc.			11 480		5 215
Régie de l'assurance-dépôt du Québec				7	26 936
Société de développement de la Baie James			(2 999)		119
Société de l'assurance automobile du Québec			(50 166)	8	155 185
Société des établissements de plein air du Québec			340		(885)
Société générale de financement du Québec			24 046	9	(358 541)
Société Innovatech du Grand Montréal			(82 295)	10	(40 277)
Société Innovatech du Sud du Québec			(7 281)		(11 247)
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches			(12 941)		(15 265)
Société Innovatech Régions Ressources			(11 570)		(8 482)
			(116 920)		**(198 226)**
B) Péréquation					
2004-2005			5 250 949		
2003-2004			(37 829)		4 144 689
2002-2003			18 776		(70 742)
2001-2002			(10 601)		(39 115)
2000-2001 et années antérieures					29 788
			5 221 295		**4 064 620**
C) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux					
Droits totaux					
2004-2005			8 968 975		
2003-2004			(32 701)		8 564 510
2002-2003			19 500		19 937
2001-2002			5 768		31 448
2000-2001					9 220
			8 961 542		8 625 115
Transferts fiscaux					
2004-2005			(3 806 465)		
2003-2004			7 292		(3 633 560)
2002-2003			(12 064)		(5 841)
2001-2002			104		46 270
2000-2001					2 321
			(3 811 133)		(3 590 810)

6 La diminution s'explique principalement par une baisse des revenus d'intérêts et une hausse de la dépense d'amortissement.
7 Cette entité est incluse depuis le 1er février 2004 à l'Autorité des marchés financiers, organisme consolidé ligne par ligne.
8 La diminution est principalement attribuable au transfert, en 2003-2004, de la mission assurance, constituant dorénavant un patrimoine fiduciaire, dans une fiducie d'utilité sociale, le Fonds d'assurance automobile du Québec. Cette fiducie est exclue du périmètre comptable.
9 L'augmentation s'explique principalement par une hausse des revenus en 2004-2005 dans le secteur Chimie et Pétrochimie et par une dévaluation importante d'immobilisations corporelles de la Société en 2003-2004.
10 La diminution s'explique principalement par la perte sur disposition de placements liée à la privatisation de la Société.

FINANCES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
C) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (suite)		
Abattement spécial (13,5 points d'impôt sur le revenu des particuliers)		
2004-2005	(2 702 970)	
2003-2004	579	(2 586 872)
2002-2003	(73 669)	(24 068)
2001-2002	(12 471)	48 585
2000-2001		6 302
	(2 788 531)	(2 556 053)
Fonds fiduciaire du supplément (1999)		548 430
Fonds fiduciaire du supplément (2000)		587 352
Fonds fiduciaire du supplément (2001)		352 000
Fonds fiduciaire pour la santé et l'immunisation (2004)	96 010	
Écart Romanow	236 162	
Fonds fiduciaire pour la réduction du temps d'attente (2004)	147 602	
Équipement médical	118 081	
Transfert visant la réforme des soins de santé (T)	354 243	236 769
Transfert visant la réforme des soins de santé (T-1)	(60)	
Apprentissage des jeunes et les services de garde à la petite enfance	17 712	
	969 750	1 724 551
	3 331 628	**4 202 803**
D) Autres transferts liés aux accords fiscaux		
Part de l'impôt spécial sur les dividendes d'actions privilégiées	**32 681**	**63 744**
E) Autres programmes		
Transfert fiscal allocations aux jeunes (remboursement de l'abattement fiscal) (3 points d'impôt sur le revenu des particuliers)		
2004-2005	(296 186)	
2003-2004	(292 857)	(278 730)
2002-2003	(22 928)	
	(611 971)	(278 730)
Bilinguisme		
2004-2005	38 524	
2003-2004		38 524
	38 524	38 524
Régime canadien de prêts aux étudiants	150 810	158 262
Subside basé sur la population	5 353	5 353
Droit à l'exportation du bois d'œuvre	13 156	
	(404 128)	**(76 591)**

FINANCES

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-24		**DIRECTION DU MINISTÈRE**			
1. Direction et services à la gestion	30 693	1	1 203	25 531	11 841
Permanents [1]	10			10	
Ne nécessitant pas de crédits				981	
2. Le Registraire des entreprises	19 677		518	15 642	10 250
Permanents [2]	6			6	
Ne nécessitant pas de crédits				422	
3. Institut de la statistique du Québec	14 832			14 832	
TOTAL	65 218	1	1 721	57 424	22 091

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-24		**POLITIQUES BUDGÉTAIRES ET FISCALES, ANALYSES ÉCONOMIQUES ET DIRECTION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU GOUVERNEMENT**			
1. Politiques budgétaires et fiscales, analyses des politiques économiques et institutions financières	24 652			13 464	12 756
Ne nécessitant pas de crédits				97	
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	6 894		151	5 536	5 435
Ne nécessitant pas de crédits				523	
3. Frais de services bancaires					
Permanents [1]	9 989			9 614	
4. Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale	17 786		193	13 759	12 640
Ne nécessitant pas de crédits				232	
5. Affaires fiscales et financières et recherches institutionnelles	12 012			11 407	
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus	26 091				
TOTAL	97 424		344	54 632	30 831

1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination, d'affaires publiques et de soutien à la gestion. Il a aussi pour but l'administration d'un registre gouvernemental des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Il vise enfin à fournir des informations statistiques sur la situation du Québec.							
13 620		70					
10						891	3 067
981							
5 392							
	6					565	2 952
422							
		14 832					
20 425	6	14 902				1 456	6 019
Ce programme vise à assurer la direction des activités financières et comptables du gouvernement, l'élaboration des orientations en matière fiscale et budgétaire et la réalisation d'analyses économiques.							
708							
97						1 557	9 631
101							
523						23	1 184
9 614							
							375
1 119							
232							3 834
3 580		6 877	950				
							605
							26 091
15 974		6 877	950			1 580	41 720

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-28		**SERVICE DE LA DETTE ET INTÉRÊTS SUR LE COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE**			
1. Service de la dette directe Permanents [1]	4 131 000			4 066 814	
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite Permanents [2]	2 808 000			2 786 425	
TOTAL	6 939 000			6 853 239	

1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

2 Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16), Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1).

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	152 637	1	2 065	100 171	52 922
Permanents	6 949 005			6 862 869	
Ne nécessitant pas de crédits				2 255	
TOTAL	**7 101 642**	**1**	**2 065**	**6 965 295**	**52 922** [1]

1 Incluant 9 634 à l'égard de 96 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS		AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL		CRÉDITS NON UTILISÉS		
FONCTIONNEMENT		TRANSFERT		SERVICE DE LA DETTE	Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.							
				4 066 814			64 186
				2 786 425			21 575
				6 853 239			85 761
24 520		21 779	950			3 036	47 364
9 624	6			6 853 239			86 136
2 255							
36 399	**6**	**21 779**	**950**	**6 853 239**		**3 036**	**133 500**

FINANCES

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Direction du ministère			
Institut de la statistique du Québec	14 832		
Autres	70		
Total du programme 1	14 902		
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du du gouvernement			
Institut de finance mathématique de Montréal	2 250		
Autres	4 628	50	
Total du programme 2	6 878	50	
Total des crédits et dépenses	**21 780**	**50**	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
				14 832	14 832	16 416
		70			70	69
		70		14 832	14 902	16 485
		2 250			2 250	
			48	4 529	4 627	393
		2 250	48	4 529	6 877	393
		2 320	**48**	**19 361**	**21 779**	**16 878**

FINANCES

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	15 827	15 827	13 173
Fonctionnement			3 243
Support	5 953	5 952	462
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**21 780**	**21 779**	**16 878**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Fonctionnement	950	950	950
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**950**	**950**	**950**

JUSTICE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Autres		
Publicité légale des entreprises	365	417
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	171	145
Location de chambres et pension	98	92
Fonds d'investissement du Canada pour le renouvellement de l'aide juridique	4 730	2 002
Recouvrements de tiers	217	133
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	520	202
Actes judiciaires	31 854	31 356
Actes juridiques	18 305	28 495
Divers	14	21
	55 909	62 446
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour l'investissement du Canada pour le renouvellement de l'aide juridique	4 730	2 002
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	520	202
	50 659	60 242
Intérêts		
Divers	1	4
Amendes et confiscations		
Dépôts et cautionnements	81	149
Infractions au code de la sécurité routière	41 884	52 850
Infractions au code criminel	8 280	7 122
Infractions à diverses lois	11 971	12 580
Saisie d'argent - drogue et stupéfiants		2 050
Aide aux victimes d'actes criminels	10 654	3 997
Divers	6	6
	72 876	78 754
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	285	170
Surplus - fonds spéciaux et organismes	1 301	1 243
	1 586	1 413
	125 122	140 413
Total des revenus autonomes	125 487	140 830
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Application de l'Accord relatif à la loi sur les contraventions	383	434
Aide juridique	22 819	22 927
Conseillers juridiques auprès des autochtones	479	486
Pensions alimentaires pour enfants	2 742	2 855
Divers	78	77
	26 501	26 779
Moins: Montants inscrits au compte à fin déterminée		
Compte pour l'application de l'Accord relatif à la loi sur les contraventions	383	434
Total des transferts du gouvernement du Canada	26 118	26 345
Total des revenus	**151 605**	**167 175**

JUSTICE

DETAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-24		**ACTIVITÉ JUDICIAIRE**			
1. Magistrature	3 133		75	2 553	2 164
Permanents [1]	45 851	1		45 850	43 283
2. Déontologie judiciaire et perfectionnement des juges					
Permanents [1]	2 248		201	2 047	297
3. Soutien à la magistrature	22 558		500	20 759	18 882
4. Comité sur la rémunération des juges					
Permanents [1]	469			469	
TOTAL	74 259	1	776	71 678	64 626
1 Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16).					
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-24		**ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**			
1. Soutien administratif à l'activité judiciaire	80 722	3	1 335	77 198	51 663
Permanents [1]	10			9	
Permanents [2]	13			13	
2. Affaires juridiques et législatives	45 222		1	44 423	42 692
3. Poursuites publiques	55 402		12	53 900	41 399
Permanents [1]	2			2	
4. Direction, planification et services à l'organisation	144 423		5 600	132 148	32 260
Permanents [1]	1				
Permanents [2]	6 500				
Permanents [3]	4 139			3 744	3 730
Permanents [4]	20			6	
Ne nécessitant pas de crédits				11 856	
Ajustements négatifs de provisions				(2 817)	
5. Traitement des infractions et perception des amendes	15 423		3 912	8 377	6 209
6. Système intégré d'information de justice	11 000		7 342		
TOTAL	362 877	3	18 202	328 859	177 953

1 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).
3 Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16).
4 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à rendre la justice par la formulation de jugements selon les juridictions des diverses cours de justice. Il assure le respect des règles déontologiques qui régissent la magistrature, le perfectionnement des juges et leur fournit le soutien administratif nécessaire. Il vise également à évaluer le traitement, le régime de retraite et les autres avantages sociaux des juges de la Cour du Québec et des cours municipales et à formuler des recommandations au gouvernement.							
389							
2 567							505
1 750							
1 877						758	541
469							
7 052						758	1 046
Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et de la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales et à assurer l'application du Code criminel et des lois pénales du Québec.							
24 233		110	1 192				
9							2 186
13							1
1 731							
							798
3 209			9 292				
2							1 490
98 156		1 732					
							6 675
							1
14							6 500
6							395
11 856							14
	(2 817)						
2 168							
						2 200	934
							3 658
141 397	(2 817)	1 842	10 484			2 200	22 652

JUSTICE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-24		**JUSTICE ADMINISTRATIVE**			
1. Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	10 741			10 741	
2. Conseil de la justice administrative	382			331	146
TOTAL	11 123			11 072	146
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-20		**AIDE AUX JUSTICIABLES**			
1. Commission des services juridiques	127 626			127 626	
2. Fonds d'aide aux recours collectifs	725			725	
3. Indemnisation des victimes d'actes criminels Permanents [1]	71 283			71 283	
TOTAL	199 634			199 634	
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	517 357	3	18 777	478 781	195 415
Permanents	130 536	1	201	123 423	47 310
Ne nécessitant pas de crédits				11 856	
Ajustements négatifs de provisions				(2 817)	
TOTAL	**647 893**	**4**	**18 978**	**611 243**	**242 725** [1]

1 Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (L.R.Q., c. I-6).

1 Incluant 9 272 à l'égard de 101 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer une part du financement du Tribunal administratif du Québec, qui a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (L.R.Q., c. J-3), de statuer sur les recours formés contre une autorité administrative ou une autorité décentralisée. De plus, ce programme comprend le Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique.

		10 741					
185						10	41
185		10 741				10	41

Ce programme vise à assurer une aide juridique, financière ou sociale aux personnes économiquement faibles et défavorisées ainsi qu'aux enfants et à la famille aux prises avec certains problèmes sociaux ayant un rapport avec la justice ou des groupes de personnes susceptibles d'avoir un recours commun et à assurer aide, support et compensation financière aux victimes d'actes criminels.

		127 626					
		725					
9 170		62 113					
9 170		190 464					
131 948		140 934	10 484			2 968	16 828
14 000		62 113					6 911
11 856							
	(2 817)						
157 804	**(2 817)**	**203 047**	**10 484**			**2 968**	**23 739**

JUSTICE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 2 - Administration de la justice			
Autres	1 842		
Programme 3 - Justice administrative			
Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	10 741		
Programme 4 - Aide aux justiciables			
Aide juridique	46 795		
Commission des services juridiques	80 831		
Fonds d'aide aux recours collectifs - aide aux bénéficiaires	298		
Fonds d'aide aux recours collectifs - fonctionnement	427		
Indemnisation des victimes d'actes criminels	62 113		
Total du programme 4	190 464		
Total des crédits et dépenses	**203 047**		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
48	254	1 540			1 842	1 735
				10 741	10 741	9 993
			46 795		46 795	48 662
				80 831	80 831	72 658
			298		298	398
				427	427	439
			62 113		62 113	59 391
			109 206	81 258	190 464	181 548
48	**254**	**1 540**	**109 206**	**91 999**	**203 047**	**193 276**

JUSTICE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	120 465	120 465	115 079
Fonctionnement	16 564	16 564	16 150
Capital	1 765	1 765	523
Support	64 253	64 253	61 524
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**203 047**	**203 047**	**193 276**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	216	215	334
Fonctionnement	977	977	983
Support	9 305	9 292	2 227
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**10 498**	**10 484**	**3 544**

RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Autres		
Honoraires - dossiers publics	8 492	5 980
Honoraires - dossiers privés	147	295
Vendeurs itinérants	219	181
Studio de santé	74	63
Agents de voyage	685	705
Demande d'engagement d'un garant - ressortissants étrangers	1 882	1 874
Demande d'employeur - ressortissants étrangers	487	
Certificat de sélection - ressortissants étrangers	20 183	20 296
Certificat d'exemption	53	50
Certificat d'acceptation - ressortissants étrangers	3 384	2 951
Divers	25	26
	35 631	32 421
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec	1 374	1 306
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	353	214
Divers	44	40
	1 771	1 560
Moins: Montants inscrits au compte à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	353	214
	1 418	1 346
Intérêts		
Avances aux comptes sous administration	146	111
Intérêts sur remise en retard de biens non réclamés	172	
Divers	14	5
	332	116
Amendes et confiscations		
Divers	33	37
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	176	1 424
Biens non réclamés remis à l'état	30 091 [1]	9 835
Divers	32	32
	30 299	11 291
	32 082	12 790
Total des revenus autonomes	67 713	45 211
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Intégration des immigrants	156 430	164 830
Total des transferts du gouvernement du Canada	156 430	164 830
Total des revenus	**224 143**	**210 041**

1 L'augmentation est principalement attribuable à la liquidation, par le Curateur public, des biens délaissés suite à la démutualisation de certaines compagnies d'assurance.

RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-26		**RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET GESTION DE L'IDENTITÉ**			
1. Relations avec les citoyens et planification *	15 956		347	15 585	11 669
Permanents [1]	121			121	25
Permanents [2]	724	128		596	
Ne nécessitant pas de crédits				153	
2. Identité, accès et prestation des services **, ***	2 681			2 681	1 803
Ne nécessitant pas de crédits				179	
TOTAL	19 482	128	347	19 315	13 497
1 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).					
2 Loi visant à favoriser le civisme, (L.R.Q., c. C-20).					
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-14		**IMMIGRATION, INTÉGRATION ET RÉGIONALISATION**			
1. Immigration	13 858		54	13 803	11 199
2. Intégration et régionalisation	72 669	1	80	72 518	36 628
3. Direction et services administratifs	31 547	9	2 535	28 668	13 077
Permanents [1]	24			24	
Permanents [2]	14				
Ne nécessitant pas de crédits				2 396	
Ajustements négatifs de provisions				(6)	
TOTAL	118 112	10	2 669	117 403	60 904
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
2 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).					

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer la promotion des droits fondamentaux ainsi que l'exercice des responsabilités civiques. Il vise également à assurer la qualité des rapports entre le citoyen et l'État québécois et à soutenir la pleine participation de tous au développement de la société québécoise. En outre, il vise à assurer l'intégrité de l'identité des citoyens ainsi que la promotion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.							
2 235		1 681					24
96							
		596					
153							
828		50					
179							
3 491		2 327					24
Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, culturelle et économique des immigrants.							
2 604							1
13 730		22 160					70
15 095		496					335
24							
2 396							14
	(6)						
33 849	(6)	22 656					420

RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-26		**CONSEIL ET ORGANISMES DE PROTECTION RELEVANT DU MINISTRE**			
1. Office de la protection du consommateur *	7 569		97	7 444	5 926
Ne nécessitant pas de crédits				90	
2. Commission d'accès à l'information **	4 268		14	4 254	3 431
Ne nécessitant pas de crédits				40	
3. Conseil des relations interculturelles	693		11	662	490
Ne nécessitant pas de crédits				1	
4. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse *	13 223	1	265	12 851	9 886
Ne nécessitant pas de crédits				144	
TOTAL	25 753	1	387	25 486	19 733
PROGRAMME 4 **** Sommaire : page 1-26		**CURATEUR PUBLIC**			
1. Curateur public	42 119		6 508	32 552	24 171
Permanents [1]	10 812			10 512	8 668
Permanents [2]	6			6	
Ne nécessitant pas de crédits				2 230	
TOTAL	52 937		6 508	45 300	32 839

1 Loi sur le curateur public, (L.R.Q., c. C-81).
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à permettre aux citoyens de faire appel, lorsque nécessaire, aux organismes qui sont chargés de protéger leurs droits, que ce soit par rapport au respect des droits et libertés de la personne, à l'égalité entre les personnes, à la protection des renseignements personnels ou aux droits des consommateurs. Ce programme vise aussi à permettre au Ministère d'obtenir un éclairage sur des problématiques particulières touchant les relations interculturelles en vue de définir ses orientations, d'identifier les grandes avenues d'intervention et de choisir les mesures les plus appropriées pour répondre aux besoins exprimés.							
1 518							
90						28	
823							
40							
172							
1						20	
2 965							
144						106	
5 753						154	
Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes. Il vise également à remettre les biens non réclamés aux ayants droit ou à l'État.							
8 381							
1 844						1 226	1 833
	6						300
2 230							
12 455	6					1 226	2 133

RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 5 **** **CONDITION FÉMININE** Sommaire : page 1-26					
1. Conseil du statut de la femme	4 485			4 309	3 240
Ne nécessitant pas de crédits				7	
2. Secrétariat à la condition féminine	2 550			2 536	1 240
Ne nécessitant pas de crédits				17	
TOTAL	7 035			6 869	4 480
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	211 618	11	9 911	197 863	122 760
Permanents	11 701	128		11 259	8 693
Ne nécessitant pas de crédits				5 257	
Ajustements négatifs de provisions				(6)	
TOTAL	**223 319**	**139**	**9 911**	**214 373**	**131 453** [1]

1 Incluant 12 473 à l'égard de 123 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

* Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 121-2005, les fonctions d'une partie du programme 1 élément 1 «Relations avec les citoyens et planification», du programme 3 élément 1 «Office de la protection du consommateur» et du programme 3 élément 4 «Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse» sont sous la responsabilité du ministre de la Justice.

** Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), et du décret 175-2005, les fonctions d'une partie du programme 1 élément 2 «Identité, accès et prestation des services» et du programme 3 élément 2 «Commission d'accès à l'information» sont sous la responsabilité du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information qui exerce les fonctions du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., c. P-39.1) et celles prévues à la Loi sur le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (L.R.Q., c. M-25.01).

*** Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 128-2005, les fonctions d'une partie du programme 1 élément 2 «Identité, accès et prestation des services» sont sous la responsabilité du ministre des Services gouvernementaux.

**** Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 131-2005, les fonctions du programme 4 «Curateur public» et du programme 5 «Condition féminine» sont sous la responsabilité de la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière de condition féminine.							
1 069						164	12
7							
256		1 040				14	
17							
1 349		1 040				178	12
49 676		25 427				1 558	2 275
1 964	6	596					314
5 257							
	(6)						
56 897		**26 023**				**1 558**	**2 589**

RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Relations avec les citoyens et gestion de l'identité			
Actes de civisme	596		
Exercice de la citoyenneté	309		
Fonds de soutien en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	50		
Programme de soutien à la participation civique	1 372		
Programme national de réconciliation avec les orphelines et les orphelins de Duplessis			
Autres			
Total du programme 1	2 327		
Programme 2 - Immigration, intégration et régionalisation			
Accueil et établissement des immigrants	6 464		
Accueil et installation des réfugiés	2 179		
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	9 489		
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère	753		
Programme de soutien à des projets pilotes afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels	57		
Programme de soutien à l'insertion en emploi	1 920		
Programme d'intégration en région	1 298		
Autres	496		
Total du programme 2	22 656		
Programme 3 - Conseil et organismes de protection relevant du ministre			
Partenariat			
Programme 5 - Condition féminine			
Programme «À égalité pour décider»	1 000		
Autres	40		
Total du programme 5	1 040		
Total des crédits et dépenses	**26 023**		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
			596		596	782
		309			309	378
		50			50	50
		1 346	26		1 372	1 753
						964
						69
		1 705	622		2 327	3 996
		6 464			6 464	3 483
			2 179		2 179	2 435
			9 489		9 489	13 426
		753			753	570
		57			57	104
		1 920			1 920	1 462
23	693	582			1 298	1 715
2	38	456			496	359
25	731	10 232	11 668		22 656	23 554
						75
		1 000			1 000	1 000
		40			40	40
		1 040			1 040	1 040
25	**731**	**12 977**	**12 290**		**26 023**	**28 665**

RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2004	2003
Support	26 023	26 023	28 665
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**26 023**	**26 023**	**28 665**

RELATIONS INTERNATIONALES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	485	
Moins: Montant inscrit au compte à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'évènements spéciaux	485	
Intérêts		
Divers		6
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	99	290
Divers	9	1
	108	291
	108	297
Total des revenus autonomes	108	297
Total des revenus	**108**	**297**

RELATIONS INTERNATIONALES

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-18		**AFFAIRES INTERNATIONALES**			
1. Direction, politiques et affaires publiques	12 564	34		11 896	8 295
Permanents [1]	585	1		584	
2. Représentation du Québec à l'étranger	49 394	351	176	47 060	29 359
3. Affaires bilatérales	14 600	1		14 231	4 729
4. Affaires francophones et multilatérales	18 255	7		17 972	2 383
5. Gestion interne	11 225		481	10 197	6 245
Ne nécessitant pas de crédits				909	
TOTAL	106 623	394	657	102 849	51 011

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).

TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	106 038	393	657	101 356	51 011
Permanents	585	1		584	
Ne nécessitant pas de crédits				909	
TOTAL	**106 623**	**394**	**657**	**102 849**	**51 011** [1]

1 Incluant 7 187 à l'égard de 72 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à planifier, organiser et diriger l'action du gouvernement du Québec à l'étranger ainsi que celle de ses ministères et organismes.							
3 079 584		522				633	1
6 520			11 181			768	1 039
1 315		8 187				367	1
483		15 106				255	21
3 927 909		25				242	305
16 817		23 840	11 181			2 265	1 367
15 324 584 909		23 840	11 181			2 265	1 367
16 817		**23 840**	**11 181**			**2 265**	**1 367**

RELATIONS INTERNATIONALES

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Affaires internationales			
Francophonie	7 613	445	
Organismes voués à la jeunesse	2 866		
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2 000		
Programmes de coopération	1 589	79	30
Québec sans frontières	3 306		
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	1 757	15	
Subventions dans le cadre des affaires multilatérales	4 188	1 594	
Autres	523	2	1
Total du programme 1	23 842	2 135	31
Total des crédits et dépenses	**23 842**	**2 135**	**31**

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes sans but lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
131		5 327		1 710	7 613	10 827
		2 866			2 866	2 858
				2 000	2 000	2 000
486		426	565	3	1 589	1 707
		3 306			3 306	3 811
943		591	179	29	1 757	1 825
64		2 185	329	15	4 187	4 376
51	9	413	37	9	522	635
1 675	9	15 114	1 110	3 766	23 840	28 039
1 675	**9**	**15 114**	**1 110**	**3 766**	**23 840**	**28 039**

RELATIONS INTERNATIONALES

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Support	23 842	23 840	28 039
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**23 842**	**23 840**	**28 039**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	250	244	
Fonctionnement	9 944	9 490	10 028
Capital	981	981	
Intérêt	466	466	
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**11 641**	**11 181**	**10 028**

RESSOURCES NATURELLES, FAUNE ET PARCS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Ressources forestières		
Coupe de bois - usage domestique	218	189
Usines de transformation du bois	698	737
Permis d'intervention - approvisionnement de bois sur les terres publiques	422 969 [1]	320 252
Érablières	1 562	1 571
Intervention - travaux d'utilité publique	83	105
Intervention - activités minières	154	127
Intervention - aménagement faunique et récréatif	121	189
Autres droits sur la gestion des forêts	134	155
Traitements sylvicoles réguliers	(173 758)	(155 802)
Programmes de mise en valeur des ressources du milieu forestier	(10 303)	(14 961)
Contribution à SOPFIM-SOPFEU	(16 419)	(18 588)
Plans spéciaux - récupération et mise en production	(1 769)	(7 041)
Transfert au Fonds forestier	(107 900)	(96 645)
Divers	8	5
	115 798	30 293
Ressources minières		
Exploitation minière	16 437	5 627
Claim	6 967	4 272
Exploitation par baux	1 444	1 283
Recherche de réservoir souterrain	58	31
Renseignements généraux	10	59
Exploration	307	363
Exploitation - sable, gravier et autres	1 954	2 164
Divers	24	28
	27 201	13 827
Ressources hydrauliques		
Forces hydrauliques	9 662	8 118
Énergie électrique produite	68 107	57 617
Régime des eaux	1 483	1 495
	79 252	67 230
Autres		
Études de dossiers		50
Recherche de pétrole et de gaz naturel	372	460
Baux d'exploitation de réservoir souterrain	55	41
Permis d'utilisation - équipement pétrolier à risque élevé	1 974	1 931
Permis de chasse, pêche et piégeage	27 203	26 788
Permis commerciaux et particuliers	265	263
Droits pour activités commerciales	1 122	1 261
Divers	35	38
	31 026	30 832
	253 277	142 182

1 La hausse s'explique par une augmentation du prix moyen du bois ainsi qu'une hausse du volume de bois facturé.

RESSOURCES NATURELLES, FAUNE ET PARCS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	144	172
Bois	4	103
Terres de l'état	2 798	2 459
Location de terrains pour aménagement de forces hydrauliques	95	83
Frais de vente et de location de terrains	432	431
Location et concessions	9 066	8 617
Recouvrements de tiers	13	64
Enregistrement de transferts	199	177
Arpentages de terrains	24	61
Frais d'inscription aux tirages au sort	89	66
Gains sur disposition d'immobilisations	318	131
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 288	1 522
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	2 135	
Divers	43	97
	16 648	13 983
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	1 288	1 522
Compte pour le financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	2 135	
	13 225	12 461
Intérêts		
Autres revenus à percevoir	582	741
Droits sur les profits d'exploitation minière	860	710
Débiteurs	47	57
Paiements de redevances hydrauliques	691	587
	2 180	2 095
Amendes et confiscations		
Pénalités	48	73
Infractions aux lois et règlements - Faune et Parcs	510	653
Infractions à la Loi sur les forêts	127	94
Divers	10	15
	695	835
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	(513)	(185)
Subventions d'années antérieures	1 218	1 167
	705	982
	16 805	16 373
Total des revenus autonomes	270 082	158 555

RESSOURCES NATURELLES, FAUNE ET PARCS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	495	1 026
Moins: Montants inscrits au compte à fin déterminée		
Compte pour le projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	495	1 026
Total des transferts du gouvernement du Canada		
Total des revenus	**270 082**	**158 555**

RESSOURCES NATURELLES, FAUNE ET PARCS

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-18		**GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET FAUNIQUES**			
1. Connaissance et gestion du territoire	23 472		1 935	20 633	15 535
Permanents [1]	7				
Ne nécessitant pas de crédits				1 770	
2. Gestion de la ressource forestière	147 731	1	866	146 290	12 268
Permanents [2]	5 000			3 591	
Ne nécessitant pas de crédits				2 947	
3. Faune et parcs *	120 840	2	11 875	101 629	56 617
Permanents [1]	303		3		
Permanents [3]	35			35	
Permanents [4]	198			198	
Ne nécessitant pas de crédits				8 126	
4. Développement énergétique	37 399		55	36 633	5 842
Ne nécessitant pas de crédits				688	
5. Gestion et développement de la ressource minérale	27 876		2 501	25 263	15 039
Permanents [1]	4				
Ne nécessitant pas de crédits				1 353	
6. Direction du Ministère et services à la gestion	67 833	1	4 118	40 286	14 463
Permanents [1]	1				
Permanents [4]	340			340	
Permanents [5]	246			246	
Ne nécessitant pas de crédits				3 023	
7. Financement forestier	1 380			1 380	
Permanents [6]	20			20	
TOTAL	432 685	4	21 353	394 451	119 764

1 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).
2 Loi sur les forêts, (L.R.Q., c. F-4.1).
3 Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, (L.R.Q., c. C-61.1).
4 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).
5 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
6 Loi sur le crédit forestier, (L.R.Q., c. C-78).

PROGRAMME 2 ** Sommaire : page 1-18		**PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA CAPITALE-NATIONALE**			
1. Développement de la Capitale-Nationale	54 426	133	2	51 341	3 329
Permanents [1]	40				
Ne nécessitant pas de crédits				9	
TOTAL	54 466	133	2	51 350	3 329

1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer le développement, la protection, la connaissance et la mise en valeur du territoire québécois et des ressources fauniques, forestières, minières et énergétiques dans une perspective de développement harmonisé et durable.							
5 075		23					904
1 770							7
22 321		2 397	109 304				574
3 591							1 409
2 947							
35 212		9 800					7 334
35							300
1	197						
8 126							
1 387		5 004	24 400				711
688							
5 174		5 050					112
1 353							4
11 742		2 212	11 869			8 341	15 087
	340						1
246							
3 023							
		1 380					
		20					
102 691	537	25 886	145 573			8 341	26 443
Ce programme a pour objet le soutien et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec comme capitale nationale, en contribuant à la mise en valeur de ses sites, ses monuments et de ses activités, en responsabilisant les milieux locaux et régionaux dans la prise en main de leur développement et en appuyant le développement et la diversification de ses assises économiques.							
388		46 080	1 544				2 950
9							40
397		46 080	1 544				2 990

RESSOURCES NATURELLES, FAUNE ET PARCS

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	480 957	137	21 352	423 455	123 093
Permanents	6 194		3	4 430	
Ne nécessitant pas de crédits				17 916	
TOTAL	**487 151**	**137**	**21 355**	**445 801**	**123 093** [1]

1 Incluant 15 571 à l'égard de 178 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

* Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 173-2005, les fonctions d'une partie du programme 1 élément 3 «Faune et Parcs» sont sous la responsabilité du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

** Depuis le 18 février 2005, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 137-2005, les fonctions du programme 2 «Promotion et développement de la Capitale-Nationale», à l'exception de la Société des parcs de sciences naturelles du Québec (le Zoo et l'Aquarium), sont sous la responsabilité du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale qui relève du ministre des Transports en vertu du décret 109-2005.

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
81 299		71 946	147 117			8 341	27 672
3 873	537	20					1 761
17 916							
103 088	**537**	**71 966**	**147 117**			**8 341**	**29 433**

RESSOURCES NATURELLES, FAUNE ET PARCS

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques			
Aide à la mise en valeur du territoire			
Agence de l'efficacité énergétique	2 698		
Aide à la recherche et au développement	1 152	135	
Aide à l'exploration minérale	2 055	55	
Assistance à l'industrie minérale	942	851	
Consortium de recherche minérale (COREM)	2 053		
Développement de l'industrie forestière	2 650	1 877	
Enfouissement des fils électriques			
Extension du réseau gazier	1 771	1 155	
Prêts forestiers	1 400	1 400	
Société des établissements de plein air du Québec	3 893		
Soutien dans les milieux autochtones	7 563	223	
Autres	607		1
Total du programme 1	26 784	5 696	1
Programme 2 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale			
Centres locaux de développement de la région de la Capitale-Nationale	5 296		
Commission de la capitale nationale du Québec	15 199		
Fonds de développement économique et fonds de développement touristique	14 054	95	
Fonds régional de solidarité Québec			
Programme de soutien aux projets économiques	287	287	
Société des parcs des sciences naturelles du Québec	13 522		
Total du programme 2	48 358	382	
Total des crédits et dépenses	**75 142**	**6 078**	**1**

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
						619
142		875		2 697	2 697	3 857
					1 152	1 383
91				2 000	2 055	2 790
					942	1 264
		2 053			2 053	1 500
		520			2 397	13 441
						175
					1 155	1 155
					1 400	1 605
	1 251	5 976		3 893	3 893	3 433
15	38	530	3	85	7 535	6 408
				20	607	2 162
248	1 289	9 954	3	8 695	25 886	39 792
	5 296				5 296	5 051
				15 199	15 199	16 416
24	8 111	5 820	4		14 054	11 021
						100
					287	213
		11 244			11 244	12 658
24	13 407	17 064	4	15 199	46 080	45 459
272	**14 696**	**27 018**	**7**	**23 894**	**71 966**	**85 251**

RESSOURCES NATURELLES, FAUNE ET PARCS

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	5 443	5 443	5 453
Fonctionnement	3 877	3 876	9 805
Capital	2 625	2 216	3 399
Intérêt	12 933	12 725	6 393
Support	50 264	47 706	60 201
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**75 142**	**71 966**	**85 251**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	73 155	73 155	60 751
Fonctionnement	20 280	20 280	42 062
Intérêt	24 400	24 400	
Support	29 282	29 282	62 429
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**147 117**	**147 117**	**165 242**

REVENU

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Impôt sur le revenu et les biens		
Impôt sur le revenu des particuliers	16 736 533	16 134 492
Impôt des sociétés	4 253 103	3 892 394
Impôt sur les successions		153
	20 989 636	20 027 039
Taxes à la consommation		
Vente	9 587 434	9 004 334
Carburants	1 710 385	1 685 040
Tabac	901 235	888 387
	12 199 054	11 577 761
Droits et permis		
Boissons alcooliques		
Ventes de bière par les détaillants	35 072	41 197
Ventes de spiritueux et de vins - détenteurs de permis	21 215	21 289
Divers	20	48
	56 307	62 534
Ressources forestières		
Profits d'exploitation forestière	14 553 [1]	(5 552)
Autres		
Publicité légale des entreprises	170	159
Transferts de terrains	43	61
Enregistrements d'abris fiscaux et d'actions accréditives	199	214
Transporteurs internationaux et interprovinciaux	769	734
Droits relatifs à la protection de l'environnement	1	215
	1 182	1 383
	72 042	58 365
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Frais de perception	416	721
Perception - R.R.Q.	13 559	13 190
Actes judiciaires	153	134
Décisions anticipées	85	86
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux		251
Gestion de la taxe sur les produits et services	125 113	119 343
Divers	95	83
	139 421	133 808
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux		251
Compte pour la gestion de la taxe sur les produits et services	125 113	119 343
	14 308	14 214

1 L'augmentation est principalement attribuable à la vigueur du secteur de la construction.

REVENU

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

			2005		2004
Revenus divers (suite)					
Intérêts					
	Impôt à percevoir sur le revenu des particuliers		228 549		144 150
	Impôt à percevoir sur les profits des sociétés et le capital		87 838		81 521
	Taxe à percevoir sur la vente		(7 570)		43 481
	Taxe à percevoir sur les carburants		654		1 049
	Taxe à percevoir sur le tabac		2 154		819
	Autres revenus à percevoir		(434)		1 546
			311 191		272 566
Amendes et confiscations					
	Dépôts judiciaires		(227)		(27)
	Pénalités		158 538	2	141 183
	Frais - chèques sans provision		1 887		1 815
	Infractions aux lois fiscales		868		815
	Divers		8		(2)
			161 074		143 784
Recouvrements					
	Dépenses d'années antérieures		261		843
	Divers		1		6
			262		849
			486 835		431 413
Total des revenus autonomes			33 747 567		32 094 578
Total des revenus			**33 747 567**		**32 094 57[illegible]**

2 L'augmentation est attribuable aux activités de récupération fiscale.

Notes

	2005	2004
Les remboursements suivants ont été déduits des revenus:		
Impôt sur le revenu des particuliers	4 478 687	3 876 153
Impôt des sociétés	1 729 773	1 914 783
Vente	4 656 177	4 601 302
Carburants	75 597	81 862
Tabac	37 768	24 393
Profits d'exploitation forestière	5 364	15 096
Divers	2 743	171

REVENU

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-26		**ADMINISTRATION FISCALE**			
1. Opérations régionales	134 128	45	4	128 479	125 220
2. Opérations concentrées	68 361	6	1 176	63 379	41 426
Permanents [1]	32 279			15 904	
3. Technologies de l'information	52 606		5	50 461	25 410
4. Administration et support	112 987		1 193	105 202	42 637
Permanents [2]	10			10	
Permanents [3]	2 476			530	
Permanents [4]	1 277			652	
Permanents [5]	34				
Ne nécessitant pas de crédits				1 094	
5. Perception	39 067			39 067	
Permanents [6]	414 350			414 350	
6. Pensions alimentaires	40 427			39 894	
7. Recherche et développement en matière de lutte contre l'évasion fiscale	53 087	51		46 787	38 877
TOTAL	951 089	102	2 378	905 809	273 570

1 Loi sur le ministère du Revenu, (L.R.Q., c. M-31) (Intérêts sur remboursements de revenus).
2 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
3 Loi concernant la taxe sur les carburants, (L.R.Q., c. T-1) (Indemnités allouées aux mandataires pour la perception et la remise des taxes).
4 Loi concernant l'impôt sur le tabac, (L.R.Q., c. I-2) (Indemnités allouées aux mandataires pour la perception et la remise des taxes).
5 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).
6 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	500 663	102	2 378	473 269	273 570
Permanents	450 426			431 446	
Ne nécessitant pas de crédits				1 094	
TOTAL	**951 089**	**102**	**2 378**	**905 809**	**273 570** [1]

1 Incluant 31 611 à l'égard de 372 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à percevoir les impôts et les taxes ainsi qu'à administrer des programmes sociaux à caractère fiscal et tout autre programme de perception que lui confie le gouvernement.							
3 259						4 770	830
21 953							3 800
15 904							16 375
25 051							2 140
30 250		123	32 192			6 467	125
10							
530							1 946
652							625
1 094							34
	414 350		39 067				
			39 894			533	
3 585			4 325				6 249
102 288	414 350	123	115 478			11 770	32 124
84 098		123	115 478			11 770	13 144
17 096	414 350						18 980
1 094							
102 288	**414 350**	**123**	**115 478**			**11 770**	**32 124**

REVENU

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Administration fiscale			
Subventions à des organismes	124		
Total des crédits et dépenses	**124**		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
		123			123	124
		123			**123**	**124**

REVENU

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Support	124	123	124
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**124**	**123**	**124**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	65 722	62 346	28 655
Fonctionnement	20 287	19 738	52 097
Capital	29 918	28 375	28 260
Intérêt	5 552	5 019	3 898
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**121 479**	**115 478**	**112 910**

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

			2005		2004
Droits et permis					
Autres					
Hôpitaux privés et autres institutions			1 533		1 545
Revenus divers					
Ventes de biens et services					
Tierces responsabilités - internes			3 941		4 508
Tierces responsabilités - externes			839		880
Assurance-hospitalisation - étrangers			175		128
Tierce responsabilité - Fonds d'assurance automobile du Québec			88 654		88 655
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux			1 777		622
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie			30 000		30 000
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques			17 000		17 000
Divers			30		28
			142 416		141 821
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée					
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux			1 777		622
Compte pour le financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie			30 000		30 000
Compte pour le financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques			17 000		17 000
			93 639		94 199
Intérêts					
Divers					1
Recouvrements					
Dépenses d'années antérieures			660		191
Subventions d'années antérieures			(251)		32 562
			409		32 753
			94 048		126 953
Total des revenus autonomes			95 581		128 498
Transferts du gouvernement du Canada					
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux					
Adaptation des soins de santé primaires		1	16 605		63 684
Autres programmes					
Loi des jeunes contrevenants			39 056		40 596
Réadaptation professionnelle des personnes handicapées			45 893		39 133
Services de traitement et de réadaptation			2 750		2 807
Services aux personnes ayant été infectées du virus de l'hépatite C		2	7 600		25 800
			95 299		108 336
Total des transferts du gouvernement du Canada			111 904		172 020
Total des revenus			**207 485**		**300 518**

1 La diminution est attribuable à la baisse des contributions pour 2004-2005 et à un ajustement des années antérieures.
2 La diminution est attribuable à la baisse des contributions pour 2004-2005 conformément aux ententes.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1		**FONCTIONS NATIONALES**			
Sommaire : page 1-12					
1. Direction et gestion ministérielle *	100 077	10	2 114	93 775	51 108
Permanents [1]	10			10	
Permanents [2]	1				
Ne nécessitant pas de crédits				1 612	
2. Organismes-conseils *	11 101			8 247	4 646
3. Activités nationales	172 087			159 418	24
Permanents [3]	418			214	
TOTAL	283 694	10	2 114	263 276	55 778
PROGRAMME 2		**FONCTIONS RÉGIONALES**			
Sommaire : page 1-12					
1. Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux	90 361			90 361	
2. Établissements de santé et de services sociaux	9 426 330			9 424 020	
Permanents [1]	2 436 810 [a]			2 436 810 [a]	
3. Soutien des organismes communautaires	320 275			320 275	
4. Activités connexes	1 168 143			1 167 653	
Permanents [2]	507 467			507 467	
Permanents [3]	76 516			76 516	
5. Service de la dette	536 284			536 079	
TOTAL	14 562 186			14 559 181	

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).
3 Loi sur la protection de la santé publique, (L.R.Q., c. P-35).

1 Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5).
2 Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10).
3 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1).
a Incluant un montant de 2 434 500 représentant la part, attribuée au ministère de la Santé et des Services sociaux, des cotisations prévues des employeurs et des particuliers versées au Fonds des services de santé pour une dépense de 2 436 810.

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à procurer au Ministère et aux organismes-conseils les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler leurs programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins, à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux et à financer les activités nationales.							
42 667						2 591	1 587
10							
1 612							1
3 501		100				850	2 004
10 278		149 116				95	12 574
		214					204
58 068		149 430				3 536	16 370
Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la Politique de la santé et du bien-être en matière d'adaptation sociale, de santé physique, de santé publique, de santé mentale et d'intégration sociale.							
		90 361					
		9 424 020					2 310
		2 436 810					
		320 275					
19 326		1 148 327			490		
		507 467					
		76 516					
		536 079					205
19 326		14 539 855			490		2 515

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-12		**OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC**			
1. Services aux personnes handicapées	43 722			43 722	
2. Direction et administration	9 946		192	9 455	7 412
Ne nécessitant pas de crédits				141	
TOTAL	53 668		192	53 318	7 412
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-12		**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**			
1. Services médicaux					
Permanents [1]	3 206 638			3 206 638	
2. Services optométriques					
Permanents [1]	32 635			32 483	
3. Services dentaires					
Permanents [1]	94 528			94 528	
4. Services pharmaceutiques et médicaments					
Permanents [1]	1 818 375			1 686 650	
5. Autres services					
Permanents [1]	123 981			122 943	
6. Administration					
Permanents [1]	92 677			92 677	
TOTAL	5 368 834 [a]			5 235 919 [a]	

1 Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5).

a Incluant un montant de 2 434 500 représentant la part, attribuée à la Régie de l'assurance maladie du Québec, des cotisations prévues des employeurs et des particuliers versées au Fonds des services de santé pour une dépense de 2 436 810, et la prévision de la contribution du fonds consolidé du revenu de 2 786 173 pour une dépense de 2 799 109.

TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	11 878 326	10	2 306	11 853 005	63 190
Permanents	8 390 056			8 256 936	
Ne nécessitant pas de crédits				1 753	
TOTAL	**20 268 382**	**10**	**2 306**	**20 111 694**	**63 190** [1]

1 Incluant 7 840 à l'égard de 83 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

* Depuis le 21 octobre 2004 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 989-2004, les fonctions afférentes au Secrétariat aux aînés et au Conseil des aînés sont sous la responsabilité de la ministre responsable de la Condition des Aînés et ministre déléguée à la Famille.

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées.							
		43 722					
2 043						293	6
141							
2 184		43 722				293	6
Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés dans le cadre des régimes d'assurance maladie, d'assistance maladie et d'assurance médicaments ainsi que les frais d'administration afférents.							
		3 206 638					
		32 483					152
		94 528					
		1 686 650					131 725
		122 943					1 038
		92 677					
		5 235 919					132 915
77 815		11 712 000			490	3 829	18 686
10		8 256 926					133 120
1 753							
79 578		**19 968 926**			**490**	**3 829**	**151 806**

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Fonctions nationales			
Programme d'intervention - Hépatite C	1 356		726
Services hospitaliers hors-Québec	106 296		
Autres	53 953	8	7 547
Total du programme 1	161 605	8	8 273
Programme 2 - Fonctions régionales			
Achat de vaccins et de produits biologiques	72 292		69 952
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	77 693		
Fonctionnement			
Agences de développement de réseaux locaux	90 361		
Directions de santé publique	58 713		58 206
Établissements privés	369 157		369 157
Établissements publics	11 358 014		11 352 028
Loyer - établissements du réseau	122 431		120 205
Organismes communautaires de maintien à domicile	24 171		
Organismes communautaires de promotion et de services	296 104		
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	48 231		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	507 467		507 467
Régime de retraite du personnel d'encadrement	76 516		76 516
Rémunération des internes et résidents	112 416		112 416
Ressources de type familial	163 065		163 064
Service de la dette	536 284		536 079
Système du sang	265 013		239 833
Transporteurs ambulanciers	201 849	142 564	
Autres	163 082		123 543
Total du programme 2	14 542 859	142 564	13 728 466
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec			
Centres de travail adapté	42 961	42 961	
Organismes de promotion des droits des personnes handicapées	288		
Autres	473		
Total du programme 3	43 722	42 961	
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec			
Bourses d'études, de recherche et primes	9 081		
Frais afférents à l'administration des régimes d'assurance maladie, d'assistance maladie et d'assurance médicaments	92 677		
Prothèses et orthèses	114 900		
Services dentaires	94 528		
Services médicaux	3 206 638		
Services optométriques	32 635		
Services pharmaceutiques et médicaments	1 818 375		
Total du programme 4	5 368 834		
Total des crédits et dépenses	**20 117 020**	**185 533**	**13 736 739**

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
		478		150	1 354	3 159
			97 322		97 322	92 258
537	3	20 498	15 717	6 444	50 754	40 117
537	3	20 976	113 039	6 594	149 430	135 534
				2 340	72 292	38 087
			77 693		77 693	73 518
		90 361			90 361	93 688
				370	58 576	58 574
					369 157	362 686
				5 902	11 357 930	10 806 055
					120 205	111 772
		24 171			24 171	22 407
		296 100		4	296 104	264 877
			48 231		48 231	43 989
					507 467	480 742
					76 516	108 439
					112 416	104 522
					163 064	151 940
					536 079	548 635
		137	3 070	21 973	265 013	269 449
			21 491	37 794	201 849	179 106
		12 135		27 053	162 731	163 707
		422 904	150 495	95 436	14 539 855	13 882 193
					42 961	41 682
		288			288	154
56		342		75	473	621
56		630		75	43 722	42 457
			9 081		9 081	8 813
				92 677	92 677	112 820
			113 862		113 862	107 546
			94 528		94 528	84 871
			3 206 638		3 206 638	2 986 757
			32 483		32 483	30 202
			1 686 650		1 686 650	1 545 745
			5 143 242	92 677	5 235 919	4 876 754
593	**3**	**444 510**	**5 406 766**	**194 782**	**19 968 926**	**18 936 938**

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	13 368 103	13 367 188	12 829 807
Fonctionnement	3 631 083	3 628 844	3 315 715
Capital	292 726	292 522	308 239
Intérêt	272 085	272 085	274 082
Support	2 553 023	2 408 287	2 209 095
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**20 117 020**	**19 968 926**	**18 936 938**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Boissons alcooliques		
Détaillants	19 791	19 236
Production industrielle de boissons	547	532
	20 338	19 768
Concours publicitaires et appareils d'amusement		
Concours publicitaires	4 374	4 018
Appareils d'amusement	3 347	3 446
Bingo	1 357	1 318
Loteries	2 711	2 577
Courses	185	209
	11 974	11 568
Autres		
Études de dossiers	912	951
Agences d'investigation ou de sécurité	1 245	946
Organisation - spectacles sportifs de combat	111	87
Permis d'explosifs	321	241
Divers	43	35
	2 632	2 260
	34 944	33 596
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Disposition de surplus	3	67
Location de chambres et pension	3 278	3 357
Conciliation et enquête - déontologie policière	594	786
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	462	3 049
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 000	3 000
Financement des unités autonomes de service	2 997	2 277
Divers	42	62
	10 376	12 598
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	462	3 049
Compte pour le financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 000	3 000
Compte pour le financement des unités autonomes de service	2 997	2 277
	3 917	4 272
Intérêts		
Débiteurs	46	61
Amendes et confiscations		
Alco-frein	1 255	1 328
Saisie d'argent - drogue et stupéfiants	1 364	1 320
Divers	37	39
	2 656	2 687

SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGOTIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus divers (suite)		
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	1 151	14 183
Divers	34	23
	1 185	14 206
	7 804	21 226
Total des revenus autonomes	42 748	54 822
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Administration de la Loi sur les armes à feu	5 595	7 822
Troisième Sommet des Amériques		43
Financement du programme conjoint de protection civile	1 825	663
Divers	8	6
	7 428	8 534
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour l'administration de la Loi sur les armes à feu	5 595	7 822
Compte relatif au Troisième Sommet des Amériques		43
Compte pour le financement du programme conjoint de protection civile	1 825	663
Total des transferts du gouvernement du Canada	8	6
Total des revenus	**42 756**	**54 828**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-26		**SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET GESTION INTERNE**			
1. Direction et services supports à la gestion	21 253		446	20 797	16 618
Permanents [1]	9			8	
2. Services correctionnels	207 201	4	77	207 110	160 269
3. Expertises judiciaires	6 672			6 672	5 141
4. Affaires policières et sécurité-protection	57 041	2		56 531	17 954
Permanents [2]	2 133			2 133	2 133
5. Sécurité civile et sécurité incendie	14 122		167	13 774	9 705
Permanents [3]	18 443		2	18 441	2 010
6. Éléments de gestion centrale	109 755		3 220	104 168	24 549
Permanents [4]	65			65	
Permanents [5]	15				
Ne nécessitant pas de crédits				4 734	
TOTAL	436 709	6	3 912	434 433	238 379

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. A-23.1).
3 Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre, (L.R.Q., c. P-38.1).
4 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).
5 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).

PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-26		**SÛRETÉ DU QUÉBEC**			
1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	298 490	68	2	296 797	155 030
Permanents [1]	1 349			1 349	1 345
2. Gestion interne et soutien	196 799	9	13 071	169 783	34 511
Permanents [2]	222		222		
Permanents [3]	116			116	
Ne nécessitant pas de crédits				12 156	
TOTAL	496 976	77	13 295	480 201	190 886

1 Loi sur le ministère de la Justice, (L.R.Q., c. M-19).
2 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).
3 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites aux bénéfices des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

3 953		226				10	
8							1
46 556		285				9	1
1 531							
6 950		31 627					508
1 568		2 501				4	177
958		15 473					
79 619						2 367	
	65						
4 734							15
145 877	65	50 112				2 390	702

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

12 601			129 166				1 623
4							
73 633			61 639				13 936
	116						
12 156							
98 394	116		190 805				15 559

SÉCURITÉ PUBLIQUE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-26		**ORGANISMES RELEVANT DU MINISTRE**			
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	16 204		200	14 143	10 641
Permanents [1]	4				
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	3 123		13	2 991	2 102
3. Bureau du coroner	7 029		104	6 921	3 847
4. Commissaire à la déontologie policière	2 888		14	2 873	2 250
5. Comité de déontologie policière	2 059		9	2 046	1 422
TOTAL	31 307		340	28 974	20 262

1 Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (L.R.Q., c. L-6).

TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	942 636	83	17 323	904 606	444 039
Permanents	22 356		224	22 112	5 488
Ne nécessitant pas de crédits				16 890	
TOTAL	**964 992**	**83**	**17 547**	**943 608**	**449 527** [1]

1 Incluant 70 461 à l'égard de 851 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise également à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas de décès survenus en des circonstances obscures ou violentes et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.							
3 502						860	1 001
							4
889							119
3 074							4
623							1
624							4
8 712						860	1 133
235 123		34 639	190 805			3 250	17 374
970	181	15 473					20
16 890							
252 983	**181**	**50 112**	**190 805**			**3 250**	**17 394**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne			
Formation des policiers et des pompiers	8 832		
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	965		
Lutte contre le terrorisme			
Sécurité civile	15 572	461	
Sécurité incendie	980		
Services policiers en milieu autochtone	19 979		
Subventions en matière de prévention de la criminalité	3 353		
Autres	942		
Total du programme 1	50 623	461	
Total des crédits et dépenses	**50 623**	**461**	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OSBL - Organismes sans but lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OSBL	PERS	ORG	2005	2004
		200		8 632	8 832	6 784
	850	35			885	958
						15 000
	10 105	110	4 896		15 572	14 744
	930	50			980	1 680
	19 759				19 759	16 753
	3 147	174			3 321	3 068
	5	758			763	478
	34 796	1 327	4 896	8 632	50 112	59 465
	34 796	**1 327**	**4 896**	**8 632**	**50 112**	**59 465**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Capital	38	38	133
Support	50 585	50 074	59 332
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**50 623**	**50 112**	**59 465**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Rémunération	147 387	147 374	128 943
Fonctionnement	37 508	37 508	47 998
Capital	5 923	5 923	4 566
Intérêt			773
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**190 818**	**190 805**	**182 280**

TRANSPORTS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Véhicules automobiles		
Immatriculation - droits	627 163	623 546
Conducteurs et chauffeurs	80 704	79 404
Transport commercial public	706	741
Frais d'inscription et de mise à jour - catégorie A1	2 117	2 040
Frais d'inscription et de mise à jour - catégorie A2	2 032	1 935
Frais d'inscription et de renouvellement - intermédiaires en services de transport	119	116
	712 841	707 782
Autres		
Transfert de permis	794	785
Divers	24	23
	818	808
	713 659	708 590
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Gaz et huile	27	170
Disposition de surplus	548	475
Gestion de halte routière	1 391	1 210
Terrains et bâtisses	2 914	6 521
Location de terrains et bâtisses	1 442	1 808
Aide technique et soutien	80	147
Gains sur disposition d'immobilisations	83	3
Frais de publication - demandes de permis	137	115
Analyse en laboratoire	64	42
Frais d'atterrissage	61	88
Frais de débarcadère	365	436
Gains sur disposition de réseau complexe		72
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	60	
Divers	61	62
	7 233	11 149
Moins: Montant inscrit au compte à fin déterminée		
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	60	
	7 173	11 149
Intérêts		
Divers	62	34
Amendes et confiscations		
Divers	28	42

TRANSPORTS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus divers (suite)		
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	1 155	974
Subventions d'années antérieures	619	454
Dépenses sous forme d'indemnités	3 285	3 440
	5 059	4 868
	12 322	16 093
Total des revenus autonomes	725 981	724 683
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Entretien de chemins fédéraux	126	123
Aménagement d'aéroports	201	192
Programme d'infrastructures	37 190	46 595
Financement de travaux d'amélioration du réseau routier de juridiction municipale de la région québécoise de l'Outaouais	77	99
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	2 399	4 068
	39 993	51 077
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte relatif au programme d'infrastructures	37 190	46 595
Compte pour le financement de travaux d'amélioration du réseau routier de juridiction municipale de la région québécoise de l'Outaouais	77	99
Compte pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	2 399	4 068
Total des transferts du gouvernement du Canada	327	315
Total des revenus	**726 308**	**724 998**

TRANSPORTS

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-18		**INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**			
1. Construction des infrastructures de transport	594 847		9 699	580 849	
Permanents [1]	3 887			3 887	
Ne nécessitant pas de crédits				103 458	
2. Entretien des infrastructures de transport	426 900	6	20 775	395 299	110 145
3. Aide financière au réseau routier local	105 184			104 818	
TOTAL	1 130 818	6	30 474	1 188 311	110 145
1 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).					
PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-18		**SYSTÈMES DE TRANSPORT**			
1. Transport terrestre	279 324		58	278 641	5 837
2. Transport maritime	56 526	2	4	56 055	830
3. Transport aérien	6 053			5 782	724
4. Commission des transports du Québec	14 172	1	2 042	11 877	8 501
Ne nécessitant pas de crédits				633	
TOTAL	356 075	3	2 104	352 988	15 892

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection, de même que l'entretien des infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien.							
532			580 317			4 141	158
103 458			3 887				
278 660		5 118	1 376			8 146	2 674
665		104 153				143	223
383 315		109 271	585 580			12 430	3 055
Ce programme vise à établir les politiques et la réglementation relatives aux systèmes de transport de personnes et de marchandises, à apporter une aide financière aux organismes offrant des services de transport, à délivrer des permis de transport ou de location pour différents modes de transport et à gérer le Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds.							
2 559		270 245				577	48
6 393		48 832				193	272
1 098		3 960				106	165
3 376							
633							252
14 059		323 037				876	737

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-18		**ADMINISTRATION ET SERVICES CORPORATIFS**			
1. Direction	7 093		42	5 914	4 833
Permanents [1]	19			19	
2. Services administratifs	72 309	1	5 064	59 123	45 602
Permanents [2]	148			148	
Ne nécessitant pas de crédits				7 411	
3. Planification, recherche et développement	17 612	1	126	15 895	12 148
TOTAL	97 181	2	5 232	88 510	62 583
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	1 580 020	11	37 810	1 514 253	188 620
Permanents	4 054			4 054	
Ne nécessitant pas de crédits				111 502	
TOTAL	**1 584 074**	**11**	**37 810**	**1 629 809**	**188 620** [1]

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

1 Incluant 20 703 à l'egard de 256 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
Ce programme vise à fournir les divers services de soutien à la gestion des activités du Ministère et à assurer l'élaboration des plans de transport de personnes et de marchandises. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.							
732		349				1 083	54
19							
13 521						813	7 308
	148						
7 411							
2 835		912				874	716
24 518	148	1 261				2 770	8 078
310 371		433 569	581 693			16 076	11 870
19	148		3 887				
111 502							
421 892	**148**	**433 569**	**585 580**			**16 076**	**11 870**

TRANSPORTS

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Infrastructures de transport			
Aide financière au réseau routier local	104 376		
Transport terrestre	5 382	1 980	
Total du programme 1	109 758	1 980	
Programme 2 - Systèmes de transport			
Société des Traversiers du Québec	38 916		
Transport aérien	3 960	2 550	
Transport en commun			
Agence métropolitaine de transport	42 105		
Fonctionnement	33 412		
Immobilisations et service de la dette	130 189		
Transport adapté aux personnes handicapées	50 931	3 741	
Transport maritime	9 916	5 831	
Transport terrestre	6 686	3 675	
Autres	6 930	156	10
Total du programme 2	323 045	15 953	10
Programme 3 - Administration et services corporatifs			
Autres	1 500		
Total des crédits et dépenses	**434 303**	**17 933**	**10**

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
	104 153				104 153	75 270
	3 138				5 118	2 116
	107 291				109 271	77 386
				38 916	38 916	38 327
	814	233	363		3 960	4 359
				42 097	42 097	26 439
	33 412				33 412	20 059
	130 189				130 189	134 827
	34 849		12 341		50 931	65 097
	1 146	2 939			9 916	6 194
	2 345	281	385		6 686	15 136
7	5 702	980		75	6 930	637
7	208 457	4 433	13 089	81 088	323 037	311 075
254		1 007			1 261	1 356
261	**315 748**	**5 440**	**13 089**	**81 088**	**433 569**	**389 817**

TRANSPORTS

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2 004
Rémunération	38 916	38 916	
Capital	150 551	150 551	111 118
Intérêt	74 121	74 121	69 469
Support	170 715	169 981	209 230
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**434 303**	**433 569**	**389 817**

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2 004
Rémunération	72 578	72 538	71 106
Fonctionnement	31 398	31 391	30 949
Capital	270 570	270 447	223 580
Intérêt	211 231	211 204	174 482
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**585 777**	**585 580**	**500 117**

TRAVAIL

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Droits et permis		
Autres		
Ventes de gaz de pétrole liquéfié	474	576
Enregistrement - exploitation de gaz de pétrole liquéfié	187	200
Installation de gaz	5	149
Appareil à gaz	11	57
Droits d'inspection - distribution du gaz	2 099	2 004
Installations électriques	12 570	14 507
Installations de machines fixes	2 355	2 844
Entrepreneur en tuyauterie	4 914	4 583
Entrepreneur de construction	19 517	18 109
Jeux et remontées mécaniques	196	198
Appareils de levage	1 192	1 281
	43 520	44 508
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	68	66
Financement du bureau d'évaluation médicale	2 199	2 088
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	208	309
Divers	1	3
	2 476	2 466
Moins: Montants inscrits aux comptes à fin déterminée		
Compte pour le financement du bureau d'évaluation médicale	2 199	2 088
Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux	208	309
	69	69
Intérêts		
Divers	5	7
Recouvrements		
Divers	11	37
	85	113
Total des revenus autonomes	43 605	44 621
Total des revenus	**43 605**	**44 621**

TRAVAIL

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS Prêts, Placements, Avances et Autres	IMPUTATIONS Immobilisations	IMPUTATIONS Dépenses	IMPUTATIONS RÉMUNÉRATION
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-26		**TRAVAIL**			
1. Relations du travail	29 427	3	1 111	27 556	13 258
Permanents [1]	11			11	
Permanents [2]	2			2	
Ne nécessitant pas de crédits				516	
2. Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	426			368	234
Ne nécessitant pas de crédits				5	
3. Commission de l'équité salariale	6 434		57	5 409	4 076
Ne nécessitant pas de crédits				57	
4. Conseil des services essentiels					
Permanents [3]	2 886		15	2 871	2 117
Ne nécessitant pas de crédits				59	
5. Régie du bâtiment du Québec	42 062	12	1 981	30 200	22 382
Permanents [2]	110			110	
Ne nécessitant pas de crédits				1 459	
6. Contribution financière du ministère du Travail à la Commission des relations du travail	7 539			7 448	
TOTAL	88 897	15	3 164	76 071	42 067

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).
3 Code du travail, (L.R.Q., c. C-27).

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	85 888	15	3 149	70 981	39 950
Permanents	3 009		15	2 994	2 117
Ne nécessitant pas de crédits				2 096	
TOTAL	**88 897**	**15**	**3 164**	**76 071**	**42 067** [1]

1 Incluant 6 586 à l'égard de 65 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTIONNEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à élaborer, mettre en oeuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail, de relations du travail, d'équité salariale, de qualité des bâtiments, de sécurité des usagers d'édifices publics et d'installations techniques. Il vise également à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques, financières et informationnelles nécessaires à la gestion du ministère du Travail.

4 628		9 670				579	178
11							
516	2						
134							
5							58
1 333							
57						175	793
754							
59							
7 818							
1 459	110					910	8 959
		7 448					91
16 774	112	17 118				1 664	10 079
13 913		17 118					
765	112					1 664	10 079
2 096							
16 774	**112**	**17 118**				**1 664**	**10 079**

TRAVAIL

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Travail			
Commission des relations du travail	7 539		
Lutte contre le travail au noir et l'évasion fiscale dans l'industrie de la construction	9 500		
Autres	186		
Total du programme 1	17 225		
Total des crédits et dépenses	**17 225**		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement
MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2005	2004
				7 448	7 448	7 127
				9 500	9 500	1 100
2		68		100	170	173
2		68		17 048	17 118	8 400
2		**68**		**17 048**	**17 118**	**8 400**

TRAVAIL

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	2005	2004
Support	17 225	17 118	8 400
TOTAL DU PORTEFEUILLE	**17 225**	**17 118**	**8 400**

SECTION 3

Informations financières sommaires sur les fonds spéciaux

SECTION 3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SOMMAIRES SUR LES FONDS SPÉCIAUX

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Sommaire des états financiers des fonds spéciaux	3-2

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS DES FONDS SPÉCIAUX

Année financière terminée le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005
	Revenus
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	32 510
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	13 022
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de collèges d'enseignement général et professionnel du Québec	15 653
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires du Québec	13 072
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires du Québec	13 836
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec	16 237
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	2 338
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	597 275
Fonds de développement du marché du travail	960 273
Fonds de développement régional	44 068
Fonds de financement	28 560
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	10 654
Fonds de gestion de l'équipement roulant	76 575
Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger	11 278
Fonds de l'assurance médicaments	2 316 396
Fonds de l'état civil	16 993
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	13 178
Fonds de l'information gouvernementale	42 500
Fonds de partenariat touristique	90 865
Fonds de perception	82 513
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun	66 760
Fonds des pensions alimentaires (excluant la partie fiduciaire)	41 265
Fonds des registres du ministère de la Justice	30 890
Fonds des services de police	414 276
Fonds des services de santé	5 967 674
Fonds des services gouvernementaux	274 682
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	1 458
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	40 977
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	32 564
Fonds d'information foncière	120 348
Fonds d'information géographique	1 948
Fonds du Centre financier de Montréal	1 834
Fonds forestier	274 355
Fonds Jeunesse Québec *	13 402
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	5 192
Fonds québécois d'initatives sociales	1 200
Fonds relatif à la tempête de verglas	26 405
Fonds spécial olympique	63 771

* Les activités du fonds se sont terminées le 31 décembre 2004.

2005					2004 (redressé)
Dépenses	Excédent des revenus sur les dépenses	Actif	Passif	Solde du fonds	Solde du fonds
32 423	87	4 227	2 817	1 410	1 323
7 028	5 994	9 189	265	8 924	2 930
5 206	10 447	186 208	5 197	181 011	209 868
12	13 060	274 163		274 163	308 221
12	13 824	243 036		243 036	269 367
5 811	10 426	185 763	5 802	179 961	203 644
2 338		127 421	127 421		
597 275		5 263 367	5 263 367		
967 318	(7 045)	112 905	88 581	24 324	31 369
44 068		32 518	32 518		
1 432	27 128	14 614 434	14 502 078	112 356	85 228
10 654		2 382	2 382		
76 523	52	148 082	147 891	191	139
11 016	262	15 149	14 164	985	723
2 316 396		653 790	653 790		
16 885	108	8 820	2 243	6 577	6 469
13 178		1 057	1 057		
42 295	205	16 647	15 592	1 055	850
92 239	(1 374)	30 174	25 417	4 757	6 131
77 967	4 546	22 749	7 020	15 729	11 182
66 760		15 861	15 861		
41 265		33 288	33 288		
26 632	4 258	21 365	4 778	16 587	12 329
414 276		102 271	102 271		
5 967 674		308 875	308 875		
264 982	9 700	522 712	438 031	84 681	74 981
1 458		3 912	3 912		
40 977		87 225	87 225		
32 564		155 558	155 558		
75 740	44 608	355 272	19 100	336 172	291 564
2 137	(189)	4 307	2 619	1 688	1 877
1 400	434	1 929	1	1 928	1 494
260 017	14 338	69 487	36 662	32 825	18 487
13 866	(464)				464
4 900	292	3 964	2 842	1 122	830
13 194	(11 994)	7 188	771	6 417	18 411
26 405					
78 541	(14 770)	187	2 866	(2 679)	12 091

Finances
Québec